QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11967

MERCREDI 20 JUILLET 1983

Légère progression du chômage en juin : + 0,4 %

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Une étape en Pologne

L'imposition de l'état de guerre en Pologne, le 13 décembre 1981, fut un événement. Sa levée, annoncée à l'occasion de la prochaine fête nationale du 22 juillet, ne sera probablement qu'une péripétie. Il y a dix-neuf mois, un régime communiste aux abois s'effaçait devant une junte pour sauver les meubles. Le général Jaruzelski se chargea des pleins pouvoirs en promettant à ses sujets de restaurer l'économie et en assurant à ses alliés qu'il rétablirait le monopole du parti communiste.

Personne n'oserait prétendre que la normalisation ait été conduite au terme fixé par ceux qui en prirent l'initiative. Certes, les opposants les plus actifs ont été réduits au silence. En dehors du P.C. et des groupes qu'il contrôle, il n'y a rien sur la scène politique. Le parti communiste n'a pourtant pas réussi à devenir enfin quelque chose. La récente visite du pape en Pologne a montré une fois de plus le contraste total entre la société et le pouvoir qui est supposé la représenter.

Le général Jaruzelski s'efforce alors de tirer profit des événements qui lui sont le plus défavorables. Le mois dernier, ses services essayaient de convaincre l'opinion que la tournée de Jean-Paul II consolidait le régime. Le général fut, il est vrai, aidé dans son entreprise par des hommes d'Eglise qui, « dans l'intérêt général », tiraient un trait sur la carrière d'un Lech Walesa. Aujourd'hui, il se dit assez fort pour lever l'état de guerre.

En fait, cette décision spectaculaire n'apportera guère de changements dans la vie des Polonais. L'état de guerre a d'ailleurs été suspendu depuis plusieurs mois. De plus, le gouvernement fait voter des amendements à la loi ou à la Constitution qui lui permettront de maintenir la pression. A l'avenir, l' « état de guerre » pourra être décrété seulement lorsque apparaîtra une « menace venue de l'extérieur ». Le gouvernement ne sera pas pour autant démuni de moyens juridiques pour briser les opposants. La notion d' « état d'exception » va entrer dans son arsenal.

D'autre part, la Diète va voter, en même temps que la levée de l'état de guerre, une « loi sur les règlements juridiques particuliers en temps de crise socio-économique ». Cette loi-là entrera en vigueur dès la levée de l'état de guerre et le restera jusqu'en décembre 1985. Les autorités pourront, de leur propre chef, suspendre ou destituer les directions d'associations reconnues par la loi. Le ministre de l'enseignement supérieur pourra révoquer recteurs et doyens régulièrement élus par des collèges d'étudiants et d'enseignants. Les compétences des tribunaux militaires seront élargies, les prérogatives de la censure renforcées et les pouvoirs de la police codifiés.

En levant l'état de guerre, le général Jaruzelski fait sans doute un geste en direction de la hiérarchie catholique, qui réclamait depuis longtemps une telle mesure assortie d'une large amnistie. Il essaie également de persuader les Occidentaux qu'il n'y a plus de raisons de maintenir les sanctions économiques. Il ne donne pas satisfaction à ceux qui espéraient un véritable apaisement, qui attendaient le retour à la normale et non la poursuite de la « normalisation ».

M. Walesa estime même que « beaucoup de règlements vicieux vont interdire ce qui était encore permis »... « Mieux vaudrait, dit-il encore, conserver l'état de guerre. »

La levée de l'état de guerre risque dans ces conditions de n'avoir pas l'effet bénéfique escompté. Mais, à la vérité, comment pourrait-on imaginer quelque solution satisfaisante pour une Pologne à la fois allergique et condamnée au communisme !

La lutte contre le terrorisme

En invitant les enquêteurs à la prudence et à la discrétion après l'attentat d'Orly, M. Mitterrand veut éviter de nouveaux « dérapages »

La police disposait donc, avant l'attentat d'Orly, d'informations assez nombreuses pour supposer que des terroristes étrangers étaient venus en France dans le but de fournir un soutien logistique à certains extrémistes arméniens, et assez précises pour procéder à des perquisitions très fructueuses au lendemain de cet attentat. N'aurait-elle donc pas pu l'empêcher ? Autrement dit, la police a-t-elle fait correctement son travail ? Ces questions sont posées, mardi 19 juillet, par certains organes de presse de l'opposition, et notamment par *le Quotidien de Paris* qui demande : « *Pourquoi la police a-t-elle attendu l'attentat d'Orly pour s'attaquer aux terroristes ?* » La veille, dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., Pierre Charpy affirmait ironiquement : « *Sans doute les ministres responsables de la sécurité étaient-ils trop occupés à sanctionner les policiers mécontents ou à régler les problèmes de compétence des uns et des autres pour faire leur métier.* »

Interrogé sur ces thèmes, le porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, se refusait, lundi après-midi, à tout commentaire. Mais M. François Mitterrand s'est lui aussi posé ces questions et il a demandé, lundi, des explications au ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre, et au secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, M. Joseph Franceschi. Il l'a même fait avec une certaine irritation, laisse-t-on entendre dans son entourage.

Il a été répondu au président de la République que les filatures organisées et le travail de fichage de cette « *population à risques* » avaient, certes, permis d'établir de fortes présomptions à l'égard des personnes interpellées lundi matin, sans pour autant fournir la certitude que les individus surveillés se préparaient à participer directement à un attentat. Le chef de l'État a regretté cette impuissance sans incriminer, en fin de compte, semble-t-il, le travail des policiers, qui lui avait initialement inspiré quelques doutes ; mais il l'a fait en soulignant combien les sociétés libérales du monde occidental sont devenues extrêmement vulnérables devant la montée des fanatismes.

Le chef de l'État a mis ses interlocuteurs en garde contre l'exploitation politique qui risquerait d'être faite, contre le gouvernement et la majorité, d'une présentation maladroite des faits et de l'enquête. Il a manifesté à nouveau quelque irritation à l'idée que les interpellations et les perquisitions en cours puissent donner lieu à des déclarations officielles qui pourraient ensuite se révéler intempestives. M. Gaston Defferre a ainsi renoncé au projet de communiqué que son ministère avait envisagé de diffuser, lundi en fin de matinée, et qui eût pu apparaître comme un bulletin de victoire.

Échaudé par les « dérapages » qui ont émaillé l'« affaire » des révolutionnaires irlandais arrêtés à Vincennes en août 1982, à grand renfort de publicité, avec la participation active de l'Élysée, M. Mitterrand a invité chacun à la plus extrême circonspection.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 9.)

« Il faut dissiper les peurs irrationnelles que suscite notre projet d'adhésion à la C.E.E. », nous déclare le ministre espagnol de l'agriculture

LIRE PAGE 21

La grève des pharmaciens

Le mouvement s'étend en province où notre reporter est allé interroger des praticiens d'une bourgade et d'une petite ville

De notre envoyé spécial

Château-Thierry. – A une douzaine de kilomètres de Château-Thierry (Aisne), Jaulgonne n'est qu'une minuscule agglomération de cinq cent cinquante habitants, à la charnière de la fertile Picardie et des riches coteaux de Champagne. Le village a pourtant son pharmacien, M. Jean-Jacques Gobert, qui dessert les environs.

M. Gobert, à peine âgé de trente ans, est installé depuis 1978 dans la grand-rue, tout endormie en cette période de vacances. Une épouse « prof » d'anglais, deux enfants. Dans la petite boutique, comme dans la plupart des vingt mille pharmacies d'officine de France, une affiche rappelle que le gouvernement vient d'imposer une baisse sur les médicaments. Sous l'affiche, une inscription manuscrite : « *Surtout pour l'indice des prix !* »

Dans l'Aisne, les jeunes pharmaciens sont les plus révoltés contre les diverses mesures gouvernementales (1). La semaine dernière, ils voulaient prendre d'assaut la préfecture à Saint-Quentin. Dans l'ensemble du département comme ailleurs, ils font grève du service de garde, cette corvée des pharmaciens, « *qui n'est d'ailleurs pas*, affirment-ils, *une obligation* » ; et le préfet a dû réquisitionner certains d'entre eux pour assurer les permanences de nuit et de fin de semaine.

A Jaulgonne, M. Gobert ne risque pas d'être concerné par cette mesure : « *Ici, il n'y a jamais de service de garde, les gens poussent une pointe jusqu'à Château-Thierry. Malgré tout, en cas d'urgence, il m'arrive d'accueillir un client le soir ou le dimanche. Mais c'est pratiquement du bénévolat* (2). *Il est vrai que nous avons l'habitude ! On nous considère comme un service public, alors que nous sommes toujours — et c'est différent — au service du public.* »

Fils d'instituteur et petit-fils d'agriculteurs, M. Gobert est loin de répondre au portrait de M. Homais, ce pharmacien bourgeois décrit par Flaubert dans *Madame Bovary*. C'est un long jeune homme à barbe blonde, au regard bleu et timide, derrière des lunettes à la Trotski.

JEAN BENOIT.

(Lire la suite page 22.)

(1) Entre autres : la baisse d'un point du taux de marge bénéficiaire, le blocage des prix de certains médicaments jusqu'en octobre, la baisse de 5 % à 20 % d'autres médicaments d'usage courant, la hausse de la T.V.A. et, par-dessus tout, le « coup de pouce » donné aux rares pharmacies mutualistes.

(2) Les indemnités de garde – remboursées à 100 % par la Sécurité sociale – sont de 23 F par ordonnance pour les permanences de nuit (de 21 heures à 7 heures du matin) ; de 11,50 F les jours fériés et les dimanches ; de 5,75 F les autres jours, de 7 heures à 9 heures du matin et de 19 heures à 21 heures.

Le projet de 4e chaîne

M. Motchane (P.S.) reproche aux pouvoirs publics d'avoir choisi une « logique de marché »

Ni politique d'ensemble, ni débat public. Deux traits par lesquels M. Didier Motchane résume la politique audiovisuelle du gouvernement, deux travers graves à ses yeux. « *Beaucoup de coups sont partis en deux ans*, nous déclare le secrétaire national à l'action culturelle du parti socialiste, *sans que l'on décèle une politique globale. Faute de cette approche, le gouvernement n'a pas pu non plus ouvrir le débat qui était nécessaire pour définir l'orientation à donner aux nouvelles technologies de la communication.* » Pour M. Motchane, cette absence de réflexion présidant aux actions de diversification de l'audiovisuel actuellement en cours conduit non seulement le gouvernement à emprunter un chemin qui n'est pas celui que devrait suivre la gauche mais risque aussi de conduire à l'échec.

Cette critique du responsable socialiste – l'une des plus sévères formulées à ce jour contre l'action de l'exécutif dans ce domaine – trouve son illustration dans l'analyse du dossier chaud de l'heure : celui de la quatrième chaîne ou Canal-Plus. « *Une chaîne supplémentaire, pour quoi faire ? Admettons en effet que la réutilisation de l'ancien réseau noir et blanc de la première chaîne et des préoccupations industrielles ou technologiques expliquent que l'on se lance dans l'opération, il y a trois options qui peuvent justifier un quatrième programme : renforcer et diversifier la production audiovisuelle nationale, créer une télévision de services ou innover véritablement en créant un outil de communication sociale ouvert au secteur associatif et privé.* »

De ces solutions, c'est la dernière qui aurait eu la préférence de M. Motchane. « *Mais en confiant à l'agence Havas*, dit-il, *le lancement de Canal-Plus, le gouvernement a choisi la première voie, c'est-à-dire celle d'une logique de marché : ni recours à la publicité, pour ne pas déplaire ni financement par la redevance pour ne pas alourdir celle-ci. Afin de parvenir à l'équilibre, la quatrième chaîne devra au moins recueillir un million d'abonnés si ce n'est le double. Elle sera donc contrainte d'asseoir son développement sur une diffusion massive de films grand public, selon l'aveu même des collaborateurs d'Havas, pour séduire le plus grand nombre de téléspectateurs. En dépit des escarmouches avec les professionnels du cinéma sur le nombre de films à proposer et les délais de diffusion, un accord sera vraisemblablement conclu. Mais quelles en seront les conséquences ?* »

ÉRIC RHODE.

(Lire la suite page 15.)

Mercenaires et instructeurs au Tchad

Les premiers succès de la contre-offensive gouvernementale sont dus au matériel français mais aussi à quelques dizaines de « conseillers blancs »

De notre envoyé spécial

N'Djamena. – On commence à les remarquer dans une ville où les Européens – quatre cents au maximum – ne sont plus très nombreux. Ce ne sont visiblement ni des médecins, ni des commerçants, ni des journalistes. Deux d'entre eux sont venus dans un hôtel boire une « gala », la bière nationale du Tchad, dont les aléas de la guerre civile n'ont jamais interrompu la production. Leur jeep était camouflée, mais la bosse de leur revolver était visible...

« *Nous ferions alliance avec le diable s'il le fallait pour nous tirer d'affaire.* » Cette remarque d'un proche du président Hissène Habré, au début de l'offensive des rebelles de l'ancien président Goukouni Oueddeï dans l'est du pays, explique la présence de ces Blancs un peu particuliers. Le ministre de l'information, M. Soumaila, a été tout aussi limpide, lundi 18 juillet. « *Nous pouvons faire appel à des pays amis mais nous pouvons aussi nous faire assister par des personnes individuelles qui ont la capacité de nous aider* », a-t-il déclaré.

Les « conseillers blancs » se divisent en fait en deux groupes bien distincts : il y a d'abord les douze « techniciens en civil » du service action de la Direction générale pour la sécurité extérieure (D.G.S.E., l'ancien SDECE). Commandés par un colonel, ils dépendent uniquement de leurs supérieurs français et ne sont pas intégrés dans les forces tchadiennes, dont ils n'endossent à aucun moment l'uniforme. Ils sont chargés de réceptionner le matériel livré par Paris, notamment les automitrailleuses légères (A.M.L.), qui ont joué un rôle décisif dans la contre-offensive gouvernementale, et d'initier les soldats tchadiens à leur maniement. Ils ne sont, théoriquement, pas autorisés à quitter N'Djamena, mais se permettent quelques entorses à cette règle pour accompagner le matériel expédié par avion de la capitale jusqu'à Abéché ou Biltine, dans l'est du pays. On les voit donc à bord des vieux D.C.-3 et D.C.-4 des forces aériennes tchadiennes, ainsi que de deux gros porteurs Hercules C-130 « prêtés » aux autorités de N'Djamena, le premier par le Zaïre, le second par une compagnie commerciale privée, qui assurent l'acheminement des armes et des munitions.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 3.)

Un Parlement à l'anglaise ou à l'italienne ?

Un retour, même partiel, au scrutin proportionnel risquerait de détruire le régime auquel la gauche s'est ralliée en 1981

par MAURICE DUVERGER

Que préfèrent les Français : un Parlement à l'anglaise ou à l'italienne ? Le candidat Mitterrand ayant promis d'introduire le scrutin proportionnel dans les élections à l'Assemblée nationale, cette question sera bientôt soulevée devant nos concitoyens, sans qu'ils puissent d'ailleurs y répondre eux-mêmes puisque un référendum sur ce thème est politiquement improbable, même s'il est juridiquement possible. Elle se posera sans doute de façon moins brutale : l'actuel scrutin majoritaire à deux tours atténuant la rigidité du tour unique appliqué par les Britanniques et la quarante-septième des « Cent dix propositions » de 1981 pouvant conduire à une dose modérée de proportionnelle pour les législatives comme pour les municipales.

La comparaison avec nos voisins du nord-ouest et du sud-est a le mérite de bien circonscrire les termes du problème et la nature des solutions qui peuvent lui être apportées. Grâce au mécanisme du ballottage, la bipolarisation de la Ve République est plus souple que celle du Royaume-Uni, parce qu'elle oppose deux coalitions et non deux partis. Elle laisse une grande liberté de mouvement à l'intérieur de chacune, comme on l'a vu avec les querelles entre chiraquiens et giscardiens ou communistes et socialistes. Néanmoins, l'une et l'autre donnent aux électeurs le même privilège, au même prix. Elles leur permettent de choisir la majorité, le gouvernement et leur chef commun, et de les mettre en place pour toute la législature avec les moyens nécessaires pour décider, de les juger ensuite en toute connaissance de cause, enfin de les confirmer ou de les révoquer. Mais elles réduisent en même temps l'expression de l'opinion publique à une image bicolore, où les nuances sont beaucoup moins subtiles qu'à travers la quinzaine de groupes du Reichstag de Weimar, les dix à quatorze des états généraux hollandais, la douzaine du Folketing danois et de la Knesset israélienne, la dizaine de notre Assemblée nationale de la IVe République.

(Lire la suite page 2.)

Max Ernst à la Fondation Maeght

Les stratagèmes d'un inventeur d'images qui a choisi la voie de l'irrationnel

Max Ernst, oiseleur et visionnaire des forêts dans la nuit rhénane, est à la Fondation Maeght avec cent quarante peintures, dessins et sculptures empruntés à des musées et collectionneurs de deux continents. Quelques-unes de ses œuvres mal aimées figurent ici, à Saint-Paul-de-Vence : *Loplop présente une jeune fille, le Jardin de France*...

Tout Max Ernst est là, en vérité : ses dessins d'avant les années 20, où s'annonçaient ses premières « perturbations » dont il a su faire un art ; sa *Dernière forêt* de Seillans, dans le Var, faite de bois flotté, collé sur un fond bleu de Prusse. Certains tableaux que Jean-Louis Prat, directeur de la Fondation Maeght, a réussi à emprunter aux Etats-Unis, n'ont jamais, ou très rarement, été présentés en France. De plus, l'exposition réunit l'œuvre sculpté du peintre, activité secrète placée sous le signe du « *Gai lustig* », drôle de petit personnage tout de guingois et petit attardé du cubisme.

Commencée dans les années 30, affirmée dans les années 40-50, heures de la maturité de l'homme, développée plus tard, la sculpture, qui doit beaucoup aux sorciers fabricants de fétiches, semble matérialiser sa petite faune des eaux, des airs et des forêts : ses loplop, oiseaux supérieurs qui ont des airs de serpent, ses dieux bicornes, ses déesses des mers... Elle apporte la preuve de leur existence jusque-là fictive. Soudain, Max Ernst rit.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 13.)

Le Monde

idées

Politique

La France traverse des temps difficiles : pour Pierre Lefranc, le seul moyen pour le président de la République de retrouver la confiance indispensable serait de mettre sur pied une équipe gouvernementale au-dessus des partis. François Goguel se demande si le virage intervenu dans la politique économique ne justifierait pas un recours anticipé au suffrage universel. Maurice Duverger met en garde contre le danger d'une modification de la loi électorale qui rendrait impossible la formation d'une majorité cohérente. Quant à Gilbert Comte il montre, à propos d'un livre de Bertrand Renouvin, comment le « politique d'abord » de Charles Maurras a tenu l'Action française à l'écart des luttes sociales, malgré son anticapitalisme instinctif, et l'a vouée ainsi à l'impuissance.

Un Parlement à l'anglaise ou à l'italienne ?

(Suite de la première page.)

Avec plus de onze partis représentés, la Chambre italienne comporte des avantages et des inconvénients exactement inverses. Elle permet aux citoyens de mieux exprimer leurs états d'âme. Elle les empêche de choisir une majorité de gouvernement et transfère ce soin aux états-majors des partis. Les électeurs se bornent à redistribuer les cartes. Une fois l'opération terminée, ils sont hors jeu jusqu'à la nouvelle donne, lors des prochaines législatives. Les coalitions se font et se défont sans qu'ils puissent exprimer leur avis. Bien que défaite et représentant désormais moins du tiers des députés, la démocratie chrétienne continuera de dominer les prochains ministères comme tous les précédents depuis 1945. Encore ne voit-on pas à Rome ce qu'on voyait à Paris avant 1958 : la même législature basculant de droite à gauche ou de gauche à droite entre deux élections, comme celle qui est passée de Pinay à Mendès.

Un sentiment d'aliénation

On comprend le sentiment d'aliénation des Italiens, enfermés dans un système qui les prive de la possibilité de choisir une politique et une équipe, et de les changer en cas d'échec. Nous avons connu ce merveilleux mécanisme de dilution des responsabilités et d'omnipotence des notables ou des appareils. Il flatte la vanité de parlementaires auxquels il *donne l'impression de la toute*-puissance. Hégémonie purement illusoire, qui masque une paralysie pratique. Fragiles et divisées, les coalitions sont incapables de décisions qui dépassent la gestion quotidienne des affaires courantes. Presque toujours orientées vers le centre, elles favorisent le développement de partis extrémistes, condamnés à une opposition permanente *qui les* entoure d'une auréole d'intransigeance et de désintéressement en face des compromissions où s'enlisent les gouvernementaux.

La proportionnelle ne fonctionne pas plus mal en Italie qu'ailleurs. Elle a engendré des conséquences pires aux Pays-Bas et en Belgique, pour ne point parler de la République de Weimar et de la France entre 1946 et 1958. Elle fonctionne à peine mieux au Danemark. Cependant, elle n'a pas empêché la formation de majorités stables en Norvège de 1945 à 1963, en Suède de 1936 à 1976 et depuis 1982, en Autriche de 1966 à 1983, en République fédérale d'Allemagne depuis 1949, et même en Grèce et en Espagne aujourd'hui.

Ecartons les deux derniers exemples, trop récents et trop brefs pour être valables. Tous les autres ont deux traits communs, qu'on ne retrouve pas chez nous : l'absence d'un parti communiste ou sa réduction à un groupuscule marginal, et la puissance d'un parti socialiste étroitement lié à une confédération syndicale en position d'hégémonie. Cela donne à la gauche une organisation à la fois forte et réaliste qui empêche l'éparpillement au centre. Malgré tout, les majorités restent à la merci de la moindre poussée médiane. Détruites à Oslo depuis 1963, à Stockholm de 1976 à 1983, à Vienne depuis les dernières élections, elles ont failli l'être en 1982 à Bonn, où elles dépendent d'un petit groupe qui fait payer très cher sa participation gouvernementale.

La nostalgie

Comment ne pas craindre qu'un retour à la proportionnelle ne *détruise au Palais-Bourbon le* modèle de Londres et n'installe à sa place celui de Rome, qui s'est incarné sous la IVe République et dont presque toute la classe politique garde la nostalgie ? Sans doute n'est-il pas question de revenir intégralement au système électoral d'avant 1958, mais seulement d'atténuer le scrutin majoritaire. Certains rêvent simplement d'ajouter aux quatre cent quatre-vingt-onze sièges actuels, qui resteraient soumis aux mêmes règles qu'aujourd'hui, cent cinquante à deux cents sièges supplémentaires pourvus à la proportionnelle.

C'est oublier qu'il aurait suffi d'une centaine pour empêcher que les législatives ne dégagent une majorité en 1962, 1967, 1973 et 1978, comme elles l'ont fait. En théorie, celles de 1968 et de 1981 auraient pu y parvenir malgré une telle adjonction, mais elles n'y auraient pas réussi en pratique, les votes effectifs dans les deux cas reflétant les conséquences d'une bipolarisation imposée par les mécanismes du scrutin actuel. Ainsi, moins de 17 % de proportionnelle accolés à plus de 83 % de scrutin majoritaire suffiraient à faire disparaître les gouvernements stables que nous connaissons depuis plus de vingt ans.

Cela mérite réflexion, avant d'appliquer une proposition 47 que pas un électeur de François Mitterrand sur mille n'a prise en considération au moment de son vote. Certains pensent d'ailleurs que la fidélité à un tel engagement dissimulerait opportunément un moyen de limiter une défaite éventuelle de l'actuelle majorité, en empêchant la victoire corrélative de l'opposition, grâce à une confusion où n'apparaîtraient ni vainqueur ni vaincu. Une telle entreprise pourrait avoir un effet de boomerang : toute manipulation du mode de scrutin avant le renouvellement d'une Assemblée étant considérée par beaucoup de citoyens comme une manœuvre du gouvernement pour avantager ses partisans. On peut douter que la gauche ait intérêt à s'engager dans une telle voie.

D'autant qu'elle risquerait ainsi de détruire le régime auquel son succès de 1981 l'a précisément ralliée. Il ne repose pas seulement sur l'élection du président au suffrage universel, mais aussi sur l'existence d'une majorité. Sans elle, ni le gouvernement ni le chef de l'État n'auraient les moyens d'agir efficacement. Et la dissolution n'y changerait rien, car son efficacité est quasiment nulle avec la proportionnelle. On vient de le voir à Rome. On l'a vu à Paris en 1956. On le voit partout dans la même situation.

MAURICE DUVERGER.

En appeler au suffrage universel

par FRANÇOIS GOGUEL (*)

IL est souvent advenu en France, depuis plus d'un demi-siècle, que, après l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de gauche, la politique financière et économique initialement adoptée ait dû être profondément modifiée au bout d'un peu plus ou d'un peu moins de deux ans. C'est ce qui s'est produit en 1926, après les élections de 1924, avec l'accession de Raymond Poincaré au ministère des finances ; en 1934, après les élections de 1932, avec celle (hélas !) de Germain-Martin ; en 1938, après les élections de 1936, avec celle (enfin !) de Paul Reynaud ; en 1947, après les élections de 1946, avec celle de René Mayer ; en 1957, après les élections de 1956, avec celle de Pierre Pflimlin.

La règle de la souveraineté parlementaire

En aucune de ces circonstances, le changement de politique, cependant toujours lié à un changement parallèle de la compositon du gouvernement et de la majorité parlementaire, n'a été soumis à l'approbation du suffrage universel. Il y avait là une conséquence de cette règle de la souveraineté parlementaire que *nul n'a énoncée aussi clairement que* Léon Blum, lorsque, après le discours de de Gaulle en 1946, à Bayeux, il a écrit : *« Sur le principe qui est tout bonnement le principe républicain, il n'y a ni compromis ni conciliation possible : le premier et le dernier mot doivent appartenir à l'Assemblée élue au suffrage universel direct. »*

On peut penser que ce fonctionnement des institutions en vase clos n'était pas sans inconvénient, parce qu'il empêchait que le peuple se sentît vraiment engagé par la nouvelle politique du pouvoir. Il en allait tout autrement dans la démocratie britannique : les changements de majorité survenus dans la Chambre des communes, en 1922 puis en 1931, y furent immédiatement suivis de nouvelles élections qui permirent aux électeurs de les approuver.

La situation actuelle de la France est différente de celles qui viennent d'être évoquées.

Le premier ministre de 1983 est celui de 1981. Le ministre des finances qui, en juin 1982, puis en mars 1983, a eu la charge de définir et d'appliquer une politique de rigueur est celui qui, au lendemain des élections de 1981, avait tenté une relance par l'accroissement du pouvoir d'achat. La majorité parlementaire qui, *en juillet* 1982, puis en avril 1983, lui a consenti les moyens de sa nouvelle politique est strictement identique à celle du début de la législature. Les critiques et les réserves formulées par le parti communiste et par une fraction du parti socialiste ne se sont pas traduites « visiblement » par des votes hostiles.

En dépit du doute que (malgré la prise de position catégorique du président de la République) ces critiques et ces réserves ne peuvent pas ne pas créer quant à la durée de la nouvelle orientation de la politique du pouvoir, l'identité des hommes et celle de la majorité peuvent donc être considérées comme rendant superflue *toute consultation du suf*frage universel, la majorité actuelle ayant légalement été élue pour cinq ans.

La confiance, base des institutions

Comment oublier cependant que lorsque, de 1960 à 1962, une fraction de la majorité issue des élections de novembre 1958 a pris une attitude de réserve ou d'hostilité à l'égard de la politique algérienne du chef de l'Etat, sans aller cependant jusqu'à traduire « visiblement » son opposition dans un scrutin décisif, le général de Gaulle a jugé nécessaire de consulter le peuple par référendum ? Car, à ses yeux, comme il devait le dire plus tard, *« la confiance que se portent mutuellement le pays et le chef de l'Etat est à la base de nos institutions »*.

On ne saurait donc exclure, au cas où se prolongerait la situation actuelle de l'opinion, telle que la font connaître les élections partielles et les sondages — et telle que la révéleront dans quelques mois les élections à l'Assemblée européenne, — que vienne le moment où François Mitterrand jugera nécessaire au plein *exercice de ses responsabilités de vé*rifier non seulement que le pays lui fait encore confiance, mais qu'il peut lui-même faire confiance au pays pour le soutenir.

Il semble que la nature des problèmes qui se posent aujourd'hui à la France — comme le texte même de la Constitution — exclue qu'une telle *vérification puisse être opérée* par un référendum.

Mais ce serait en tout cas au président de la République, et à lui seul, qu'il appartiendrait de décider s'il y a lieu ou non, pour garantir le « fonctionnement régulier des pouvoirs publics », de dissoudre l'Assemblée nationale, afin de permettre au suffrage universel d'avoir lui même « le dernier mot ».

Quelle que soit cependant à cet égard la responsabilité éminente, et finalement exclusive, du président de la République, il serait tout à fait injustifié de considérer comme des factieux ceux qui, pensant qu'une dissolution serait aujourd'hui utile, rendent publique leur opinion. Dans une démocratie, demander que la parole soit donnée au suffrage universel ne saurait jamais être considéré comme une attitude subversive.

(*) Ancien membre du Conseil constitutionnel.

La clé

par PIERRE LEFRANC

C'EST certain, le monde traverse une période difficile. Sans doute les raisons de la crise résident-elles dans le fait que les nations pauvres ont cessé d'accepter leur triste situation et que les nations riches ne disposent donc plus des moyens de les exploiter. Pour les anciens riches, sauver l'essentiel, c'est-à-dire leur niveau de vie, n'est pas simple, et les spécialistes commencent à douter de leur science et à perdre leur réputation.

Pour ce qui est de la France, la majorité d'aujourd'hui, après quelques prodigalités, reprend la politique de ses prédécesseurs, lesquels s'empressent de critiquer ce qu'ils ont préconisé de leur temps. C'est un peu comique, mais surtout navrant.

Ce qui manque, aujourd'hui comme hier, c'est le sentiment qui change les basses manœuvres en grandes entreprises et qui transforme les défaites en victoires, c'est-à-dire : la confiance. Tous en sont d'accord. Hélas! il n'y a pas de formule magique pour faire naître et s'épanouir cette fleur rare, et les meilleures intentions, comme les plans les plus parfaits, sont souvent vouées à l'échec si elle n'est pas au rendez-vous.

L'intérêt de toutes les Françaises et de tous les Français est pourtant, toute considération de classe et d'appartenance mise à part, que leur pays domine le mieux possible les difficultés du jour. Certes, ce n'est pas l'avis des chefs des diverses factions qui ne pensent qu'à conserver ou à reprendre le pouvoir, mais nous, simples citoyens, contribuables essoufflés, travailleurs à la veille du chômage, employeurs au bord du dépôt de bilan ou de la dépression, nous nous moquons équilatéralement de la carrière de M. X... ou de M. Y... Ce qui nous importe, c'est l'avenir de notre pays, qui se confond avec le nôtre.

Dès lors, interrogeons-nous sur les critères appréciables *qui* font naître cette précieuse confiance, et puisque nos dirigeants sont là pour encore trois ans quant aux députés, et pour cinq ans en ce qui concerne le chef de l'État, et que c'est avec eux qu'il faudra ou sombrer ou surmonter la tempête, voyons ce qui pourrait dissiper le doute qui rend inefficaces toutes leurs initiatives. La confiance s'impose spontanément, ce qui n'a pas été le cas, ou peut naître d'une pratique. En l'occurrence, la pratique des deux années passées ne l'a pas suscitée. Un fait nouveau, un choc est donc le seul moyen de revenir sur la profonde défiance qui s'est installée.

Des croyances à briser

Les Français ne sont pas persuadés que l'action du chef de l'État soit exempte d'esprit de parti, ils ne croient pas qu'il échappe au criminel et rétrograde principe de la lutte des classes, ils n'estiment pas qu'il soit décidé à se séparer des plus sectaires de ses amis si l'intérêt général le réclamait. C'est en brisant ces croyances que le chef de l'État peut provoquer l'événement de nature à susciter la forte émotion qui fera basculer la tendance, qui fera passer de l'indifférence critique à l'adhésion active.

De Gaulle, quand il voulut l'appui de la nation, et il réussit à obtenir *celui de quatre-vingts* Français *sur* cent, appela autour de lui des représentants de toutes les opinions — y compris en 1944 les communistes pour des raisons liées à la conjoncture. C'est ce qu'il appartient à l'actuel chef de l'État d'entreprendre et de réussir.

De plus, ce qu'il est convenu d'appeler la gauche : le parti socialiste *plus* le parti communiste *plus* des groupuscules, n'a pas été majoritaire en 1981. Cet agglomérat n'aurait pas gagné l'élection présidentielle sans un million de voix venues de l'ancienne majorité et neuf cent mille bulletins blancs. Demain, réduite à ses seules forces, la gauche ne passera plus, et si l'on cherche à éviter de retomber dans un conser*vatisme stérile, il faut que ces quel*que deux millions de citoyens se sentent directement associés à la tentative en cours.

Baptisons cette ambition comme on voudra : l'union nationale ou le salut public, qu'importe ! Il s'agit de rassembler les Français sur la France, sur l'avenir de la France. Ne refuseront alors que ceux qui pensent uniquement à leur petite personne.

Quant à la politique à suivre, il ne sera pas difficile de mettre tout le monde d'accord puisqu'il est vrai qu'entre celle appliquée maintenant par M. Delors et celle menée par M. Barre, à l'autre bout de l'éventail, il n'y a guère de différence.

Oui, il n'y a pas d'autre moyen de faire naître la confiance que de montrer son désintéressement et, au-delà des factions, son dévouement entier à la chose publique.

Monsieur le président de la République, bousculez quelques-uns de vos amis et montrez au pays, par la composition d'une équipe gouvernementale au-dessus des partis, que vous êtes, pour le pire et le meilleur, le président de tous les Français.

C'est à ce prix seulement que naîtra le consensus national sans lequel vous courez à l'échec.

LU

« CHARLES MAURRAS ET LA QUESTION SOCIALE », DE BERTRAND RENOUVIN

Un anticapitalisme de droite

AU fil des siècles, les idées cheminent et se distribuent entre les partis suivant des itinéraires singulièrement complexes. Cinquante-neuf ans avant le *Manifeste* communiste, où Karl Marx dénonçait de sa plume flamboyante le sec *« paiement au comptant »* instauré par la bourgeoisie comme nouveau rapport social entre les hommes, Rivarol désignait derrière les premiers troubles révolutionnaires en France l'œuvre pernicieuse de ceux qu'il nommait déjà très explicitement *« les capitalistes »*.

Au nom de la monarchie expirante, il lança contre eux un avertissement solennel : *« La faveur que le gouvernement accorde aux sujets doit toujours être en raison inverse de la mobilité de leurs richesses. Ainsi celui qu'on doit favoriser le plus, c'est le laboureur... Je mets au dernier rang l'homme à argent, qui, tel qu'un magicien, peut d'un trait de plume transporter sa fortune au bout du monde ; et qui, n'agitant jamais que des signes, se dérobe également à la nature et à la société... Cette maxime est fondamentale, et on peut toujours juger un ministre d'après elle. »*

Cette hostilité envers la finance, rivale ou usurpatrice du pouvoir traditionnel, obéissait à la logique même du royalisme de droit divin, puisque, sauf le ciel, nul ne domine la couronne. Comme en témoignent les introuvables Mémoires du marquis de Ferrières, d'autres partisans de Louis XVI aperçurent le danger pendant les débats de la Constituante. Cette vigilance d'une droite opposée par nature au pouvoir occulte de l'or déclina tout au long du dix-neuvième siècle avec les légitimistes. Puis elle se réveilla soudain au début du nôtre, quand Charles Maurras dota la contre-révolution d'un système doctrinal ferme et rigoureux.

Monarchiste lui-même, héritier de cette longue et honorable tradition, M. Bertrand Renouvin puise en elle un anticapitalisme viscéral. Après une rupture sans explications claires avec le maurrassisme, il évolua vers un gauchisme indéfinissable, assez superficiel dans ses formulations. Cette mue bizarre ne l'empêche pourtant pas d'examiner aujourd'hui la philosophie sociale du maître de sa jeunesse dans un petit ouvrage concis, solide, pourvu d'une documentation remarquable.

Camelots du roi et syndicalistes révolutionnaires

Un recours systématique aux archives, un dépouillement minutieux des collections de *l'Action française* sur une quarantaine d'années, donnent à son travail d'apparence modeste la vigueur d'une irréfutable argumentation. Textes en main, il sort du néant une Action française inconnue, favorable dès sa naissance aux revendications ouvrières, capable de soutenir avec une belle constance les syndicalistes de 1906, la journée de huit heures en 1920, et les principales réformes du travail sous le Front populaire.

En 1909, le gouvernement républicain, attaqué par les camelots du roi et les syndicalistes révolutionnaires, les emprisonna dans des cellules voisines, avec la certitude qu'ils supporteraient mal leur cohabitation. Le calcul se retourna vite contre ses auteurs. Selon le témoignage du maurrassien Maurice Pujo, les détenus découvrirent qu'ils appartenaient *« au même monde »*, celui *« où l'on suit des idées et non des intérêts, une pensée raisonnée et non des sentiments confus... »* Chacun était certain que *« son interlocuteur avait payé de sa personne »*.

Malgré de remarquables intuitions sur l'avenir des sociétés marchandes, un véritable amour du peuple, l'Action française rata complètement sa conquête du prolétariat. Ceux qui la connurent de l'intérieur, et pas seulement par les livres, savent qu'elle garda jusqu'à la fin d'intrépides militants ouvriers, comme le populaire Bouboule dans le dix-huitième arrondissement de Paris, les frères Moisy à la Convention. Dans sa valeur théorique, son fameux *« politique d'abord »* — c'est-à-dire la certitude qu'une conquête préalable du pouvoir constituait la suprême urgence, avec le retour de la monarchie, — n'en confinait pas moins les luttes sociales dans un combat tactiquement secondaire. Par là, Charles Maurras lui-même se condamnait à *l'impuissance*.

Au moment où beaucoup de livres sur la droite et la gauche ramènent la France moderne aux origines de sa récente histoire, celui de M. Bertrand Renouvin apporte sur le débat une contribution discrète mais fort estimable.

GILBERT COMTE.

★ *Charles Maurras et la question sociale*, de Bertrand Renouvin. Ed. Le Lys Rouge (17, rue des Petits-Champs), 224 pages, 98 francs.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

AFRIQUE

Sénégal

Le président Diouf va devoir accentuer la politique d'austérité

De notre correspondant

Dakar. – *« Le gouvernement ne prendra pas de vacances cette année. »* Annoncée en manchette du quotidien national *le Soleil*, la nouvelle pourrait être le coup d'envoi d'une campagne destinée à préparer l'opinion publique à un renforcement de la politique d'austérité mise en œuvre depuis 1980.

Divulgué par le principal organe de presse de l'opposition, *Takusaan*, proche du Parti démocratique sénégalais de Mᵉ Abdoulaye Wade, un mémorandum récent, et en principe confidentiel, de la Banque mondiale note en effet : *« Conscientes de ce que la dégradation de la situation financière du Sénégal a été causée par une augmentation trop rapide des dépenses ordinaires de l'Etat, en particulier de la masse salariale et des subventions, les autorités ont décidé »*, bien que les causes de ce déficit structurel ne puissent être résorbées qu'à moyen terme *« de réduire la croissance des effectifs de la fonction publique, le déficit de la caisse de péréquation et de stabilisation des prix* (qui permet notamment à quelques produits de très large consommation d'être vendus en dessous de leurs prix réels) *et les subventions aux entreprises publiques »*. Moyennant quoi il pourra être procédé à un *« rééchelonnement du service de la dette avec les membres des clubs de Paris et de Londres »*, tandis qu' *« une assistance budgétaire d'au moins 20 milliards de francs C.F.A. »* sera accordée par la Banque mondiale et le F.M.I., en complément de leurs aides antérieures.

En clair, cela signifie qu'en contrepartie d'une consolidation du crédit du Sénégal à l'extérieur, l'annonce sera prochainement faite d'un très fort coup de frein dans le recrutement des fonctionnaires et des employés de plusieurs grandes sociétés. En même temps, seront prises des mesures de relèvement des prix de quelques denrées et marchandises de base, tandis que la politique du crédit sera rendue plus restrictive et sélective et que les traitements et les salaires, qui ont déjà mal suivi la hausse du coût de la vie depuis quelques années, seront très probablement bloqués dans les mois à venir, sauf, peut-être, les plus modestes.

La campagne électorale du début de l'année n'était évidemment pas favorable à l'énoncé d'aussi dures vérités. Ensuite, le chef de l'Etat a été accaparé, pour l'essentiel, par la formation du nouveau gouvernement, puis, à l'approche du sommet de l'O.U.A., où il a joué, comme on le sait, un rôle de premier plan, par quelques grands problèmes africains : Sahara occidental, action libyenne au Tchad...

Une certaine solitude

A présent, les problèmes d'intendance apparaissent dans toute leur acuité et l'opinion publique risque d'avoir du mal à en saisir toute la gravité. Ne mettait-on pas officiellement en avant, il y a très peu de temps encore, la bonne tenue de la pêche, des phosphates et du tourisme, la récolte record de coton (plus de 50 000 tonnes en graines à la dernière campagne), la très nette remontée de la production arachidière (plus de 1 million de tonnes en graines récoltées en 1982-1983, dont près de 900 000 tonnes commercialisées). Il est vrai qu'on se gardait de mentionner le niveau relativement élevé du prix d'achat aux cultivateurs par rapport à des cours mondiaux en baisse sensible – ce qui a contraint l'Etat l'an dernier à décaisser plus de 15 milliards de francs C.F.A. pour combler la différence. Seule, durant la dernière campagne agricole, la production céréalière était en baisse (585 223 tonnes de mil et de sorgho notamment, contre 736 412 en 1981-1982) ; mais on escomptait un rapide redressement de cette situation grâce au relèvement des prix d'achat de ces produits aux paysans, qui venait d'être décidé : de 50 F à 55 F C.F.A. le kilo pour le mil et le sorgho, de 47 F à 50 F pour le maïs et de 51,50 F à 60 F pour le riz.

Le *« creux de l'été »* devrait, certes, limiter les risques d'agitation sociale consécutifs au renforcement de la politique d'austérité. De nombreuses et dures grèves « sauvages » intervenues ces derniers mois, souvent à l'insu des syndicats officiellement reconnus, comme la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal, la centrale ouvrière la plus importante, très proche du pouvoir, incitent cependant à la prudence ; de même que la « grogne » constatée plus récemment, toujours pour des raisons essentiellement économiques, dans les rangs de plusieurs grands corps de l'État, comme la Douane et même la police.

On laisse entendre ici, d'autre part, que, pour mieux faire accepter les mesures annoncées, une vigoureuse relance de la politique de lutte contre la corruption et l'« enrichissement illicite » qui paraissait être un peu en veilleuse depuis quelques mois, pourrait être décidée. En dépit de son éclatant succès électoral de la fin février dernier, le président Diouf et son entourage immédiat peuvent ressentir une certaine impression de solitude.

La plupart des dirigeants historiques du parti socialiste, laissés à la tête de la formation gouvernementale lors du dernier congrès national de celle-ci, en décembre dernier, mais presque tous écartés néanmoins du pouvoir pour être relégués à des postes plus ou moins honorifiques à la faveur du remaniement du début avril, ont des « états d'âme ». Le parti tout entier se trouve plus ou moins démobilisé.

Du côté de l'opposition, toujours aussi divisée et toujours très mal remise de son échec électoral du premier trimestre, les choses ne vont guère mieux, comme l'atteste notamment la situation du Rassemblement national démocratique de Cheikh Anta Diop, dont vient de se séparer avec éclat celui qui avait été jusqu'à présent son plus solide second, Mᵉ Babacar Niang. Il a été suivi dans la dissidence par plusieurs autres cadres et militants de qualité. Seul, finalement, résiste, bien qu'amoindri lui aussi, le parti démocratique sénégalais (P.D.S.) de Mᵉ Wade qui propose au pouvoir la tenue d'une « table ronde » sans exclusive qui devrait déboucher sur une association aux responsabilités.

Entre ces deux ensembles antagonistes, de nombreuses personnalités regroupées dans divers comités de réflexion politique qui ont généralement soutenu la candidature de M. Diouf mais qui, pour le moment, demeurent pour la plupart dans l'expectative.

PIERRE BIARNÈS.

Rwanda

La rééducation des « vagabondes »

Kigali. – Les autorités du Rwanda ont décidé de supprimer ce qu'elles qualifient de « prostitution » en envoyant les « vagabondes » – toutes les femmes en situation irrégulière – dans un camp de rééducation par le travail, à 60 kilomètres à l'est de Kigali, où elles sont détenues parfois arbitrairement.

Pour une période allant de six mois à trois ans, ces femmes sont condamnées à des travaux agricoles ou domestiques dans une ferme isolée rebaptisée « camp de production et de rééducation », sous la surveillance d'une douzaine de gardiens, anciens militaires.

Au ministère de la justice, on reconnaît que ces jeunes femmes n'ont pas commis d'infraction grave, mais qu'elles sont *« dans une situation où elles pourraient en commettre »*. La majorité des détenues – quatre-vingt-cinq sur cent soixante-sept, selon le directeur du camp, M. Ferdinand Sehire-Harelimana – n'ont pas été jugées, plus de quatre mois après leur arrestation, laquelle, selon diverses sources concordantes, relève parfois du plus pur arbitraire.

Le ministre de l'intérieur, M. Thomas Habanabakize, a reconnu qu'il y avait eu des « *bavures* » *lors de rafles* massives qui ont eu lieu en février-mars. Ainsi, l'arrestation de quelques jeunes filles accusées d'avoir des relations trop libres avec des Européens – notamment de jeunes coopérants français – a provoqué une très vive émotion dans la communauté étrangère à Kigali (*le Monde* du 29 avril).

Pourtant, les jeunes filles possédaient un emploi parfaitement régulier. L'une d'elles a été torturée par des policiers qui voulaient lui faire avouer *« ce qu'elle faisait exactement avec ses amis blancs »*, selon des sources diplomatiques à Kigali. Une autre n'a pu être libérée que parce que son compagnon a produit les documents nécessaires à leur mariage.

Pour le ministre de la justice, M. Charles Nkurunziza, ces arrestations avaient pour but de lutter contre le « libertinage ». *« Nous sommes contre ce qui risque d'entraîner notre jeunesse dans le pourrissement. (...) Mais il n'est pas interdit d'aller dans une boîte de nuit avec des Européens. »*

A la suite de démarches diplomatiques, ces jeunes filles ont été libérées sur l'ordre du président rwandais, M. Juvenal Habyarimana, qui se déclare très choqué des accusations de racisme portées contre son pays.

A l'invitation du gouvernement, des journalistes étrangers – dont l'envoyé spécial de l'A.F.P. – ont pu récemment visiter le camp de rééducation installé à quelques kilomètres de la ville de Rwamagana.

Les détenues, âgées en général d'une vingtaine d'années, après avoir été ramassées en ville par la police sans document (papier autorisant à vivre dans une commune autre que celle de la naissance), ont été tondues et envoyées dans le centre, où elles sont occupées à des travaux collectifs.

Elles soulignent le caractère arbitraire de leur arrestation. *« La plupart d'entre nous,* déclare l'une des détenues, approuvée par les autres, *avaient leurs papiers lorsqu'elles ont été arrêtées. »*

Quant aux conditions de détention, elles affirment qu'elles sont *« très mauvaises »*. Un Père belge qui visite le centre une fois par semaine estime, lui, qu'il n'y a pas de mauvais traitements et explique la présence de certaines femmes par *« des vengeances contre des fonctionnaires qui avaient un « deuxième bureau »]* (une maîtresse) ».

« Beaucoup de filles ont été arrêtées parce qu'elles s'étaient refusées à un agent de la sûreté », note un diplomate en poste à Kigali. En privé, un membre du gouvernement reconnaît qu'il y a *« beaucoup de braves filles »* dans le camp de Rwamagana.

FRANÇOIS ROBINET
(A.F.P.)

Tchad

Mercenaires et instructeurs

(Suite de la première page.)

Ces « techniciens » ont été, pour la plupart, entraînés au camp du service action de la D.G.S.E., à Cercottes, près d'Orléans. Jeunes, disciplinés et point trop bavards, ils sont faciles à distinguer de la vingtaine de mercenaires que les Tchadiens ont engagés directement en France et en Belgique. Faute de moyens sans doute, N'Djamena n'a pas choisi le haut de gamme du mercenariat international. Frisant parfois la cinquantaine bedonnante, ils n'ont pas grande allure malgré leur short kaki et leur chapeau de brousse. L'un d'eux, que ses camarades ont surnommé « E.T. », affirme venir des Comores, où règne toujours le célèbre Bob Denard. Il n'a toujours pas compris la signification de son surnom.

Certains de ces mercenaires sont affublés d'invraisemblables casques coloniaux, comme on n'en voit plus en Afrique. Ces défroques ne les empêchent pas de jouer un rôle important auprès des forces du président Hissène Habré. Ils savent, en effet, réparer une A.M.L. en panne et enseigner aux soldats le maniement de certaines armes. Leur simple présence aurait, en outre, une vertu réconfortante sur la troupe...

Les « techniciens » de la D.G.S.E. ne participent pas directement aux combats. On ne les a vus à Abéché, par exemple, qu'après la reprise de la ville, mardi 12 juillet. Le rôle des « contractuels », comme on appelle par euphémisme les mercenaires, est moins clair. Selon une rumeur, ils auraient reçu livraison de missiles anti-chars Milan. Ce serait là un usage surprenant de cette arme, très coûteuse, et trop puissante pour les accrochages entre véhicules légers qui caractérisent jusqu'à présent les combats. Certains de ces hommes ont été vus munis du fusil d'assaut américain M-16, ce qui semble indiquer qu'ils font parfois plus que réparer le matériel et instruire les troupes.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *La radio du gouvernement d'union nationale de transition du Tchad (GUNT)* de l'ancien président Goukouni Oueddeï a condamné lundi 18 juillet, dans un commentaire particulièrement violent, l'attitude de la France dans le conflit tchadien. La radio du GUNT, émettant depuis Bardai (dans le Tibesti, nord du Tchad), a affirmé que *« la politique interventionniste de la France »* n'avait pas subi de modifications *« en dépit des changements politiques intervenus dans ce pays »*. Affirmant que la France incarnait, aux côtés des États-Unis, *« l'impérialisme international »*, la radio a pousuivi : *« La France a donné des preuves irréfutables de ses immixtions multiformes dans les affaires intérieures tchadiennes. »* – *(A.F.P.)*

Namibie

Un juge sud-africain présidera le futur « Conseil d'Etat »

De notre correspondant

Johannesburg. – L'administrateur général sud-africain de Namibie, M. Willie Van Niekerk, a officiellement promulgué lundi 18 juillet, à Windhoek, un décret l'autorisant à mettre en place un « Conseil d'Etat » pour le territoire. Un juge sud-africain, choisi pour son « impartialité », M. Joseph Hefer, a été nommé président de la nouvelle structure.

Les cinquante membres du futur « conseil » seront nommés par M. Van Niekerk, certains sur proposition des partis politiques « internes » qui ont accepté de participer à cette nouvelle initiative sud-africaine. Le « Conseil d'Etat » qui succède au « comité de développement constitutionnel », mort-né en avril dernier, n'aura aucun pouvoir de gestion des affaires namibiennes, celui-ci restant concentré entre les mains du proconsul sud-africain.

Pourvus d'un mandat de six mois, renouvelable à leur demande, les membres du conseil auront pour tâche de rédiger une « constitution intérimaire » qui sera ensuite soumise par référendum aux populations. En bonne logique, une consultation électorale « interne » sur le modèle de celle organisée en 1978, et dont l'issue ne fut reconnue par personne en dehors de Pretoria, devrait suivre.

Instituée, selon M. Van Niekerk *« dans l'intérêt exclusif des populations namibiennes »*, le Conseil d'Etat est cependant très loin de faire l'unanimité dans le territoire. De fait, mis à part l'alliance démocratique de la Turhall (D.T.A.), aucun des partis internes pouvant se prévaloir de quelque soutien populaire n'a accepté de jouer la nouvelle partie engagée par l'Afrique du Sud.

Pour la plupart des quinze ou vingt organisations sollicitées, sans succès, par le proconsul, *« au travers de ce nouvel et futile tripatouillage, Pretoria cherche encore une fois à retarder, voire à mettre en échec le plan d'indépendance rédigé par les Nations unies »*. M. Van Niekerk dément et insiste sur l'aspect « intérimaire » de son projet.

Il a également affirmé avoir reçu le feu vert des cinq pays du groupe de contact occidental sur la Namibie (France, Allemagne, Canada, Grande-Bretagne, Etats-Unis), mais aucune confirmation n'a pu être obtenue à cet égard. Il semble, à tout le moins, que lesdits pays aient simplement décidé d'ignorer l'ensemble du projet.

PATRICE CLAUDE.

Bibliographie

« QUE SAIS-JE ? » DE LA NAMIBIE

Pourquoi le territoire namibien, dont la vocation à l'indépendance a été reconnue par le traité de Versailles, est-il toujours occupé par l'Afrique du Sud ? Quels sont les projets de Pretoria à l'égard de ce pays déchiré depuis une quinzaine d'années par une guerre de libération qui n'en finit pas ? L'ouvrage pertinent publié par les Presse Universitaire de France, dans la collection « Que sais-je ? » fournit au lecteur d'intéressants éclairages sur ces questions.

Son auteur, M. Gérard Cros, se range dans la catégorie des *« énarques de terrain »*. Il connaît parfaitement les lieux et tous les acteurs du drame. Dans les limites inhérentes à la collection, son ouvrage fait non seulement le bilan concis d'un demi siècles de controverses, mais constitue un guide précieux dans le maquis juridique où se débattent les cinq puissances occidentales intéressées au règlement de la dernière décolonisation d'Afrique.

P. C.

★ « Que sais-je » de la Namibie, de Gérard Cros (P.U.F.).

Tunisie

CORRESPONDANCE

Des parents protestent contre la fermeture d'une école française

L'Association des parents d'élèves d'Ez-Zahra, dans la banlieue sud de Tunis, nous a adressé une lettre au sujet de la fermeture de l'école française dans cette localité, nous en avons retenu les extraits suivants :

Les relations franco-tunisiennes sont au beau fixe. Le gouvernement français s'est engagé à financer en grande partie la deuxième chaîne de télévision qui va entrer en service dès le mois prochain ; il a pris à sa charge une partie de la gestion de l'ancien lycée Carnot, cédé à la Tunisie et reconverti dès la prochaine rentrée en Lycée culturel bilingue. Il a également décidé de supprimer les taxes sur les livres destinés à l'exportation vers la Tunisie.

Tout cela coûte très cher au gouvernement français (...). Peu importe ! Le gouvernement est bon prince quand il s'agit de défendre la culture française à l'étranger.

Malheureusement, cette politique de prestige en cache une autre, beaucoup plus obscure, mais qui mérite être dénoncée. *Est-ce bien le* même gouvernement qui, par le biais de ses représentants locaux, procède à des fermetures d'écoles intempestives ?. Restrictions de budget : on n'a pas trouvé meilleure façon de faire des économies... Comme s'il n'y avait pas, par ailleurs, ici même en Tunisie, tant d'argent gaspillé !

Bien sûr, on maquille ces fermetures sous le nom de « regroupements ». Une façon plus judicieuse de faire avaler la pilule aux parents ! En attendant, soixante-treize enfants français et tunisiens vont voir se fermer à jamais les portes de leur école ; fermeture lourde de conséquences sur le plan humain, car il ne manquera pas de s'ensuivre une désaffection pour l'enseignement du français... Sans compter que cette banlieue va se vider de la petite communauté française qui y vivait en harmonie parfaite avec les Tunisiens et qui n'a plus qu'à aller grossir les luxueux ghettos de la banlieue nord.

L'affaire est d'autant plus navrante qu'il y a quelques mois les autorités françaises avaient assuré à l'Association des parents d'élèves qu'elles étaient prêtes à construire de nouvelles classes en préfabriqué, à condition de disposer d'un terrain. Mais une fois celui-ci trouvé grâce à la générosité de la municipalité d'Ez- Zahra, ces mêmes autorités faisaient marche arrière, « oubliant » leur promesse...

Si la France poursuit cette politique de pseudo-dialogue avec les parents et de restrictions en ce qui concerne l'enseignement, on peut se demander qui, dans quelques années, sera capable de suivre une émission en langue française, qui sera apte à lire ces beaux livres tout frais importés, et ce d'autant que le gouvernement tunisien intensifie – ce qui est tout à fait légitime – sa politique d'arabisation au sein de ses propres écoles. (...)

PROCHE-ORIENT

LES RÉVÉLATIONS D'UN ANCIEN AMBASSADEUR LIBYEN

Le colonel Kadhafi a-t-il fait assassiner l'imam des chiites libanais en 1978 ?

Agé aujourd'hui de quarante-sept ans, ancien élève de l'Académie militaire royale britannique de Sandhurst, ancien colonel de l'armée libyenne, dont il dirigea le centre d'entraînement à l'époque du roi Idriss Ier, emprisonné ensuite durant quatre ans par le colonel Kadhafi, M. Aziz Omar Chennib tranche par son « sérieux » dans la galerie souvent « *pittoresque* » des hauts fonctionnaires libyens, affirment certains diplomates arabes.

En effet, M. Chennib, peut-être en raison des qualités qu'on lui prête, fut réhabilité en 1977 par le « guide de la révolution libyenne » et nommé ambassadeur en Roumanie, puis, en 1970, en Jordanie, ce dernier poste n'étant pas de tout repos quand on connaît les sautes d'humeur de M. Kadhafi et son peu de goût pour les monarchies arabes. Lassé d'avoir à réparer les dégâts causés par les excès verbaux ou autres de son maître, ou ne voulant plus apporter sa caution aux chemins aventureux sur lesquels le « numéro un » libyen conduit son pays, M. Chennib a fini par démissionner de son poste d'ambassadeur (*le Monde* du 14 juillet).

Puis il a décidé de *« dire ce qu'il sait »* sur le régime de Tripoli. Il a d'abord révélé — ce que d'aucuns ont du reste mis en doute, compte tenu de la réputation d'avarice du colonel Kadhafi, confirmée publiquement un jour par M. Yasser Arafat lui-même... — que *« des fonds sans limites lui étaient versés »*, à Amman, *« pour semer la division au sein de l'Organisation de libération de la Palestine »*. M. Chennib ajouta qu'il avait été convoqué « récemment » à Tripoli, où le colonel Kadhafi lui avait parlé de la préparation d'un attentat contre le roi de Jordanie, attentat compromis par la « défection » d'un autre pays arabe dont il n'a pas donné le nom.

Dans une seconde déclaration, l'ancien ambassadeur a affirmé, lundi 18 juillet à l'Agence France-Presse à Amman, que le colonel Kadhafi *« a fait assassiner, en août 1978, le chef spirituel de la communauté chiite libanaise, l'iman Moussa Sadr »*. Selon M. Chennib, l'iman et deux de ses collaborateurs, le cheikh Mohamed Yacoud et le journaliste Abbas Badeddine, avaient refusé la *« nouvelle orientation politique »* que Tripoli voulait imposer à l'organisation chiite libanaise Amal. Ils furent tous trois exécutés, à la caserne tripolitaine d'El-Azizieh, où se trouve habituellement le colonel Libyon. les bourreaux furent, selon M. Chennib, trois officiers, M. Ahmed Ramadan, secrétaire personnel de M. Kadhafi, et MM. Boukebir et Hannich, tous deux aides de camp du colonel.

Les cadavres des trois victimes auraient été enfouis près d'El-Souloul-el-Khedr, *projet agricole supervisé par un officier parent de M. Kadhafi*, et situé au sud de la ville de Syrte. Toujours selon M. Chennib, des membres des services secrets libyens se seraient ensuite *« déguisés en chiites libanais »* notamment avec le turban et la cape noirs caractéristiques des imams de l'islam chiite et seraient partis pour Rome avec les passeports des morts. Tripoli a effectivement toujours affirmé que la délégation chiite avait quitté la Libye pour l'Italie. La relation de l'ancien diplomate cadre avec celle qui circule de longue date au Proche-Orient, à cela près que — selon celle-ci — le différend entre l'imam et le colonel aurait été avant tout d'ordre financier et que des extrémistes palestiniens auraient été mêlés à la liquidation des trois chiites.

Le sentiment populaire chiite a toujours voulu croire que l'imam, selon une solide tradition chiite, était *« caché »*. Après les révélations de M. Chennib, le chef civil du mouvement Amal, l'avocat beyrouthin Nabih Berri, a affirmé sa conviction selon laquelle l' *« imam Sadr est toujours vivant »*, la Libye du colonel Kadhafi étant cependant responsable de sa « disparition ».

J.-P. P.-H.

AVANT DE SE RENDRE A WASHINGTON

Le président libanais a rencontré à Cannes le roi Hussein de Jordanie

Alors qu'un calme précaire règne à Beyrouth et dans le Chouf, où les violents combats de ces cinq derniers jours ont fait vingt-trois morts et des dizaines blessés, M. Amine Gemayel entame, ce mardi 19 juillet, une visite officielle aux Etats-Unis. Le président libanais va examiner avec Washington les moyens d'obtenir le départ de toutes les troupes étrangères du Liban.

M. Elie Salem, ministre libanais des affaires étrangères, déclarait dimanche à Washington qu'Américains et Libanais s'efforçaient de définir une *« nouvelle approche »*. Il s'agirait éventuellement de ne pas lier le départ des Syriens à l'accord israélo-libanais. M. Gemayel devrait demander à M. Reagan d'intensifier ses contacts avec Damas afin de savoir ce que la Syrie exige en échange du départ de ses troupes, dit-on de source libanaise autorisée. En outre, Beyrouth estime essentiel que Washington et Moscou se consultent sur la position syrienne.

Sur la route de Washington, M. Gemayel a rencontré, lundi soir à Cannes, le roi Hussein de Jordanie. Bien que cet entretien soit le premier en tête à tête des deux dirigeants, de bonnes relations existent entre le Liban et la Jordanie, qui a affirmé à maintes reprises son appui au recouvrement de l'intégralité territoriale libanaise. Le président libanais, Amine Gemayel, chercherait, estiment les observateurs à Beyrouth, à coordonner son action avec la Jordanie avant ses pourparlers avec les dirigeants américains, alors que les dirigeants israéliens ont déclaré leur intention de redéployer leur armée au Liban sans effectuer un retrait total. Le souverain hachémite pourrait également jouer un rôle important dans un rapprochement entre le président libanais et M. Walid Joumblatt, chef du Parti socialiste progressiste (P.S.P.) et dirigeant le plus influent de la communauté druze au Liban.

● A New-York, le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé, le 18 juillet, de prolonger, pour une nouvelle période de trois mois, le mandat de la Force internationale des Nations unies au Liban, stationnée au sud du pays et distincte de la Force multinationale ne dépendant pas des Nations unies déployée dans la seule capitale libanaise.

Enfin on note que le président syrien Hafez El Assad a reçu, lundi 18 juillet, à Damas, une délégation de parlementaires français dirigée par M. Maurice Faure, président de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale, pour discuter de la situation au Proche-Orient. M. Assad a répété que la Syrie rejette l'accord libano-israélien de retrait des troupes qui *« ne laisse rien de la souveraineté du Liban transformé en protectorat israélien »*, et qui contient *« des dangers en ce qui concerne la sécurité de la Syrie »*. — *(Reuter, A.F.P., A.P.)*

DIPLOMATIE

SANS REMETTRE EN CAUSE L'ACCORD SUR LE DOCUMENT FINAL

Le délégué américain à la conférence de Madrid critique vivement l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Madrid. — L' « esprit de détente » entre les deux blocs semble décidément bien volatil. Trois jours à peine après qu'un accord global a été atteint entre l'Est et l'Ouest, à la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), sur un texte de document final, les délégations américaine et soviétique se sont livrées, le lundi 18 juillet, à une joute oratoire sans complaisance qui contrastait totalement avec le climat de conciliation de ces derniers jours. L'accord obtenu vendredi ne paraît toutefois pas être remis en question pour autant.

Prenant la parole en séance plénière pour la première fois depuis son retour de Washington, le chef de la délégation américaine, M. Kampelman, a prononcé un discours virulent qui a surpris tout le monde, y compris les délégations occidentales qui n'avaient pas été averties de son contenu. Si l'accord de Madrid est important, a-t-il affirmé, il n'est pas suffisant, car il ne porte que sur des mots et il risque de ne pas être respecté dans les faits et dans l'esprit, tout comme l'acte final d'Helsinki. M. Kampelman s'est ensuite lancé dans une violente diatribe contre le maintien des troupes soviétiques en Afghanistan, les violations des droits de l'homme en Pologne, les obstacles à l'émigration des juifs d'Union soviétique et même les limitations de la liberté religieuse en Ouzbékistan, un thème qui n'avait jamais été abordé à la C.S.C.E.

Ce discours a provoqué une vive réplique du représentant soviétique, M. Kondrachev, qui a accusé M. Kampelman de vouloir *« faire renaître l'esprit de confrontation au moment même où un accord Est-Ouest est atteint »*. Des déclarations du même genre ont déjà beaucoup retardé la fin de la C.S.C.E., a-t-il ajouté, en affirmant qu'elles étaient *« injurieuses et incompatibles avec l'esprit d'Helsinki »*. Contrairement à ce qui s'était produit ces derniers mois, la délégation soviétique s'est toutefois abstenue de contre-attaquer en évoquant la situation en Amérique centrale.

L'intervention du représentant américain, qui a causé une certaine irritation au sein des pays neutres et non alignés, voire parmi quelques représentants occidentaux, était attribuée dans les couloirs de la conférence à des préoccupations d'ordre interne. M. Kampelman, qui doit regagner Washington jeudi pour présenter au congrès les résultats de la C.S.C.E., n'entend visiblement pas être accusé de laxisme vis-à-vis de l'U.R.S.S., d'autant que l'accord atteint à Madrid n'aurait pas fait l'unanimité au sein de l'administration américaine.

Le duel oratoire de lundi ne devrait toutefois pas empêcher l'adoption du document final de la conférence. Il ne dépend plus que de l'approbation de la délégation maltaise, qui maintient toujours les réserves exprimées ces derniers jours. Quant à la réunion solennelle de clôture à laquelle sont invités tous les ministres des affaires étrangères, elle pourrait n'avoir lieu qu'en septembre, vu les problèmes de calendrier que pose sa réalisation à la fin de juillet. Le document final sera toutefois considéré comme approuvé dès que le consensus entre les trente-cinq délégations aura été atteint.

THIERRY MALINIAK.

EUROPE

Italie

Le Vatican se dit prêt à négocier avec les ravisseurs de la jeune Orlandi

De notre correspondant

Rome. — Le Vatican a annoncé, lundi 18 juillet, dans la soirée, qu'il était prêt à négocier avec les ravisseurs de la jeune Emanuela Orlandi, fille d'un huissier pontifical disparue depuis près d'un mois, qui veulent échanger leur otage contre la libération du Turc Ali Agça, auteur de l'attentat contre le pape (*le Monde* du 8 juillet). Comme ils l'ont demandé, une ligne directe a été installée au Vatican comportant le numéro de téléphone qu'ils avaient indiqué : *« De 10 heures à 11 heures, ce mardi 19 juillet, répondra sur cette ligne la personne désignée par les ravisseurs »*, précise le communiqué. Il s'agit du cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat du Saint-Siège.

Dans leur dernier message trouvé dimanche soir près de l'agence de presse ANSA, une bande enregistrée comportant en outre la voix peu claire d'une femme pleurant et criant où les parents d'Emanuela ont reconnu un moment celle de leur fille, les ravisseurs affirment qu'il n'y a rien à négocier et que leur ultimatum prendra fin, comme ils l'avaient annoncé, le 20 juillet ; leur entretien avec le cardinal Casaroli ne devant servir, selon eux, qu'à préciser les modalités de la libération d'Agça et de la jeune fille âgée de quinze ans.

Il est précisé cependant que si leur première demande est acceptée (la mise en service d'une ligne directe avec le Vatican), serait donnée la preuve qu'Emanuela est toujours vivante. A la fin de l'enregistrement, il est d'autre part demandé au pape Jean-Paul II d'intervenir auprès du président de la République afin de permettre la libération d'Agça et sa sortie du territoire italien.

Jusqu'à présent le pape a évoqué à trois reprises dans son angelus le sort de la jeune Emanuela. Mais tant le Vatican que les autorités italiennes ont souligné dès les premiers messages des ravisseurs que leur demande était impossible à satisfaire — ne serait-ce que du point de vue légal. Au cours d'une conférence de presse improvisée, il y a une dizaine de jours, dans la cour de la préfecture de police de Rome, Agça, pour sa part, avait déclaré qu'il refusait d'être échangé contre quiconque.

Dans leur message, les ravisseurs affirment que cette déclaration d'Agça est « sans fondement ». Dans un autre message, celui-ci téléphonique, à l'agence ANSA, une voix d'homme jeune parlant au nom des ravisseurs désignés à la troisième personne, a, d'autre part, déclaré : *« Il ne faut pas les sous-estimer. Celle qui fera les frais de cette affaire est une innocente, si leurs demandes ne sont pas satisfaites. »*

Ph. P.

M. KADAR EN « VISITE OFFICIELLE D'AMITIÉ » A MOSCOU

M. Janos Kadar, premier secrétaire du parti communiste hongrois, est arrivé lundi 18 juillet à Moscou pour une *« visite officielle d'amitié »*, à l'invitation des autorités soviétiques. M. Kadar, accompagné notamment du premier ministre Gyorgy Lazar et du ministre des affaires étrangères Peter Varkonyi, a été accueilli à son arrivée par M. Andrei Gromyko. Il devrait rencontrer dès ce mardi M. Youri Andropov, indique-t-on de source hongroise. On ajoute de même source que la visite de la délégation hongroise en U.R.S.S. durera six jours. Cette visite ne s'inscrit pas dans le cadre des séjours que les chefs des partis de l'Europe de l'Est ont coutume de faire en Crimée à l'occasion de leurs vacances, comme c'est actuellement le cas pour M. Gustav Husak, chef du parti et de l'État Tchécoslovaques. — *(A.F.P.)*

TOUTE LA FRANCE CROIT EN « LA RESSOURCE HUMAINE »

Samuel Pisar a acquis ses lettres de noblesse dans le monde de la littérature avec la parution du *Sang de l'Espoir*... L'auteur récidive aujourd'hui, avec cette fois, un projet encore plus ambitieux : aider l'humanité à trouver une solution à la crise à laquelle elle est confrontée.
LA VOIX DU NORD

La vie est une quête constante de survie. "Squelette informe et inculte", comme il se décrit lui-même, lors de son évasion d'Auschwitz à l'âge de 16 ans, Samuel Pisar est devenu un brillant avocat international aux avis soigneusement écoutés, à la Maison-Blanche, au Kremlin ou à l'Elysée. Cette étonnante renaissance morale et intellectuelle, le monde – qu'il juge au bord du gouffre – peut, estime-t-il, l'accomplir après lui, en misant, comme lui, sur la *ressource humaine.*
L'EXPANSION

La Ressource Humaine, un livre très riche, suite logique du *Sang de l'Espoir* et des *Armes de la Paix* par un homme qui se penche sur notre présent et sait nous faire partager la vision passionnée du monde que nous vivons.
OUEST-FRANCE

Le premier livre de Samuel Pisar que l'on n'a pas oublié, n'était qu'une préface de son livre à venir. Avec l'aisance propre au talent, il est passé de l'observation à la formulation de ses théories, de l'instinct à la réflexion.
LE QUOTIDIEN DE PARIS

Cet homme est une vitamine. Ses livres sont de vraies potions magiques. Dans la morosité ambiante actuelle, il rassure, stimule, il crève le brouillard du pessimisme chronique; il donne ou redonne du muscle et du nerf à ceux qui, par paresse sans doute, se réfugient derrière la fatalité du déclin des civilisations pour ne rien faire ou faire trop peu. Lisez *La Ressource Humaine* qu'il vient de publier chez Lattès : ce livre devrait être donné en cadeau à tous ceux qui exercent une quelconque responsabilité dans notre société européenne si fatiguée et plus tournée vers la nostalgie des gloires et grandeurs du passé que vers les espaces et les conquêtes du futur.
DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE

Il faut à tout prix applaudir ce prophète de la paix, de la détente et du bons sens universel. Le message contient une telle dose d'optimisme qu'on a envie de l'envoyer à tous les grands qui nous gouvernent. **PARIS-MATCH**

Il est l'un des seuls analystes de la situation mondiale à ne pas sombrer dans le pessimisme de rigueur. Que c'est agréable de lire 380 pages bien denses, au long desquelles le mot "homme", le mot "possible" reviennent comme des leitmotives. *La Ressource humaine* est avant tout une louange des possibilités humaines.
LA CROIX

Pisar est, par sa position, un véritable témoin du siècle. Avec *La Ressource Humaine*, il nous montre que c'est lorsqu'il est dos au mur que l'homme se révèle le meilleur. Que la ressource qui est en lui le pousse à inventer. C'est quand on est au fond que l'on donne un coup de talon salvateur qui vous fait regagner la surface.
LE PROVENÇAL

Les convictions qu'il exprime concernant les relations entre l'université et l'industrie, l'éducation permanente, l'évolution tragique des pays sous-développés et la mondialisation des échanges sont réalistes et généreuses... En limitant le savoir et le pouvoir à une élite restreinte, notre société se prive des capacités créatrices du plus grand nombre. L'exploitation de ce gisement libérerait des forces insoupçonnées.
LE MATIN

Samuel Pisar, qui à juste titre, considère que l'économie tire sa vitalité du dynamisme de l'échange, a certainement raison de penser que les progrès techniques offrent de nouvelles et extraordinaires occasions d'investissements et de développements du commerce entre les nations, quel que soit leur régime politique.
LE MONDE

Un livre qui ouvre une fenêtre sur nous-mêmes. Et qui gère notre pensée sclérosée par les discours stéréotypés des hommes politiques de droite et de gauche. Samuel Pisar nous offre les clés de notre avenir, celui-là même qui semble se faire à notre insu. **LE MERIDIONAL**

Comment surmonter à la fois le vieillissement économique de l'Occident, le sous-développement, la crise monétaire mondiale, les tensions Est-Ouest ?... Samuel Pisar est particulièrement bien placé pour décrire comment l'humanité peut surmonter les périls qui se dressent sur le chemin de son évolution. C'est ce qu'il fait dans un livre clair et vivant où il ne dédaigne pas de mêler réflexion et souvenirs personnels.
PARIS-NORMANDIE

Dans *La Ressource Humaine*, Pisar analyse à travers son expérience personnelle et sa connaissance des principaux dossiers de l'époque, les voies que le monde devrait emprunter pour sortir de ses profondes crises.
LE JOURNAL DU DIMANCHE

Un message à l'humanité... Un livre fascinant, bourré d'histoires, d'anecdotes, de confidences et de données... Pas question pour Samuel Pisar de se laisser coller une étiquette politique... Il admire autant Mitterrand qu'il respecte Giscard d'Estaing, mais pense que l'un et l'autre sont prisonniers de carcans idéologiques.
L'ALSACE

Il faut enraciner une nouvelle dynamique de création et de richesse à partir de la diffusion du savoir. *La Ressource Humaine* nous apporte l'espoir d'une nouvelle renaissance d'un humanisme nouveau qui intègre et transcende le précédent. **LE FIGARO**

N'aurait-on pas, pour les trop faciles moyens de la propagande, détourné le sens de ses phrases, lu incomplètement *La Ressource Humaine!* Ce livre fascinant suscite éreintement et diatribes car il se situe à contre-courant des tumultes de l'heure. *La Ressource Humaine* se dévore d'urgence. Un ouvrage, aussi et d'abord pour les jeunes qui ne se contentent pas d'évoquer la planète dans sa complexité et dans ses difformités. Ce livre apporte des lueurs d'espoir. Demain peut connaître un rayon de soleil.
LA CHARENTE LIBRE

Familier des hommes politiques des cinq continents, Samuel Pisar depuis longtemps n'a cessé d'observer les frémissements et les bouleversements de la planète. *La Ressource Humaine* est un ouvrage d'optimisme et de passions.
SUD-OUEST

C'est de la pratique quotidienne des rapports mondiaux que Pisar tire sa foi en *la ressource humaine*. On avait sans doute oublié, à force de compter sur les énergies les plus neuves et les plus artificielles, que l'homme restait la mesure de toute chose. C'est le mérite, non d'un philosophe, mais d'un juriste doublé d'un économiste de nous le rappeler.
LES NOUVELLES LITTERAIRES

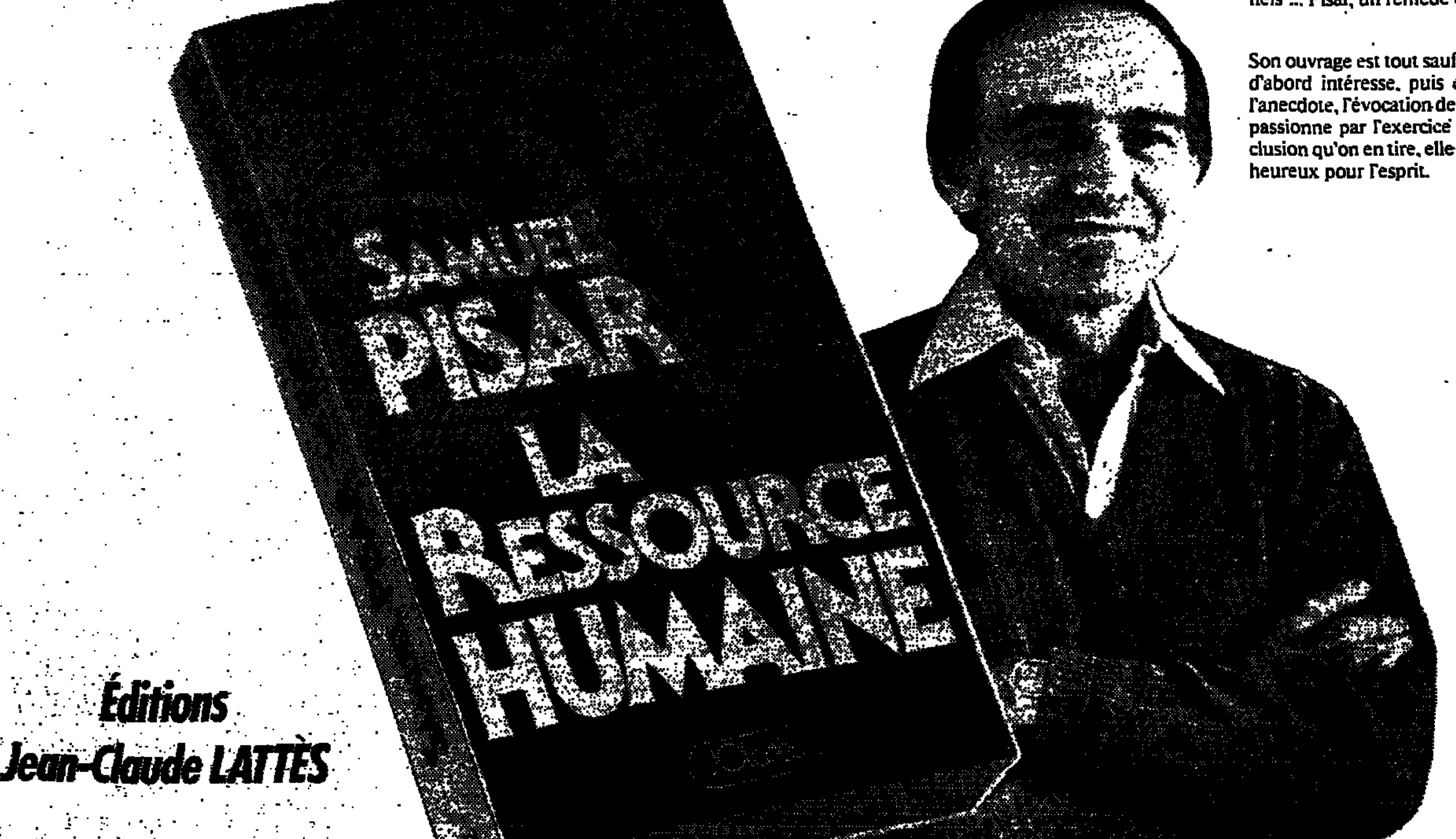
Samuel Pisar dit : "Il nous faut mobiliser *la ressource humaine*." Sinon, selon le célèbre avocat international, les gouvernants de la planète resteront incapables d'encourager les capacités d'apprendre, d'inventer et de créer les emplois et les richesses de l'avenir. **LIBERATION**

En ces temps de scepticisme désabusé où l'angoisse le dispute au vertige, il n'est pas de bon ton de faire référence à l'homme, à son pouvoir de création, à sa capacité d'invention, à son infinie ressource de dépassement !... C'est précisément contre cette redoutable et morne résignation que se dresse aujourd'hui un de ceux qui savent ne pas réduire leur regard à la dimension de l'événement et de l'instant.
LA DEPECHE DU MIDI

Samuel Pisar a construit son ouvrage comme un récit mêlant souvenirs d'enfance, "choses vues" et considérations sur la marche de l'Univers. Son ambition : faire partager la "pêche miraculeuse" de son expérience dans une somme qui reflète sa conception générale de la vie et du monde de demain.
VALEURS ACTUELLES

"Je m'adresse aux mères", dit Samuel Pisar, et c'est vrai ! Vrai que les femmes s'intéressent plus au futur que les hommes, parce qu'elles aiment imaginer quelle sera la vie de leurs enfants, vrai qu'elles ont horreur du catastrophisme et des prophètes de malheur. Avec Samuel Pisar, elles trouvent un interlocuteur. Pisar est persuadé que les êtres humains sont plus intelligents qu'ils ne croient. Et que les robots et les ordinateurs leur donnent des bras, des jambes et des cerveaux plus "opérationnels"... Pisar, un remède contre le pessimisme.
ELLE

Son ouvrage est tout sauf ennuyeux. Sa lecture d'abord intéresse, puis émeut et divertit par l'anecdote, l'évocation des grands de ce monde, passionne par l'exercice allègre, quelque conclusion qu'on en tire, elle constitue un moment heureux pour l'esprit.
V.S.D.



« LA RESSOURCE HUMAINE » UN GRAND LIVRE DE SAMUEL PISAR

AMÉRIQUES

Le Nicaragua assiégé

II. — Tegucigalpa : vers la guerre à contre-cœur

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Quatre ans après la chute de Somoza, le Nicaragua est à nouveau en guerre. Et contre un ennemi de taille : les Etats-Unis. La mobilisation populaire, et les armes soviétiques aidant, les dirigeants révolutionnaires ont, pourtant, bon moral, malgré la gravité de la situation économique. (*Le Monde* du 19 juillet.)

Aux avant-postes de la « contre-révolution centre-américaine » dirigée contre Managua figure aujourd'hui le Honduras, qui abrite les plus nombreux des groupes antisandinistes et qui bénéficie d'un important appui militaire américain.

Tegucigalpa (Honduras). — A l'aplomb du pont Mallol, qui relie Tegucigalpa à sa ville jumelle Comayaguela, le palais présidentiel, rose bonbon, ressemble à un décor d'opérette. Les murs de la prison sont vert pistache. Les arbres touffus de la Plaza Mayor, devant la modeste cathédrale toute blanche, bruissent d'oiseaux. A trois blocs du centre, commercial et piétonnier, on se croirait déjà dans un village pauvre et paisible de l'intérieur. Les pluies violentes s'écoulent en torrents d'eau rouge le long des trottoirs. Dans son décor majestueux de collines plantées de pins odorants, Tegucigalpa est paisible, un peu somnolente et un brin désuète. A quelques kilomètres vers l'est, à côté de la nouvelle université, le dôme éclatant de la basilique de la vierge de Suyapa, patronne du Honduras, semble veiller sur ce décor bucolique.

Les Honduriens sont à l'image de leur terroir : cordiaux, tranquilles, aimant prendre leur temps et celui de la réflexion. La piste de l'aéroport international de Tegucigalpa, entre deux ravins, est sans doute l'une des plus acrobatiques du monde.

Cette particularité a peut-être contribué à protéger des influences extérieures un pays qui est aujourd'hui le plus pauvre de toute l'Amérique centrale. Le Honduras a aussi été longtemps le prototype des « républiques bananières » soumises au bon vouloir des sociétés nord-américaines. La United Brands, qui a succédé à la célèbre United Fruit (mise en cause dans le renversement, en 1954, du gouvernement guatémaltèque du colonel Arbenz Guzman), la Chase Manhattan Bank et la Castle and Cook restent puissantes et influentes. Globalement, les intérêts américains contrôlent encore 60 % de l'économie du pays. Mais, signe des temps, les Japonais arrivent en force, avec Mitsubishi.

Une forteresse dans la ville

L'ambassade des Etats-Unis, entourée de grilles, de gadgets électroniques et protégée par des marines, est une forteresse dans la ville. Avec 145 membres officiellement déclarés, c'est la seconde en importance de toute l'Amérique latine. Les agents de la C.I.A. ne figurent évidemment pas sur cette liste. Le corps de la paix au Honduras est le cinquième au monde en ce qui concerne le nombre de ses « militants ». Un groupe militaire spécial comprend les « conseillers », des experts du Pentagone et des « bérets verts », dont un premier détachement de 130 hommes a débarqué à la mi-juin à Puerto-Castilla, sur la côte Atlantique, où un centre d'entraînement pour les soldats salvadoriens a été officiellement mis en place.

La résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis est située dans un immense parc protégé par des grilles électrifiées. A mi-pente d'une colline, au nord, elle domine symboliquement la capitale hondurienne. L'ambassadeur ne sort pas sans une escorte blindée et une escouade de gorilles. Au sommet de la colline, on trouve une école de formation de la police et, à l'entrée de la ville, une caserne où des centaines de petits soldats honduriens, bruns, minces, sont à l'exercice.

La présence américaine au Honduras n'est pas nouvelle. Les Etats-Unis ont, depuis le début de ce siècle, envoyé leurs « marines » sur les côtes honduriennes à plusieurs reprises, particulièrement en 1903, en 1905, en 1919 et en 1924 : chaque fois, c'était pour *« rétablir l'ordre »*. L'arrivée des bérets verts à Puerto-Castilla pour installer ce que les Honduriens se refusent obstinément à appeler une « base américaine » n'est donc, à tout prendre, qu'un nouvel épisode d'une longue série d'interventions plus ou moins déguisées. Mais elle a provoqué, et elle continue de provoquer, de violentes réactions d'amertume et de protestation dans tous les milieux : partis politiques, y compris celui du gouvernement, notables, syndicats, intellectuels, église catholique. Pour deux raisons majeures : parce que Puerto-Castilla est le symbole d'un engagement de plus en plus prononcé du Honduras dans les conflits armés d'Amérique centrale, alors que l'immense majorité des Honduriens souhaitent de tout leur cœur rester à l'écart de la guerre qui se profile à l'horizon des collines de l'Est. Ensuite, parce que l'adversaire potentiel le plus redouté au Honduras, c'est le Salvador — et non pas le Nicaragua. Le petit Salvador, travailleur, dynamique, surpeuplé, éclaté dans ses frontières étroites, lorgne traditionnellement vers le grand Honduras sous-peuplé, sous-cultivé et sous-exploité. Le Salvador, c'est la Prusse de l'Amérique centrale, et le Honduras son ventre mou ; le *lebensraum* (1) offert à l'appétit des Salvadoriens, dont la cruelle guerre civile n'a pas entamé la pugnacité et le sens de l'effort. *« Grâce à leur énergie, les réfugiés salvadoriens vivent souvent mieux que les paysans honduriens de leur voisinage »*, dit une infirmière allemande qui travaille depuis deux ans dans les camps du haut commissariat des Nations unies aux réfugiés.

L'ennemi héréditaire

La guerre de 1969 entre le Honduras et le Salvador, dite « du football », a bien commencé à l'issue d'une partie agitée entre les deux équipes nationales. Mais ses causes étaient profondes et sérieuses. En trois jours, elle a fait des centaines de victimes, et seule une intervention de l'Organisation des Etats américains a évité le déferlement des forces salvadoriennes jusqu'à Tegucigalpa. Trois cent mille travailleurs salvadoriens étaient à l'époque installés en territoire hondurien. Les séquelles de ce bref affrontement sanglant sont encore présentes dans la conscience collective des Honduriens. Ils ont gardé le sentiment que leur pays était fragile, exposé aux incursions et aux revendications de voisins plus solides, mieux armés, plus entreprenants. Le Nicaragua sandiniste les inquiète comme facteur de troubles dans la région. Mais le Salvador reste l'« ennemi héréditaire ». La presse de Tegucigalpa et de San-Pedro-Sula, même conservatrice, met volontiers l'accent sur les succès de la guérilla salvadorienne : une manière indirecte de conjurer le péril de l'armée du voisin du sud !

« En 1979, dit un professeur d'université, *les Américains ont décidé pour nous de changer : maintenant, l'ennemi déclaré, c'est le Nicaragua. Mais ce n'est pas si simple... »* Pas si simple, en effet, à en juger par la longue liste de déclarations publiques faites par des personnalités dirigeantes contre le projet de création du CREM (Centre régional d'entraînement militaire) de Puerto-Castilla. *« Le Honduras ne permettra pas que son territoire soit utilisé pour déstabiliser d'autres pays de la région. »* Cette déclaration de M. Paz Barnica, ministre hondurien des affaires étrangères, devant les Nations unies, en 1982, donne le ton des protestations émises dans tous les milieux pendant le long processus, d'abord secret, officiellement nié, puis progressivement admis à contre-cœur, qui a commencé en mars 1982 par des entretiens discrets entre Washington et Tegucigalpa.

Jusqu'en avril 1983, M. Negroponte, ambassadeur américain au Honduras (il vient de quitter ce poste pour une promotion au département d'Etat), affirmait encore tout ignorer du projet de Puerto-Castilla, alors qu'un puissant radar américain avait été installé un mois plus tôt près de la capitale. Objectif : mieux contrôler le trafic d'armes du Nicaragua vers le Salvador. En même temps, le général Alvarez, dynamique commandant en chef des forces armées du Honduras et « homme à poigne » dans la coulisse du pouvoir, donnait le ton. *« Nous sommes*, disait-il, *menacés par une agression cubano-soviétique, et nous sommes d'accord pour que les Etats-Unis interviennent comme pays ami... »* Le général faisait valoir — argument important pour les militaires honduriens traumatisés par le conflit de 1969 — que le CREM permettrait aussi un meilleur entraînement des unités honduriennes (l'armée de terre a moins de douze mille hommes et les manœuvres combinées de février avec les Américains à la frontière du Nicaragua ont montré, selon les experts, que cette armée a besoin d'une sérieuse « mise à jour ».

C'est le général Alvarez qui a mené lui-même les ultimes négociations avec le Pentagone, en s'appuyant sur le traité conclu en 1954 entre Washington et Tegucigalpa lors de la préparation de l'intervention américaine contre le Guatemala d'Arbenz Guzman. Le commandant en chef de l'armée a réussi à persuader un congrès au départ réticent de donner son approbation au projet. Ce qui a été fait le 18 juin, quatre jours après le débarquement des « bérets verts » à Puerto-Castilla. Ils venaient de Sunny-Point, en Caroline du Nord, à bord du *U.S.S. Lemore Country*. Commandés par le général Arthur N. Ziezke, ce sont tous, comme leur chef, des anciens du Vietnam, des durs à cuire qui retrouvent sur la côte caraïbe un climat et des conditions qu'ils connaissent bien.

« Internationalisation de la paix »

Le colonel hondurien Armijo Veles, chargé de l'administration de la base, s'est hasardé à une plaisanterie : *« S'ils ne savent rien faire de bon, on les renverra chez eux... »* Mais le cœur n'y est pas. Le chef de l'Etat, M. Suazo Cordova, un modéré peu enclin à se mêler de politique étrangère, a justifié dans une longue intervention télévisée le feu vert donné au CREM : *« une mesure nécessaire. »* Le chancelier Paz Barnica, rallié lui aussi au projet après l'avoir combattu, a promis d'expliquer aux aux « forces vives » de la nation les raisons de ce choix douloureux. Ancien militant des droits de l'homme, il maintient, malgré la montée des périls, sa thèse d'une *« internationalisation de la paix en Amérique centrale »*.

Le malaise demeure : deux mille cinq cents soldats salvadoriens doivent être entraînés aux méthodes modernes de la lutte antiguérilla à Puerto-Castilla. Le premier contingent d'une centaine d'hommes est arrivé début juillet. La couleuvre est dure à avaler.

Le consensus est presque général dans le pays pour réclamer que l'entraînement des Salvadoriens soit au moins « différé », jusqu'à ce qu'une *« solution définitive et satisfaisante »* soit trouvée à la guerre de 1969. La question du tracé de la frontière n'est, en effet, toujours pas réglée, et la paix n'est pas signée entre les deux États. Nicolas Cruz Torres, secrétaire du comité central du parti national (conservateur), le dit nettement : *« Le président Suazo Cordova doit arrêter l'entraînement des Salvadoriens jusqu'à ce que nous recevions une réponse positive de San-Salvador pour la question de la frontière. »*

Le Honduras occupe l'avant-dernier rang, avant la Bolivie et Haïti, dans le groupe des pays latino-américains en voie de développement. Le revenu *per capita* est estimé à 524 dollars mais les économistes affirment que le revenu réel de base de la grande majorité des paysans se situe autour de 60 dollars par an. Le taux de chômage officiel est de 24 % de la population active (1,1 million de personnes), mais le sous-emploi touche 60 % de la population. Les richesses potentielles et touristiques sont énormes, mais le pays manque de crédits, d'investissements, de cadres et d'aide extérieure.

Submergé par les milliers de réfugiés des pays voisins (Salvador, Guatemala et maintenant Nicaragua), le Honduras abrite aussi, malgré lui, les « bases » de repli et les camps des groupes armés de la force démocratique nicaraguayenne (F.D.N.), équipés et financés par les États-Unis, qui se sont juré d'abattre le régime sandiniste de Managua. La F.D.N. agit pratiquement à visage découvert au Honduras. *« C'est*, disent les diplomates, unanimes, *le secret le plus mal gardé du pays. »* Les Honduriens avaient suivi avec sympathie la lutte des sandinistes contre Somoza et leur avaient offert aide et hospitalité. Même ceux qui sont loin de partager les options idéologiques de Managua s'inquiètent des risques de dérapage suscités par l'action de la *Contra* à partir du territoire hondurien. L'envoi de renforts importants de l'armée hondurienne à la frontière nicaraguayenne a encore fait monter d'un cran les possibilités d'affrontement direct. Et les lieutenants du « Révérend » Moon, très puissant au Honduras, jettent de l'huile sur le feu avec leurs virulentes proclamations en faveur d'un « ordre nouveau ».

Les premiers réfugiés honduriens ont abandonné les zones trop exposées de la frontière, et d'immenses croix blanches ont été peintes sur les toits des hôpitaux de Tegucigalpa. En prévision d'une guerre redoutée, mais dont chacun sent l'approche.

Prochain article :

COSTA-RICA : LA NEUTRALITÉ DIFFICILE

(1) Espace vital.

Colombie

Le mouvement révolutionnaire M. 19 annonce la mort accidentelle de son leader Jaime Bateman

Bogota (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Le leader de l'organisation de guérilla colombienne M. 19, M. Jaime Bateman Cayon est mort le 28 avril dans un accident d'avion au-dessus du territoire national, a annoncé, le lundi 18 juillet, un communiqué de ce mouvement d'extrême gauche.

Depuis deux mois et demi, des rumeurs circulaient en Colombie et à l'étranger sur la disparition du « commandant Pablo ». Certaines publications avaient même annoncé que le leader du M. 19 était parti à l'étranger avec les fonds de l'organisation.

Le communiqué du Mouvement du 19 avril — dénomination complète du M. 19 — indique que le petit avion dans lequel Jaime Bateman avait pris place s'est écrasé dans la forêt quelque part entre Santa-Marta, une ville située sur la côte caraïbe de la Colombie, et la localité d'Apartado, à l'ouest du pays. L'appareil aurait été pris dans un ouragan tropical alors que, piloté par un ancien parlementaire conservateur, M. Antonio Escobar Bravo, il conduisait à Apartado le leader révolutionnaire et deux autres de ses compagnons.

Le plan de vol communiqué aux autorités indiquait Panama comme destination. En réalité, les guérilleros, munis de fausses identités, se rendaient à une réunion clandestine du M. 19, à Apartado. L'objet de cette rencontre, précise encore le communiqué, était d'analyser les conséquences de la loi d'amnistie décrétée en novembre 1982 par le gouvernement colombien pour permettre aux guérilleros qui déposeraient les armes de rejoindre la vie civile.

Le M. 19 précise que, malgré soixante-dix jours d'intenses recherches dans les zones que devait survoler l'avionnette, aucune trace n'a été trouvée des débris de l'appareil.

Un dernier contact avait été pris par le pilote avec la tour de contrôle de Panama, signalant qu'il avait des difficultés, sans pouvoir préciser sa position.

Le M. 19 vient d'indiquer que le numéro 2 du mouvement, M. Ivan Marino Ospina, a pris la tête de la direction nationale.

Un certain flou idéologique

Grand, corpulent, coiffure « à 'afro », Jaime Bateman commandait le M-19 depuis sa création en 1970. Le mouvement était né d'une scission de l'ANAPO, une formation populiste dirigée par l'ancien dictateur, le général Blas Rojas Pinilla, qui gouverna le pays de 1953 à 1957. Né de la volonté de lutter contre la fraude électorale, qui avait porté au pouvoir le conservateur M. Misail Pastrana, le M-19 s'est rapidement structuré en vue d'une action clandestine. Il regroupe des marxistes, des chrétiens, et des dissidents du parti libéral, une des deux formations traditionnelles de la Colombie. Le M. 19 s'était particulièrement signalé à l'attention le 27 janvier 1980, lorsqu'il avait séquestré, lors d'une réception à l'ambassade de la République Dominicaine à Bogota, une quarantaine de personnes, dont le représentant des Etats-Unis, le nonce apostolique, et douze autres diplomates de premier rang. L'affaire avait duré deux mois. Les guérilleros entendaient obtenir la libération de quelque trois cents de leurs camarades alors jugés par un conseil de guerre. Finalement, les auteurs du séquestre étaient partis à Cuba sains et saufs, mais sans avoir obtenu satisfaction.

Le M. 19 n'est que l'une des nombreuses organisations de guérilla qui opèrent en Colombie depuis des lustres. Les mouvements les plus connus sont les FARC (Forces armées révolutionnaires, prosoviétiques) et l'Armée de libération nationale (E.L.N., castriste). Mais le M. 19 se distingue des autres organisations révolutionnaires par son souci de « ratisser large », fût-ce au prix d'un certain flou idéologique, qui a parfois rendu le mouvement suspect aux yeux des marxistes orthodoxes cubains.

J.-P. C.

Etats-Unis

M. Kissinger dirigera la commission nationale de réflexion sur l'Amérique centrale

Correspondance

Washington. — La nomination, le lundi 18 juillet, d'Henry Kissinger à la tête de la Commission nationale bipartite pour l'Amérique centrale, que vient de créer M. Ronald Reagan, a secoué les milieux politiques de la capitale. De toute évidence, après avoir échoué dans ses propres efforts pour rallier le Congrès et l'opinion, M. Reagan cherche un homme ayant assez de stature — *« une figure de légende de la diplomatie »*, selon l'expression du président — pour « vendre » au Capitole une politique qui n'a mobilisé ni le Congrès ni le public.

Pour l'immédiat, la Maison Blanche espère que cette initiative permettra, d'une part, au gouvernement d'éviter cette semaine l'échec au Congrès de la demande d'attribution de crédits aux contre-révolutionnaires du Nicaragua et, d'autre part, d'obtenir des parlementaires une augmentation de crédits au profit du Salvador.

Déjà deux fois dans un passé récent le président a eu recours à la formule de la commission « bipartite » comprenant des démocrates et des républicains lorsque l'opinion et la majorité du Congrès étaient hostiles à sa politique : sur le problème de la sécurité sociale et sur le développement du nouvel engin MX. Les commissions avaient l'une et l'autre élaboré des compromis qui avaient été entérinés par le Congrès.

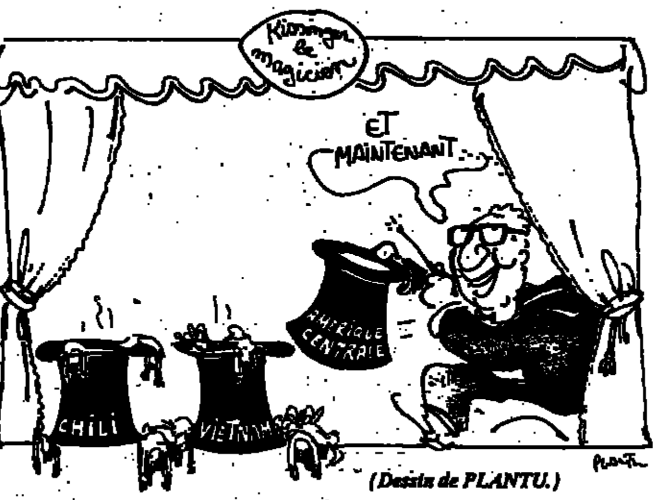
Bien que le nouvel organisme ait pour mandat d'aborder les problèmes *« à long terme »* en Amérique centrale, la Maison Blanche ne cache pas son intention de *« créer un consensus en faveur de notre politique »*. Aussi bien, un certain nombre de démocrates se situant à gauche regrettent que leurs collègues ne soient une fois de plus prêts à « dépanner » le président Reagan alors que l'intérêt du parti serait d'attaquer de front sa politique.

Néanmoins, grâce aux efforts du sénateur démocrate Jackson, la Maison Blanche a réussi à recruter MM. Robert Strauss, ancien président du parti démocrate, Lane Kirkland, président de la grande centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., M. Carlos Diaz Alejandro, professeur d'économie politique à Yale, ainsi que le cardinal Cooke, de New-York. Côté républicain, l'administration a recruté l'ancien gouverneur du Texas, M. Clements, et M. Nicholas Brady, ancien sénateur du New-Jersey, aujourd'hui banquier. La commission aura aussi des « conseillers », dont les sénateurs démocrates Jackson et Bentsen, le sénateur républicain Mathias et le représentant républicain Kemp.

La présence de Mme Kirkpatrick, chef de file des éléments durs de l'administration, comme conseiller principal donne pourtant à la commission « bipartite » une couleur prononcée, difficilement compatible avec la recherche d'une solution de compromis.

La question est alors posée de savoir si ces personnalités se contenteront d'être des potiches ou si elles exerceront vraiment une influence dans le sens d'une étude sérieuse des problèmes économiques et sociaux de l'Amérique centrale qui pourrait ultérieurement déboucher sur un « plan Marshall » pour la région.

A la Maison Blanche, on rappelle déjà que le président Reagan reste le seul patron de la politique américaine. Or sa rhétorique sur le sujet centraméricain reste toujours aussi violente : *« Les Soviétiques et les Cubains entraînent, ravitaillent et encouragent une guerre pour imposer le communisme au Salvador. (...) Les Soviétiques et les Cubains opèrent à partir d'une base qui s'appelle le Nicaragua. (...) Il s'agit de la première véritable agression sur le continent américain. »*



(Dessin de PLANTU.)

Le choix d'Henry Kissinger a provoqué des critiques de la gauche, mais plus encore de la droite, dont les leaders le dénoncent comme *« le fossoyeur des intérêts nationaux américains »*. *« Il serait difficile de trouver un homme en qui les libéraux et les conservateurs ont moins confiance »*, a dit un des chefs de file de la droite, M. Diguerie. A gauche, on souligne que, pour les Latino-Américains, le nom de Kissinger est associé au renversement du gouvernement chilien. *« Il n'a jamais été partisan de l'assistance au tiers-monde »*, déclare le représentant démocrate Barnes.

Quant à M. Henry Kissinger lui-même, on dit qu'il a beaucoup hésité. D'une part, parce qu'il tire de substantiels bénéfices d'une intense activité privée ; ensuite, parce que sa connaissance des problèmes de l'Amérique centrale est limitée, bien qu'il ait joué un rôle actif dans la négociation des accords sur le canal de Panama, auxquels Ronald Reagan s'opposait.

Consulté régulièrement par le secrétaire d'État, M. Schultz, *dear Henry* semblait aussi savourer la situation consistant à inspirer une politique sans en avoir la responsabilité. Mais l'appétit de pouvoir a été le plus fort...

HENRI PIERRE.

A TRAVERS LE MONDE

Pays-Bas

- SIX SOLDATS ONT ÉTÉ TUÉS et dix autres blessés, lundi 18 juillet, par l'explosion d'une mine qui s'est produite dans une classe d'instruction au champ de tir militaire de 'T Harde, au centre des Pays-Bas, a indiqué un porte-parole du ministère de la défense à La Haye. — (*A.F.P.*)

Turquie

- DEUX SOLDATS TURCS, en patrouille le long de la frontière avec la Syrie, ont été tués par coups de feu tirés du territoire syrien, a-t-on appris lundi 18 juillet à Ankara. L'incident s'est déroulé samedi 16 juillet près de la ville de Nusaybin. Récemment, la presse turque avait laissé entendre que des membres d'organisations clandestines turques avaient trouvé refuge en Syrie et en Irak. M. Turkmen, ministre turc des affaires étrangères s'était rendu en mars en Syrie, où les responsables lui avaient donné l'assurance que leur pays n'accordait aucune protection à ces mouvements. — (*Reuter.*)

U.R.S.S.

- LE POÈTE EVGUENI EVTOUCHENKO, — « l'enfant terrible » des lettres soviétiques dans les années soixante — a été décoré de « l'ordre du drapeau rouge du travail » à l'occasion de son cinquantième anniversaire, a annoncé lundi 18 juillet l'Agence Tass. Jadis sévèrement critiqué pour son anticonformisme et aussi pour avoir, notamment, pris parti en 1974 en faveur d'Alexandre Soljenitsyne, Evtouchenko s'est « assagi » depuis et compte aujourd'hui parmi les hommes de lettres dévoués au régime. L'Agence Tass rend hommage aux « talents multiples » d'Evtouchenko, qui est l'un des poètes les plus populaires en U.R.S.S. — (*A.F.P.*)

- QUATRE JEUNES JUIFS SOVIETIQUES ONT ETE ARRETES le vendredi 15 juillet, à Moscou, pour avoir, avec une dizaine de leurs coreligionnaires, observé le sabbat au cours d'un rassemblement chez l'un d'entre eux, a-t-on appris lundi soir de source proche du groupe.

Le Monde

politique

M. Gallo annonce des mesures à l'encontre des immigrés en situation irrégulière

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a annoncé, lundi 18 juillet, que des mesures vont être prises à l'encontre des immigrés en situation irrégulière. Venant après celle de M. Jacques Chirac (*le Monde* du 15 juillet) et celle de M. André Bergeron (*le Monde* du 19 juillet), les déclarations de M. Gallo montrent que le gouvernement est sensible au risque, dénoncé par le porte-parole, de voir le problème de l'immigration utilisé comme une arme politique par ses adversaires.

Pour parer ce danger, M. Gallo, après une inévitable référence à l'« *héritage* » des gouvernements précédents, a tenu un langage dont le maire de Paris ne saurait désavouer la tonalité rigoureuse. Ainsi apprend-on de M. Gallo que les mesures en faveur des « sans-papiers », prises en 1981 et qu'on avait pu attribuer à la générosité de la gauche, étaient destinées, en fait, à éclairer l'administration sur une catégorie méconnue de la population immigrée.

Un tel glissement de sens témoigne, sans doute, de la volonté du gouvernement de dépasser le stade des intentions pieuses et de la dénonciation du racisme pour s'attaquer aux problèmes qui favorisent ce racisme, illustré récemment par le meurtre d'un enfant algérien à La Courneuve, le 9 juillet. On peut se demander toutefois jusqu'où ira ce parti pris de réalisme, lorsqu'il conduit, déjà, à mettre en cause le droit de certains citoyens britanniques, sous prétexte qu'ils ne sont pas d'origine européenne, à la libre circulation dans les pays de la C.E.E. — P. J.

M. Max Gallo a déclaré que « *le problème de l'immigration ne peut pas être traité de façon partisane* » et que « *se déconsidèrent tous ceux qui font de cette question difficile une arme politique contre tel ou tel responsable* ». « *C'est une question*, a-t-il ajouté, *qui implique trop de choix de société profonds et qui devrait transcender très largement les clivages politiciens.* »

Le porte-parole du gouvernement a approuvé certaines des déclarations de M. André Bergeron sur ce sujet, le secrétaire général de F.O. ayant, notamment, rappelé qu'il avait attiré l'attention des pouvoirs publics sur cette question il y a plusieurs années. « *Nous héritons d'une politique de la main-d'œuvre étrangère, qui a été conduite délibérément, systématiquement, et d'une politique de l'urbanisme*, a dit M. Gallo. *S'ajoutent à cela toutes les questions de scolarisation, d'enfants de la deuxième génération.* »

M. Gallo a rappelé les « *options claires* », prises par le gouvernement : contrôle de l'immigration ; opération exceptionnelle de régularisation, « *pour connaître ce qui avait été laissé dans l'ombre par les gouvernements précédents* » ; renforcement des « *conditions d'entrée et de séjour* » des travailleurs immigrés. Le porte-parole a indiqué qu'un comité interministériel, présidé par Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'État chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés, doit se réunir « *incessamment* » pour « *mettre au point un ensemble de mesures* ».

« *Il n'y a aucune ambiguïté*, a ajouté M. Gallo, *dans la politique du gouvernement : le contrôle est nécessaire ; l'application de la loi aux membres de telle ou telle communauté qui se trouvent en marge ou en situation irrégulière sera conduite avec rigueur. Pour autant, le gouvernement ne fera pas de ces mesures indispensables un élément pour créer on ne sait quels boucs émissaires ou développer un état d'angoisse ou d'insécurité dans telle ou telle catégorie.* » Le porte-parole a souligné que des « *mesures rapides* » doivent être prises « *en ce qui concerne, notamment, des membres de la communauté immigrée qui ne sont pas en situation régulière* ».

Le porte-parole a dénoncé, particulièrement, « *l'utilisation abusive de la qualité de travailleur du Marché commun par certains citoyens britanniques* », ce qui « *pose un problème dans certains quartiers de Paris* ».

M. MONORY (C.D.S.) : si les communistes restent au gouvernement, M. Mitterrand ne finira pas son mandat

Dans une interview à *Ouest-France* du 19 juillet, M. René Monory, ancien ministre, membre du collège exécutif du C.D.S., affirme : « *Si les communistes restent deux ans de plus au gouvernement, le président ne finira pas son mandat* ». Le sénateur de la Vienne précise qu'il « *ne souhaite pas cette éventualité* » et qu'il est « *tout à fait respectueux de sa légitimité* ».

M. Monory poursuit : « *Si le président ne corrige pas la trajectoire actuelle, il sera contraint de quitter la scène par la petite porte. Mais s'il rompt avec les communistes pour adopter une autre majorité et une autre politique, il ne peut le faire sans l'assentiment du peuple... S'il se séparait des communistes et formait une nouvelle majorité sans consultation populaire, ceux qui la rejoindraient perdraient à la fois leur identité et leur honneur.* »

● *M. Jacques Chirac* a subi, mardi 19 juillet à l'hôpital Cochin, une légère intervention chirurgicale liée aux séquelles de l'accident de la route dont il avait été victime en Corrèze le 26 novembre 1978. Le maire de Paris souffrait alors de multiples fractures du fémur gauche. M. Chirac, qui depuis lors est parfois affecté d'une légère claudication, avait été examiné lundi par le professeur Postel, qui l'avait opéré il y a cinq ans.

LA LETTRE DE LA NATION : M. Lang est un rigolo

« *M. Jack Lang, vous êtes un « rigolo »... L'habit dont vous a gratifié l'actuel président de la République vous va mal, de plus en plus mal* », écrit M. Michel Dumont dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., le 19 juillet.

Prenant vivement à partie le ministre de la culture — qui affirmait notamment dans l'interview qu'il a accordée à notre journal (*le Monde* du 19 juillet) : « *C'est le choix des personnes qui guide d'abord nos actions* », — Michel Dumont poursuit : « *Voilà que vous troquez votre habit ministériel pour retomber dans le sectarisme de vos pairs socialistes. Voilà surtout que vous cédez, comme vos amis politiques, à la détestable habitude que vous avez depuis deux ans de vous comporter encore comme si vous étiez toujours dans l'opposition, de refuser vos responsabilités pour vous en prendre à ce que « la droite » a mal fait ou n'a pas fait (...).*

Non, décidément, vous n'êtes pas à votre place, monsieur Jack Lang. Les bouffons avaient peut-être leur utilité sous la monarchie, mais aujourd'hui la République n'a que faire de leurs services. Pour reprendre le titre de votre entretien au Monde, « *C'est le choix des personnes qui guide nos actions* ». *Pour ce qui vous concerne, le choix de « la » personne en charge du ministère de la culture est mauvais. « Vos » actions s'en ressentent, tout naturellement.* »

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Moscou, Paris et Bonn

Le dossier des armements en Europe, dont le chapitre de politique intérieure française a été augmenté par la visite de M. Georges Marchais à Moscou, a retenu, cette semaine, l'attention des hebdomadaires.

« *Les Soviétiques ont-ils voulu faire jouer à Georges Marchais — dirigeant du seul parti communiste participant à un gouvernement membre de l'alliance atlantique — le rôle d'avocat de leurs thèses en matière d'armement nucléaire ?* », se demande Georges Mamy dans *le Nouvel Observateur*. Il observe que « *tout porte à le croire* ». Il ajoute : « *Infiniment plus prudent qu'en janvier 1980 — lorsqu'il avait approuvé, depuis Moscou, l'intervention des troupes soviétiques en Afghanistan, — Marchais n'a pas consenti à une dénonciation publique des seules fusées américaines. Il n'a pas, non plus, soutenu totalement les positions du gouvernement français. Inconfortable ambiguïté. (...)* »

D'autant plus inconfortable, selon *Valeurs actuelles*, que la déclaration commune des P.C. soviétique et français, signée par MM. Andropov et Marchais le 12 juillet, est en « *contradiction totale avec la position du gouvernement français* ». Bruno Rivière estime, dans cet hebdomadaire, que « *M. Marchais a cependant ménagé une sortie possible. C'est*, écrit-il, *l'affaire de ses déclarations, publiées par l'agence Tass et « retirées » sur intervention des communistes français. Ce premier texte qualifiait les fusées Pershing de « danger principal pour la paix ». En le « refusant », le P.C.F. veut démontrer qu'il est à même de « négocier » avec Moscou ; et offre, donc, au P.S. et au gouvernement de « renégocier » la doctrine française sur les euromissiles.* »

Que le P.C.F. soit, dans cette affaire, plus proche des positions de Moscou que de celles de Paris, c'est ce que constate aussi Danièle Molho dans *le Point*. « *Le communiqué commun*, écrit-elle, *montre que le P.C.F. est beaucoup plus proche du Kremlin que de l'Élysée pour tout ce qui concerne la défense, et en particulier pour la prise en compte des forces françaises de dissuasion dans le calcul des armements nucléaires européens. Or, mêler, comme le souhaitent Andropov et Marchais, dans la négociation de Genève la force de frappe française, c'est lier les mains de la France.* » Elle estime que « *le fait important, c'est que Georges Marchais a cru devoir réaffirmer — mais de Moscou — ce qu'il a déjà dit à Paris maintes fois concernant la prise en compte de la force française dans les calculs Est-Ouest* ».

L'Humanité-Dimanche consacre peu de place à la rencontre Marchais-Andropov. Le correspondant à Moscou de l'hebdomadaire central du P.C.F., Gérard Streiff, explique que cette rencontre a été conforme au principe de la « *fraternité de lutte dans la reconnaissance des divergences* », et il affirme : « *Les entretiens Marchais-Andropov peuvent être considérés comme une bonne chose pour les communistes, certes, mais plus généralement, pour tous ceux qui ont à cœur l'existence de bons rapports franco-soviétiques, et puis enfin pour tous les passionnés de la paix. Et cela fait pas mal de monde.* »

M. Marchais avait été précédé, à Moscou, par le chancelier d'Allemagne fédérale, M. Kohl. Raymond Aron écrit, dans *l'Express*, que si le problème des euromissiles « *dont la R.F.A. semble tout à la fois l'objet et le sujet, suscite tant d'inquiétudes, c'est que la question de l'unité allemande revient à l'ordre du jour, à l'arrière-plan. Toute unification de l'Allemagne*, estime-t-il, *au sens traditionnel, à savoir la formation d'un État englobant les deux États, se heurte à des obstacles insurmontables, et reste tout aussi improbable aujourd'hui qu'hier. (...) Mais il existe une fraction, dans la classe politique elle-même, qui rêve d'une Allemagne de l'Ouest gardant ses libertés sans la présence militaire des États-Unis, grâce à la libéralisation progressive de l'Europe soviétisée. Fantasme, peut-être, mais qui hante des Allemands, et qui les séduit plus que l'installation sur leur territoire de missiles à têtes nucléaires* ».

Selon Antoine Sfeir, dans *le Pèlerin*, « *on estime, aussi bien à Washington que dans les capitales occidentales, que c'est la bataille de l'après Pershing qui est aujourd'hui engagée. L'Union soviétique n'a pas ménagé ses efforts pour empêcher le déploiement des fusées américaines en Europe. En vain. (...) De leur côté, les gouvernements occidentaux ont réussi à éviter la relance de la guerre froide entre les deux blocs, à laquelle d'ailleurs personne n'avait intérêt* ».

Ce n'est pas l'avis de M. Claude Delmas, ancien membre du secrétariat général de l'OTAN, qui, dans *la Vie française*, compare « *la guerre froide des années 50-70 et celle que le monde vit aujourd'hui* ». Il écrit : « *Il y a de grandes différences. La principale de celles-ci est peut-être l'affaiblissement des sociétés occidentales. C'est pourquoi la guerre psychologique peut être considérée comme l'un des aspects fondamentaux de cette nouvelle guerre froide.* »

Renée Versais partage cette opinion et prédit, dans *Rivarol*, que Moscou « *va jouer crescendo du réflexe de la peur sur l'opinion publique occidentale, ouest-allemande surtout : la tactique a déjà fort bien réussi avec la bombe à neutrons. La campagne d'intimidation*, estime-t-elle, *va donc reprendre, avec l'aide espérée non seulement des intellectuels de gauche et des mouvements pacifistes (...), mais des syndicalistes et des sociaux-démocrates, déjà conditionnés en grande partie, ainsi que les églises évangéliques et aussi catholiques. (...) Plus que jamais, la fermeté et la cohésion de l'Occident sont donc indispensables pour faire échec au chantage du Kremlin. (...)* »

On peut penser que la déclaration que M. Andropov a signée avec M. Marchais était destinée, dans l'esprit des Soviétiques, à enfoncer un coin, si petit fût-il, dans la cohésion occidentale. On peut juger, aussi, que le maintien du P.C.F. au gouvernement est de nature à renforcer celui-ci, l'un des plus fermes dans la confrontation avec Moscou.

P. J.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les deux principales formations d'extrême droite, le Front national (F.N.) et le Parti des forces nouvelles (P.F.N.), présenteront chacune une liste aux élections européennes de juin 1984. Le bureau politique du Front national a arrêté sa position après avoir « *pris acte de la situation créée par la décision de l'U.D.F. et du R.P.R. de présenter chacun sa propre liste... et de la volte-face de M. Jacques Chirac sur le problème européen* ». C'est son président, M. Jean-Marie Le Pen, qui conduira la liste « *ouverte à 50 % à des personnalités extérieures* ».

Le Parti des forces nouvelles a commencé des consultations avec différents représentants de la droite française pour constituer sa propre liste, le Front national ayant, affirme-t-il, rompu les négociations en cours entre les deux partis pour la formation d'une liste unitaire.

Le Monde

régions

Décentralisation

POINT DE VUE

La longue marche

par MAURICE HALFF (*)

VOICI qu'au printemps 1981 le « changement » faisait émerger du tourbillon des réformes celle d'une décentralisation radicalisée. Moins perçue par l'opinion que la vague sociale et toutes ses relances, elle précipitait le cours régulier de l'évolution vers une révolution du droit public de la France.

Il est vrai que les socialistes dans l'opposition n'avaient cessé de dénoncer l'illusoire d'une structure de régionalisation dont la pièce maîtresse demeurait le préfet, détenteur de l'autorité gouvernementale autant de « petits Napoléons », tandis que l'assemblée des élus ne procédait pas du suffrage universel direct.

Comment s'étonner alors que la nouvelle majorité se soit empressée d'enfanter en moins de neuf mois cette grande réforme du septennat votée le 2 mars 1982, par une Assemblée introuvable qui dans sa hâte d'aboutir n'avait cessé de siéger au cours de l'été.

En fait, cette loi visait avant tout à transférer le pouvoir exécutif des préfets aux présidents des assemblées régionales et départementales. Il s'agissait aussi d'ériger la région jusqu'alors « établissement public » en *collectivité territoriale, mais seulement lorsque ses membres auraient été élus au suffrage universel direct*. Cette échéance sans cesse retardée, peut-être par crainte de déception politique, risque d'atteindre le terme de la présente législature. Si bien que dans l'attente de cette incertaine et lointaine échéance on se trouve devant l'étrange paradoxe d'un pouvoir exécutif transféré au président d'une assemblée n'émanant pas du mode de scrutin qui, dans l'esprit du législateur, était la condition expresse de sa légitime souveraineté.

Face à ce pouvoir d'assemblée se trouve le commissaire de la République. De par la loi, il est le représentant de l'État dans la région et de chacun des ministres du gouvernement. Il dirige les services de l'État mais ne se mêle pas de l'administration régionale et départementale.

C'est ainsi que du côté de l'administration on a pu s'étonner de l'importance des états-majors des présidents et de l'accroissement corrélatif des dépenses de fonctionnement. Mais surtout on s'est inquiété de voir se dessiner un mouvement de « reconcentration ». Bien que le commissaire de la République soit l'interlocuteur légalement désigné et unique vis-à-vis des élus locaux, ceux-ci, pénétrés de leurs nouveaux pouvoirs et de leur puissance renforcée, ont tendance à négocier directement à Paris les dossiers prioritaires et brûlants. Ils rencontrent un accueil intéressé chez les ministres, toujours soucieux de leur image, comme chez leurs collaborateurs, préoccupés de se reconstituer des réseaux chez les nouveaux maîtres du pouvoir régional.

Cette tentation à pratiquer le court-circuit est sans conteste malsaine. Pouvait-il en être autrement alors que le démantèlement des structures préfectorales est accompagné d'un éclatement de l'autorité exécutive entre des centres de décisions collégiales et que le traditionnel tempérament national, jusqu'ici brimé dans des institutions contraignantes, s'en donne maintenant à cœur joie avec les gouvernements d'assemblée installés dans les régions et les départements ? Ce déviationnisme résulte sans doute des difficultés d'adaptation à une situation nouvelle. Il est l'écume de la vague soulevant le grand flot de la réforme.

Loin des utopies

Du point de vue institutionnel, la première phase de la décentralisation est achevée ; dans les régions comme dans les départements, un pouvoir autonome a été créé. Mais la seconde phase résultant de la loi de janvier 1983 est en cours. C'est sans doute la plus difficile ; il s'agit du « transfert » aux collectivités locales des « compétences » jusqu'à présent réservées à l'État ; transfert aussi des ressources financières exigé pour l'exercice de ces compétences. De la réussite de l'opération dépendent la consistance même de la décentralisation et son réalisme.

L'entreprise est cependant hérissée d'obstacles. A titre d'exemple, dans un domaine aussi délicat que l'aménagement du territoire, où la règle d'or est la coordination et la concertation, l'urbanisme, la maîtrise et l'utilisation des sols sont désormais de plein droit dévolus aux communes. On s'imagine les épineux conflits qui risquent d'opposer les schémas municipaux aux projets d'urbanisme du gouvernement, et aussi lorsqu'il s'agit de garder leur place aux exploitations industrielles ou agricoles dans les plans d'occupation des sols.

Il est cependant un champ d'expérience où l'application de la législation nouvelle ouvre pour la décentralisation des perspectives moins embarrassée d'équivoques et d'incertitudes. C'est la *région*. Celle-ci n'est pas encombrée de procédures et habitudes séculaires. Elle a toutes les facilités d'adaptation de la jeunesse et sa faculté de croissance. De plus, les domaines de compétences qui lui sont dévolus sont précisément ceux que, tout au long de ses premières années, la région a adoptés comme l'essentiel de ses objectifs : la planification et la formation professionnelle. Ainsi tout naturellement la région continuera de se réaliser et de monter en puissance. La qualité de ses leaders politiques et de ses experts, son poids financier (la pression fiscale par habitant peut actuellement atteindre 150 F) lui donneront des possibilités plus vigoureuses. Mais surtout la région est appelée à jouer un rôle majeur dans la planification, car elle se situe au niveau approprié. Les procédures de programmation contractuelle associant l'Etat et les régions, élèveront en fait les débats décisifs à l'échelon ministériel. Certes, les travaux préparatoires seront conduits avec la participation des commissaires de la République. Toutefois les batailles finales se livreront entre les « grands féodaux régionaux » et le pouvoir central ; leur issue dépendra d'une épreuve de force entre les parties en présence. Insolite méthode, peut-être efficace pour articuler le plan régional avec celui de la nation, mais bien loin des utopies ferventes des doctrinaires de la décentralisation.

Davantage d'autonomie, rapprochement des citoyens vers le politique qui a charge de leur destin, démocratie accrue au sein des provinces, tel est l'esprit des lois nouvelles, tel est leur triple objectif. Et maintenant qu'a démarré l'entreprise, peut-on discerner, en dépit de la brièveté de son parcours, l'influence des institutions transformées sur l'attitude des populations en cause ?

Métastase bienfaisante

Sans doute observe-t-on chez les chambres de commerce et les banques régionales des interventions mieux rodées et plus efficaces en matière de politique industrielle, notamment pour le sauvetage ou la création d'entreprises. Sans doute assiste-t-on à des liaison plus étroites et plus complémentaires entre la recherche universitaire et l'industrie. Mais tout cela au rythme de naguère, enrichi bien sûr des acquis de l'expérience.

Mais dans la région profonde, celle de la population confrontée au quotidien, hormis sa résignation à subir une pression fiscale croissante, on ne perçoit aucune prise de conscience d'un état de droit rénové pour plus d'initiative et plus de créativité. Aucun sursaut non plus d'un sentiment mobilisateur qui pourrait mener à une sorte de métastase bienfaisante proliférant au sein du tissu régional des cellules fécondes, génératrices de réactions en chaîne pour promouvoir les moyens cohérents du renouveau. Il faut encore attendre !

Quoi qu'il en soit le fleuve ne remonte pas vers sa source et les lois du changement ont accentué la pente de son lit. Peut-être ne prendra-t-il pas l'orientation exacte imaginée par le législateur. Des structures nouvelles sont en place et les décors ternis de la tradition jacobine n'ont pas de chances d'être replantés. Le temps n'est plus où « l'allumeur de réverbères était le délégué du roi », mais pas venu encore le temps où le citoyen de la région, institution créée pour mieux vivre, prendra la mesure de ses facultés nouvelles et surtout de son nouveau devoir.

(*) Président honoraire des Houillères de Lorraine.

L'œil du Quai d'Orsay

Les régions, les départements et les villes ont désormais « leur » ambassadeur. Non pour les représenter à l'étranger ou pour faciliter leurs contacts commerciaux ou politiques avec les pays lointains d'Amérique ou d'Extrême-Orient. Pour cette tâche, et avant même les lois de décentralisation, les collectivités locales avaient créé ici un bureau, là mis sur pied une mission de prospection, signé ailleurs un protocole de coopération, développé les jumelages, facilité l'échange d'étudiants, de chefs d'entreprise, d'ingénieurs, de capitaux.

Le rôle de M. Yves Delahaye, ministre plénipotentiaire, obéit à un autre objectif qui a été clairement indiqué dans la circulaire de M. Mauroy, en date du 26 mai 1983, relative à l'action extérieure des collectivités locales. Encouragé par l'immense champ de liberté qui s'ouvre à elles, les nouveaux « champions » de la décentralisation et notamment les régions dans le cadre de la coopération transfrontalière, risquent de conduire une politique étrangère différente — voire contraire ou simplement inopportune — de celle de l'Etat. Un coordonnateur s'imposait donc au nom de la cohérence et de l'unité nationales, l'esprit de la décentralisation dût-il en soufffrir quelque peu.

Placé auprès du secrétaire général du ministère des relations extérieures, M. Delahaye porte le titre de délégué pour l'action extérieure des collectivités locales. Par son intermédiaire, le gouvernement sera informé « *de manière systématique et régulière* » de l'action des collectivités, il pourra les conseiller, et il veillera à ce que « *les initiatives des communes, départements et régions respectent les règles fixées par la Constitution et par la loi et n'interfèrent pas défavorablement avec la politique étrangère de la France.* »

Risques

Les quatre missions de M. Delahaye sont :

— Recueillir les informations concernant les relations entretenues par des collectivités locales françaises avec des collectivités locales étrangères, en faire l'analyse, et appeler l'attention du gouvernement sur les problèmes qui peuvent se poser à cet égard ;

— Apporter un concours aux commissaires de la République pour tout ce qui touche à l'action extérieure des collectivités locales ;

— Etre, en liaison avec les commissaires de la République, le conseiller des collectivités locales pour leurs relations avec l'extérieur ;

— Assurer une action générale de coordination entre les différents ministres et leurs services à Paris.

« *Je dois me garder d'un double risque,* dit-il. *D'abord ne pas me laisser submerger de demandes d'informations. Comptez le nombre de maires, de conseillers généraux, de conseillers régionaux, de commissaires de la République et de chefs de postes diplomatiques à l'étranger. Mais en même temps je ne veux décourager personne et remplir complètement ma mission d'information. Et puis, je suis, dans ma fonction, situé entre les défenseurs du jacobisme — et il en reste ! — et les décentralisateurs d'avant-garde, c'est délicat...* »

M. Delahaye compte d'abord, pour réussir, sur une approche pragmatique. Mais, seul avec une secrétaire, l'« ambassadeur des régions » a de quoi faire pour l'été.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

[Né le 29 juillet 1921, à Paris, M. Yves Delahaye est ministre plénipotentiaire hors classe. Il est licencié ès lettres et en droit, diplômé des sciences politiques et des langues orientales. Évadé de France en mars 1943, il s'engage dans les Forces françaises libres (2e division blindée), avec lesquelles il participe aux campagnes de France et d'Allemagne.

Admis, en 1945, à l'École nationale d'administration, il entre, en 1948, dans la carrière diplomatique. Il sert successivement à l'administration centrale, à Moscou, de 1951 à 1954, puis à la direction d'Afrique-Levant. Chargé de mission au cabinet de M. Christian Pineau, il donne sa démission, le 25 octobre 1956, pour protester contre l'arrestation de Ben Bella. Deuxième conseiller à New-Delhi, de 1957 à 1959, il est ensuite affecté au service de coopération économique. Sous-directeur d'Extrême-Orient, puis chef du service Cambodge-Laos-Vietnam de 1965 à 1969, il est ministre-conseiller à Moscou, de 1969 à 1972, et directeur général adjoint des relations culturelles, scientifiques et techniques de 1972 à 1974.

Mis, sur sa demande, à la disposition de l'École pratique des hautes études, puis de l'université de Paris-I, il se consacre ensuite à la recherche et à l'enseignement, notamment les relations internationales et la sémiotique (c'est-à-dire l'étude des signes et des codes) des textes politiques.]

Ile-de-France

UN NOUVEAU « FRONT » ENTRE M. CHIRAC ET L'ÉTAT

Qui doit payer les grandes manifestations culturelles dans la capitale ?

Le torchon brûle entre le ministère de la culture et la Ville de Paris. Cela date de quelques semaines à peine, car, depuis que M. Jacques Chirac est maire de Paris, sa politique en faveur de la culture semblait avoir favorablement impressionné les services de la Rue de Valois. Dans ce domaine au moins, les rapports étaient apparemment bons entre la capitale et l'Etat, même si ce dernier estimait encore insuffisante la part du budget de la Ville consacrée aux arts et spectacles.

L'une et l'autre financent en commun nombre d'orchestres, de troupes de théâtre et de festivals qui contribuent grandement au lustre culturel de Paris

La situation s'est brusquement détériorée au début de l'été à propos du Festival international de la danse. Cette manifestation, qui en est à sa vingtième édition, se tient traditionnellement en septembre. Cette année, la Ville avait invité cinq troupes, dont le célèbre New York City Ballet, animé par Balanchine, récemment décédé. Au Festival proprement dit on avait ajouté il y a quatre ans un concours de danse ouvert aux jeunes troupes.

La Ville devait éponger les trois quarts du déficit prévu, le ministère 22 %, la chambre de commerce et d'industrie le reste. Or la montée du dollar a rendu plus coûteuse que prévu la venue du New York City Ballet. Pour réaliser des économies, les organisateurs du Festival ont donc supprimé le concours des jeunes troupes. Du coup, le ministère de la culture et celui des relations extérieures ont annulé la plus grande part de leur participation.

M. Jacques Chirac a immédiatement exprimé à MM. Jack Lang et Claude Cheysson son vif étonnement et sa réprobation. Il leur demande de réexaminer la question, ce que l'on semble peut disposer à faire dans l'entourage des ministres. « *Ces deux annulations, qui portent sur un total de 570 000 F, paraissent trop orchestrées pour être honnêtes* », dit Mme Françoise de Panafieu, conseiller de Paris, adjoint au maire chargé de la culture.

Du côté du ministère, on n'est pas satisfait non plus. « *Notre subvention était précisément affectée au concours des jeunes compagnies. Celui-ci a été rayé du programme sans que nous en soyons avertis. Nous ne voulons pas être seulement des banquiers, mais des partenaires à part entière* », rétorque M. Fleuret, directeur de la musique et de la danse au ministère de la culture.

Selon les services de la Rue de Valois, la capitale est en presse de retirer son appui au Groupe vocal de France et elle a un retard de 3 millions de francs dans ses versements à l'Orchestre de Paris. Deux formations qui sont subventionnées conjointement par l'État et la capitale. « *La Ville semble avoir décidé de faire des économies sur son budget culturel* », commente-t-on chez les conseillers de M. Lang.

Mécènes

Ces affaires incitent l'Hôtel de Ville à réexaminer l'ensemble des opérations dites « croisées », c'est-à-dire menées conjointement par l'Etat et Paris. Elles sont une quinzaine en tout, qui représentent des dépenses se chiffrant par dizaines de millions de francs. « *Dans l'immédiat et pour couvrir le déficit du Festival de la danse,* explique Mme de Panafieu, *nous organiserons un gala en septembre, dont les places, très chères, seront réservées à des mécènes. Pour les autres opérations croisées, nous assumerons nos responsabilités jusqu'à la fin de l'année, mais, en 1984, tous les dossiers seront mis à plat et réexaminés* ».

Les milieux artistiques vont frémir, car les troupes, les orchestres et les festivals les plus célèbres sont en cause. L'Orchestre de Paris, par exemple, est alimenté à raison de 15 millions de francs par la Ville et de 24 millions par l'État. Cette répartition sera-t-elle modifiée l'an prochain ? Même interrogation pour ce qui concerne l'ensemble orchestral de Paris, le centre de Silvia Monfort, la troupe Renaud-Barrault, et cinq festivals (danse, art sacré, Festival estival, Festival du Marais et Festival d'automne).

« *Tout à fait d'accord pour remettre tous les compteurs à zéro,* indique-t-on au ministère de la culture. *Les financements conjoints se sont ajoutés les uns aux autres avec le temps et au coup par coup. Dans le domaine de la culture, jamais les relations entre la Ville de Paris et l'État n'ont été examinées dans leur ensemble. Où finit, par exemple, la Ville et où commence la capitale ? Cette question non plus n'a jamais été discutée au fond. Alors faisons-le, cela évitera bien des perturbations regrettables* ».

MARC AMBROISE-RENDU.

ENVIRONNEMENT

Selon le Fonds mondial pour la nature

LA MARÉE NOIRE DU GOLFE PROVOQUE UNE HÉCATOMBE D'ANIMAUX MARINS.

C'est une véritable hécatombe d'animaux marins qui se produirait actuellement dans le golfe Persique, à la suite de la marée noire déclenchée au mois de mars dernier par les combats entre l'Iran et l'Irak autour des puits de pétrole de Nowrouz. Selon une étude du World Wildlife Fund (Fonds mondial pour la nature), dont le siège est à Genève, on aurait déjà retrouvé une cinquantaine de cadavres de dugongs — mammifères marins apparentés au lamentin et appelés parfois « vaches marines », — soit la quasi-totalité des effectifs de cet animal rarissime.

Les puits de pétrole iraniens, qui continuent à déverser en mer quelque mille deux cents barils de brut par jour, n'ont pu être colmatés en raison de l'état de guerre qui se prolonge entre l'Iran et l'Irak, et en dépit des multiples réunions de l'Organisation régionale pour la protection de l'environnement marin (ORPEM), dont le siège est à Koweït et qui groupe les huit pays riverains du Golfe. Le W.W.F. soupçonne en outre les pétroliers de profiter de la situation pour dégazer en mer sans retenue.

En Arabie Saoudite, plusieurs centres de dessalement d'eau de mer auraient dû être fermés. Tout le littoral occidental compris entre le Koweït et Oman serait menacé, selon le W.W.F., d'un « *désastre écologique* ». — *(Reuter, A.P.)*

● *Des écologistes de Greenpeace arrêtés en Sibérie.* — Sept membres du mouvement écologiste Greenpeace, venus à bord de leur navire *Rainbow Warrior* pour enquêter sur une station de pêche à la baleine de la côte sibérienne, ont été interpellés le 18 juillet par les autorités soviétiques. Les sept écologistes s'étaient approchés du port de Lorino, dans le détroit de Bering, à bord d'un canot pneumatique.

Ils auraient acquis la certitude que de la viande de baleine, dans cette station, sert à nourrir des animaux à fourrure, ce qui est contraire aux règlements internationaux (la viande de baleine ne doit servir qu'à l'alimentation des populations locales). Le mouvement Greenpeace a organisé cette opération pour marquer l'ouverture à Brighton, le 18 juillet, de la cinquante-cinquième réunion de la commission baleinière internationale chargée de fixer les quotas de captures. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

Paris propose de céder le grand ensemble des 4000 à la commune de La Courneuve

Dès le début de l'an prochain, les quatorze mille habitants de la trop fameuse cité des 4000 à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) paieront sans doute leurs loyers à l'office d'H.L.M. de la commune et non à l'office de la Ville de Paris comme ils le faisaient depuis la construction de ces blocs de béton il y a vingt ans. Ainsi sera mis fin à un imbroglio juridique que beaucoup jugent incompatible avec la solution des énormes problèmes de réhabilitation que pose cet ensemble.

Les négociations sont en cours entre les deux communes concernées, la préfecture de région et l'Etat, pour aboutir à une dévolution de la cité à l'office d'H.L.M. de La Courneuve. Tout le monde est d'accord sur le principe du transfert, reste à en fixer les modalités. Au départ, les positions étaient fort éloignées. Par la voix de son maire, M. James Marson, sénateur communiste de Seine-Saint-Denis, La Courneuve proposait 1 F symbolique. Paris ne voulait céder les quatre mille logements qu'à leur valeur vénale estimée à 300 millions de francs. Depuis, la capitale a diminué ses prétentions à la moitié de ce prix. C'était encore beaucoup trop pour les maigres finances de La Courneuve. Quant au ministère de l'urbanisme et du logement, il ne souhaitait pas aider la commune dans le financement de cet achat. On s'oriente donc, semble-t-il, vers une troisième solution.

M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris, président de l'office d'H.L.M. de la ville, vient de faire une proposition qui a quelque chance de recueillir l'aval de ses interlocuteurs. Paris ne demande aucun dédommagement à La Courneuve, à condition que celle-ci reprenne la cité avec son actif et son passif. Un procès pour malfaçons est en cours depuis des années entre l'office d'H.L.M. de Paris et la société qui a édifié ce grand ensemble avec des méthodes de préfabrication lourde qui n'étaient pas au point. Il reviendrait donc à La Courneuve de poursuivre ce contentieux et de se faire éventuellement attribuer des sommes importantes à titre de dommages-intérêts. Mais ces perspectives restent incertaines, car entre-temps l'entreprise a déposé son bilan.

Paris se débarrasserait ainsi tout à la fois d'une cité à problèmes et d'une affaire délicate. Mais elle ne le fera pas sans contreparties. M. Tibéri demande en effet des compensations à l'Etat. Il souhaite que le ministère de l'urbanisme et du logement lui accorde en supplément de la dotation de 1984 des crédits pour construire et réhabiliter plusieurs centaines de logements sociaux, pour acheter des terrains et pour lancer des programmes de logements dits intermédiaires. La Ville voudrait en outre qu'un certain nombre de logements lui soient réservés à La Courneuve.

L'Etat pourrait invoquer la loi prévoyant qu'un office d'H.L.M. ne peut posséder plus de cinquante mille logements (Paris en a quatre-vingt-cinq mille) et décréter la dévolution d'office et gratuite de la cité des 4 000 à La Courneuve. Cette solution draconienne, qui envenimerait encore les rapports déjà difficiles entre Paris et le pouvoir socialiste, paraît écartée. « *M. Roger Quilliot n'a nullement l'intention de nous spolier, même si la loi lui en donne le droit* », assure M. Tibéri.

Et Champigny ?

Les négociations vont donc se poursuivre sur la base de cet arrangement. Si on aboutit — et tout le monde paraît décidé à en finir, — La Courneuve pourrait enfin commencer, à partir du 1er janvier prochain, avec l'aide de l'Etat, la réhabilitation d'une cité qui abrite près de la moitié de la population de La Courneuve. Déjà quarante employés ont été engagés pour assurer au moins le nettoiement et l'entretien des espaces verts et des parkings situés au pied des immeubles.

La Ville de Paris, qui possède hors ses murs quinze mille logements sociaux, va-t-elle progressivement céder ce patrimoine aux communes sur lesquelles il est installé ? On songe, par exemple, à un autre grand ensemble à problèmes, celui de Champigny dans le Val-de-Marne. « *Si nous recevons des demandes, nous les examinerons,* dit M. Tiberi, *mais Paris doit conserver des points de chute dans la petite couronne, car le problème du logement social dans Paris même est et restera insoluble.* »

M. A.-R.

L'ENQUETE SUR L'ATTENTAT D'ORLY

Au-delà de l'ASALA...

Depuis lundi, la plupart des polices d'Europe suivent avec attention l'agitation perceptible, au « 36, quai des Orfèvres », dans les locaux de la brigade criminelle. Alors que les informations ne filtrent qu'au compte-gouttes, en vertu d'une discrétion imposée par l'Élysée, les spécialistes du terrorisme ont le sentiment que les policiers français *« vont sans doute marquer des points »*, selon l'un de leurs collègues autrichiens, *« dans la lutte contre l'ASALA »* (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie).

Car, avant même que l'on mesure l'exacte responsabilité des cinquante et une personnes interpellées, le 18 juillet à l'aube, dans la capitale et la région parisienne, il apparaîtrait, à en croire certaines informations officieuses, que les enquêteurs soient en présence d'un groupe assurant le soutien logistique de l'ASALA non seulement à Paris mais aussi pour le compte de complices dans certaines autres capitales européennes. Le butin de la brigade criminelle, la découverte d'un stock d'armes et d'explosif, de documents écrits en langue turque, ainsi que la personnalité de certains des témoins placés en garde à vue, un faisceau donc d'éléments qui sont loin d'avoir livré leurs secrets, présenterait moins d'intérêt pour l'attentat d'Orly proprement dit que pour certaines actions commises, ces derniers mois, en Europe.

A ce titre, il était encore impossible, ce mardi 19 juillet, en fin de matinée, de vérifier cette rumeur auprès des policiers ou du ministère de l'intérieur : les enquêteurs de la brigade criminelle pourraient détenir des éléments, – aveux ou armes – concernant le meurtre, le 14 juillet à Bruxelles d'un diplomate turc (*le Monde* du 16 juillet).

Il est peu vraisemblable que le ou les auteurs de l'explosion ayant causé la mort de six personnes, le vendredi à Paris, figurent parmi les interpellés. Comme il y a peu de chances que le kilogramme d'explosif découvert, lors d'une perquisition, provienne du même stock que celui employé à l'aéroport d'Orly.

Il n'empêche : la prise parait importante. Lundi, à six heures du matin, cent-cinquante policiers, répartis en trente équipes, ont arrêté cinquante et une personnes, trente-six hommes et quinze femmes, et perquisitionné une vingtaine d'appartements et de pavillons. Les interpellés ? Pour ce que l'on peut en savoir, plus d'une vingtaine de Turcs, dix Français, un Brésilien, des Iraniens, un Syrien, la plupart militants arméniens.

En tout cas, quelques uns des sympathisants, souvent inavoués, de l'ASALA, résidants étrangers en France depuis moins d'un an et au moins trois membres d'une même famille française, militants du Mouvement national arménien. Les uns et les autres suivis, depuis des mois, par les renseignements généraux (R.G.), et la direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), mis en fiches, identitfiés peu à peu, avec le concours de certaines polices de pays voisins, comme les partisans d'une radicalisation de la lutte au sein de l'organisation clandestine.

Les policiers ont découvert un lot d'armes, sept pistolets-mitrailleurs, des mitraillettes Sten datant de la dernière guerre, des pistolets automatiques, plusieurs « Kalachnikov » et, outre l'explosif, des dispositifs de mise à feu préparés dans des boîtes d'allumettes, des boîtiers de montre ainsi qu'un système de commande à distance. Les enquêteurs possèderaient le nom d'au moins un des utilisateurs de ce système : l'un des interpellés, peut-être une femme, aurait reconnu en avoir fourni un exemplaire à l'un des suspects placés en garde à vue.

Des femmes remises en liberté

Lors des perquisitions, les membres de la brigade criminelle ont aussi trouvé de nombreux documents rédigés en turc dont la traduction est toujours en cours. On imagine l'agitation régnant dans les locaux – interdits aux journalistes – du service dirigé par le commissaire Jacques Genthial : la plupart des étrangers ne s'expriment qu'en turc ou en anglais et les auditions nécessitent de laborieuses traductions. Ce n'est seulement mardi matin que les policiers ont retrouvé un peu d'espace : onze femmes et un ressortissant brésilien ont été remis en liberté. Pour les autres suspects ou témoins, le parquet de Créteil a ordonné le prolongement, pour vingt-quatre heures, de la garde à vue.

Cette opération contre l'ASALA ne s'allège pas pour autant. Bien au contraire : malgré le climat de lourd secret entourant cette procédure, il apparaîtrait que les policiers conduisent, en fait, plusieurs enquêtes à la fois et qu'ils s'approchentmême sans preuves matérielles, semble-t-il, d'un « nœud » terroriste plus large que l'ASALA. Parmi les Arméniens de nationalité turque, pourraient figurer, en effet, certains des hommes suspectés d'avoir eu des relations avec les fameuses FRAL (Fractions révolutionnaires armées libanaises), mouvement clandestin responsable de plusieurs meurtres commis en France en 1981 et 1982. Les policiers entendraient aussi un Iranien non Arménien, connu pour être davantage un *« extrémiste proche-oriental »*.

Certains éléments d'informations, obtenus depuis quarante-huit heures, auraient déjà permis de vérifier une hypothèse de travail que les services secrets des pays occidentaux avaient mis en évidence ces derniers mois. L'ASALA, comme d'autres mouvements de libération nationale, ne travaillerait plus seulement pour son propre compte. Les Arméniens, certains groupuscules turcs d'extrême gauche, les Kurdes, auraient resséré leurs liens, depuis l'évacuation de Beyrouth par l'O.L.P., avec la tendance extrémiste des Palestiniens et avec la Syrie.

Plus encore que par le passé, pourrait exister un parallèle entre la radicalisation du terrorisme proche-oriental et celle de tel ou tel mouvement jusqu'ici accueilli, au Liban, par la mosaïque palestinienne. Après l'attentat d'Orly, les spécialistes européens de la lutte contre le terrorisme redoutent que l'ASALA, tout en poursuivant ses propres objectifs, participe, sous son sigle, à une tentative plus générale de destabilisation des pays occidentaux. A croire certaines sources d'informations sérieuses, il ne faudrait pas voir dans l'attentat meurtrier du 15 juillet le signe de la seule colère arménienne.

Depuis des mois, les policiers de la D.S.T. et des R.G. tentaient de vérifier l'hypothèse d'un regroupement des bases logistiques terroristes en France. Ils savaient notamment que des chefs présumés de l'ASALA – dont Hagop Agopian, qui avait, semble-t-il, été faussement déclaré mort lors de la guerre de Beyrouth – n'avaient pas rencontré que des Arméniens lors d'un séjour en France, en avril. C'est ce qui explique que les policiers de la brigade criminielle se montrent très discrèts sur la personnalité de certains des interpellés et qu'il soit toujours difficile d'obtenir les nationalités exactes des personnes maintenues en garde à vue ? La réponse à ces deux questions parait, depuis lundi, être du domaine du secret d'État.

PHILIPPE BOGGIO.

● *Fausse menace à l'attentat sur la ligne Paris-Toulouse.* – Le trafic ferroviaire a été interrompu pendant plus d'une heure, lundi 18 juillet, sur la ligne ferroviaire Paris-Toulouse au nord de Limoges après que le chef de gare de Fromental (Haute-Vienne) eut reçu, peu avant 13 heures, un appel téléphonique d'un correspondant se réclamant de l'ASALA et annonçant que le viaduc de Rocherolles allait être détruit par explosif. Rien de suspect n'ayant été découvert au cours d'une inspection de l'ouvrage par les gendarmes, le trafic a repris à 14 heures 15.

L'ASALA A DES LIENS AVEC LES MOUVEMENTS PALESTINIENS a reconnu un membre de l'organisation

Dans une interview publiée au mois de mars par *Al Watan al Arabi* hebdomadaire arabe paraissant à Paris, Mihranm Mihranian, membre du comité central de l'ASALA (Aarmée secrète arménienne de libération de l'Arménie), déclarait, notamment, que le peuple arménien jouit *« d'une liberté entière en U.R.S.S., comme tout citoyen soviétique, et, notamment, pour l'exercice de ses rites et traditions. Les Arméniens parlent leur propre langue et possèdent leur propre radio. »*

Mihran Mihranian, qui était interrogé dans un camp d'entraînement de l'ASALA situé dans la Bekaa, partie du Liban sous contrôle syrien, ajoutait : *« Les Etats-Unis seraient disposés à nous fournir un appui militaire et financier, à condition que nos opérations incluent les pays du bloc socialiste et favorisent la création de syndicats indépendants tels que Solidarité en Pologne. Nous avons refusé ces offres alléchantes car nous sommes des révolutionnaires et nous ne pouvons oublier le soutien et l'appui du peuple arabe aux Arméniens. » « La lutte armée est le seul moyen pour parvenir à la réalisation des objectifs de notre juste cause oubliée »*, affirmait-il, ajoutant que son organisation avait *« noué des alliances avec des mouvements de libération nationale du Proche-Orient »*.

« L'ASALA est tombée dans les bras de l'U.R.S.S. »

estime un porte-parole du parti socialiste arménien

M. Henri Papazian, porte-parole du parti socialiste arménien (MCPSA-Dachnak), et Ara Krikorian, un représentant du C.D.C.A. (Comité de défense de la cause arménienne), ont condamné *« sévèrement et sans ambiguïté »* l'attentat d'Orly-Sud, revendiqué par l'ASALA, lors d'une conférence de presse organisée lundi 18 juillet, à Paris. *« Cet acte, ont-ils déclaré, est un acte aveugle qui ne peut en aucun cas se prévaloir de la cause arménienne. »*

Selon M. Papazian, si la France est choisie comme lieu d'attentats par l'ASALA, cela peut s'interpréter soit comme l'échec des négociations du gouvernement français avec l'ASALA pour aboutir à un *modus vivendi*, soit comme le signe *« d'une nouvelle stratégie de l'ASALA, s'inscrivant dans une politique générale de déstabilisation »*. Il estime que l'ASALA est *« manifestement tombée dans les bras de l'U.R.S.S. »* et que *« son principal potentiel est aujourd'hui installé en Syrie.*

M. Papazian a également indiqué que, *« selon des informations en sa possession »*, Hagop Hagopian, dirigeant présumé de l'ASALA, n'était pas mort en juillet dernier à Beyrouth, contrairement à ce qu'avait annoncé l'ASALA, mais qu'il vivait désormais sous le nom de Mihran Mihranian.

Il a aussi affirmé que le mouvement Dachnak *« n'entretenait aucun lien »* avec des mouvements clandestins, tel le *« Commando des justiciers du génocide arménien »*, auteur de nombreux attentats, mais il a cependant reconnu *« une raison et une cohérence à ces actions violentes, exclusivement dirigées contre les représentants de l'État turc »*.

La solution au problème arménien, se trouve, selon M. Krikorian, dans la reconnaissance, par la Turquie, de l'autonomie des minorités qui la composent et, *« à terme, de leur indépendance »*. Il a également souligné que *« la question arménienne devait être évoquée dans les colonnes de la presse française et internationale, afin de ne pas donner l'impression que seul le crime fait parler »*.

Les 80 000 Arméniens de Marseille condamnent l'attentat

De notre correspondant

Marseille. – On les estime à quelque quatre-vingt mille à Marseille. Ils sont les descendants de ces immigrés arrivés à partir de 1896 mais surtout après la première guerre mondiale, à la suite du génocide de 1915, le point culminant ayant été atteint en 1923. Depuis, les Arméniens de Marseille ont essaimé à travers la ville, mais les quartiers est de Beaumont et de Saint-Juliens, que traverse l'avenue du 24-Avril-1915, portent, soixante ans plus tard, les traces de cette arrivée massive puisque c'est là que les Arméniens sont les plus nombreux. Très attachés à leur patrie, les Arméniens de Marseille fêtent solennellement chaque année, l'anniversaire du 24 avril, et l'Église arménienne du Prado rappelle en termes clairs les griefs faits au gouvernement turc de l'époque.

C'est dire que tout ce qui touche à la cause arménienne trouve ici de profonds échos chez les descendants des immigrés, même chez ceux qui ont perdu l'usage de la langue maternelle. Ils sont éparpillés dans une bonne quarantaine d'associations qui, pour le mieux, s'ignorent entre elles, et il est donc difficile d'entendre la voix des Arméniens de Marseille. Un comité de liaison créé tout exprès en 1980, à l'occasion de l'inauguration de l'avenue qui porte la date du génocide, a cessé aujourd'hui d'exister faute d'autres motivations d'union. Cependant, l'attentat d'Orly fait l'unanimité contre lui. *« Condamnation sans réserve »*, lit-on dans les différents communiqués publiés à Marseille depuis samedi. C'est le cas de la Jeunesse arménienne de France (JAF) qui, par la voix de son bureau régional, *« appelle tous les originaires arméniens à se désolidariser de tels actes qui frappent aveuglément. La JAF estime que l'impunité du génocide perpétré par le gouvernement turc de 1915 et la position du gouvernement actuel niant et falsifiant des faits historiques provoquent ces actions extrémistes et irresponsables. C'est pourquoi la JAF réaffirme son attachement à une solution finale pacifique du problème arménien lorsque les préjudices causés au peuple arménien seront réparés, notamment dans les domaines culturel et économique »*.

De son côté, le bureau régional de l'Union culturelle française des Arméniens de France (U.C.F.A.F.) *« réprouve le terrorisme sous toutes ses formes, car celui-ci porte un discrédit évident sur la communauté arménienne de la diaspora, dont le souci majeur est de rester unie pour la reconnaissance et la condamnation du génocide de 1915. Avec le gouvernement français, l'U.C.F.A.F. s'engage à œuvrer de façon responsable pour que la communauté nationale et internationale prenne en compte la cause de l'ensemble des Arméniens. »*

Pour sa part, le bureau régional de la Fédération révolutionnaire arménienne Daschnagtsoutioun, le parti le plus représentatif de la diaspora arménienne, par la voix de son porte-parole à Marseille, M. Jean Oumedian, affirme : *« Ce n'est pas un attentat arménien. Ce type d'action dessert la cause de ceux qui croient la défendre. »* Mais la Fédération révolutionnaire arménienne ne rejette pas toute forme d'action armée. *« Les actions dirigées contre les représentants de l'Etat turc (ambassadeurs, consuls, représentants officiels) peuvent être légitimes »*, estime M. Oumedian qui ajoute : *« Nous soutenons politiquement les actions de ce type menées depuis 1975 par les commandos de justiciers du génocide arménien qui se défend d'avoir des liens avec l'ASALA. Mais nous condamnons toute action dirigée contre des innocents et des civils, qu'ils soient turcs ou non. »*

JEAN CONTRUCCI.

Athènes, plaque tournante

On sait que l'ASALA a pour habitude de revendiquer les attentats par un coup de téléphone au bureau de l'Agence France-Presse d'Athènes. Il existe dans cette ville une communauté arménienne d'environ dix mille membres et extrêmement active. Les Arméniens en Grèce publient un journal, *Azad Or* (le jour libre), ils ont créé de nombreuses organisations, et ouvert plusieurs écoles en langue arménienne.

Le très officiel parti socialiste, Dachnak, qui rassemble une majorité de sympathisants, et qui a la faveur du gouvernement grec, approuve les attentats contre les cibles turques, les biens turcs ou les personnalités du gouvernement d'Ankara. Mais le Dachnak a désapprouvé avec fermeté l'attentat d'Orly. Néanmoins, l'existence de cette communauté dynamique et la spécificité du contexte gréco-turc permettent aux mouvements clandestins une certaine liberté d'action. Les militants de la cause arménienne bénéficient, sinon du soutien, du moins de la sympathie des responsables grecs aussi bien des partis de gauche que de droite. C'est ainsi qu'on a pu voir sur les murs d'Athènes des affiches en faveur de l'ASALA. Après un attentat manqué au mois de décembre 1982, contre les bureaux de la Koweït Airways, qui avait abouti à l'arrestation de deux membres de l'ASALA, un très officiel comité de soutien, le Mouvement révolutionnaire populaire arménien, s'était constitué et existe toujours. Il avait tenu une conférence de presse pour demander la libération des terroristes. Le gouvernement turc avait réclamé leur extradition. Les Grecs l'avaient refusée.

La lutte contre le terrorisme

(Suite de la première page.)

Il a souhaité que le porte-parole du gouvernement soit le seul autorisé à s'exprimer devant la presse. C'est à la demande personnelle du président de la République que M. Max Gallo a donc présenté aux journalistes, lundi après-midi, le contenu du projet de communiqué préparé par le ministre de l'intérieur. Ainsi le secrétaire d'État a-t-il souligné avec beaucoup de soin que les pouvoirs publics *« sont tenus à la discrétion qui est de mise en pareille circonstance, notamment au secret de l'instruction »* et que l'enquête en cours continue sous la seule responsabilité du procureur de la République de Créteil, compétent pour le secteur d'Orly.

Par ces interventions personnelles, M. Mitterrand confirme la volonté, qu'il avait exprimée il y a un an, après l'attentat antisémite de la rue des Rosiers, à Paris, de ne laisser à personne d'autre la charge de diriger le combat de l'État contre le terrorisme sous toutes ses formes. Par ces rappels à l'ordre, il tient aussi à affirmer que, si l'État doit renforcer sa vigilance, il doit le faire sans contrevenir à la légalité et aux règles de la séparation des pouvoirs.

ALAIN ROLLAT.

● *Un Français d'origine arménienne* a été arrêté, lundi 18 juillet, à Saint-Raphaël (Var), où il passait ses vacances, dans le cours de l'enquête sur l'attentat de l'aéroport d'Orly. C'est au domicile parisien de celui-ci qu'aurait été découvert un lot d'armes et de documents.

La situation en Corse

MENACES DES « BRIGADES RÉVOLUTIONNAIRES »

L'ex-F.N.L.C. a renvendiqué, lundi 18 juillet, neuf attentats jà l'explosif commis depuis le début du mois en Corse, dont le plus spectaculaire perpétré contre la résidence d'un industriel parisien à Propriano, le 15 juillet (*le Monde* du 16 juillet). Au total, 43 attentats ont été dénombrés depuis le début du mois de juillet et 348 depuis le début de l'année.

D'autre part, les Brigades révolutionnaires corses, dans un communiqué en date du 8 juillet qui n'a pu être authentifié que lundi, affirment, à propos de l'affaire Orsoni, qu'il n'y a *« qu'un seul coupable : l'État français »* et menacent le commissaire Broussard de faire couler *« le sang français »* car le *« sang corse a coulé »*. Les B.R.C. affirment encore avoir en leur possession *« des dossiers attestant que les affaires Schoch* (le coiffeur assassiné le 9 février) *et Orsoni sont des affaires politiques (...) dans lesquelles figurent les noms de hauts fonctionnaires de l'État compromis dans des affaires douteuses. »*

● *Un trafiquant de drogue*, José Carreras, vingt-cinq ans, a tenté de s'évader du commissariat de Maubeuge, dimanche 17 juillet, en sautant du troisième étage de l'immeuble. Atteint de plusieurs fractures du crâne et du bassin, le jeune homme, sur qui on avait saisi 48 grammes d'héroïne, a été hospitalisé à Lille dans un « état désespéré ».

● *Un attentat par explosif* a été commis le 16 juillet contre quatre autobus de l'armée de l'air, qui stationnaient sur le parking de la base aérienne, à Paris, 117, avenue de la porte de Sèvres, dans le quinzième arrondissement. Les dégâts matériels sont minimes, mais une minuterie et un détonateur ont été retrouvés sur place.

● *Le corps d'un nouveau-né* a été découvert dans la Moselle par un pêcheur, lundi 18 juillet, en aval du barrage de Bertrange (Moselle). Selon le médecin appelé sur place, l'enfant, de sexe féminin, n'était âgé que de quelques jours, et sa mort remonte à plusieurs jours.

SOCIÉTÉ

Le martyre de Géraldine, Sébastien et Gregory

Géraldine, Sébastien, Gregory : trois enfants viennent à nouveau d'être victimes de sadiques. Torturés, violentés, Géraldine et Sébastien ont connu l'horreur avant de mourir ; Gregory est sauf, mais toute sa vie, il portera dans son âme, dans sa chair, les stigmates des heures abominables qu'on lui a fait subir.

Selon l'autopsie pratiquée lundi 18 juillet par le laboratoire de l'Institut médico-légal de Paris, Géraldine Piecko, six ans, dont le corps a été découvert samedi 16 juillet près de Tournan, a subi des violences avant d'être abandonnée dans un fossé par son ravisseur. Pour le moment, une seule piste, fragile, mais prise au sérieux par les enquêteurs : celui d'un homme qui, dans un appel téléphonique à la direction de la police urbaine de la Seine-Saint-Denis, s'est accusé de meurtre.

Sébastien Faure, onze ans, disparu depuis dimanche 17 juillet au soir, a été retrouvé étranglé dans un bois entourant Pennes-Mirabeau (près de Marseille), commune où habitent ses parents adoptifs. Orphelin confié il y a dix ans à M. et Mme Pierre Mula, Sébastien avait le tort d'être confiant et d'aimer parler avec tout le monde, même aux gens de passage. Un homme de vingt-quatre ans, Gérard Lopez, lundi soir, a avoué être le meurtrier.

Cela tient presque du miracle que Gregory Dubrulle, un enfant grenoblois de huit ans, soit encore en vie. Gregory avait été enlevé le 9 juillet. Il attendait son frère aîné, âgé de treize ans, devant son domicile quand un automobiliste conduisant une Mercédes marron (l'enfant n'a pas pu donner d'autres détails sur son ravisseur) est venu à sa hauteur pour lui demander sa route et l'inviter à monter. Le conducteur ne s'est arrêté qu'après avoir atteint les contreforts de la Chartreuse. Là, Gregory refusant de se plier aux exigences de son ravisseur a subi un martyre. Battu sauvagement, il a été laissé pour mort par son tortionnaire au fond d'une décharge sauvage. Malgré un enfoncement de la boîte crânienne et de multiples fractures, le jeune garçon est parvenu à sortir des immondices et à se hisser jusqu'à un chemin forestier où il a été retrouvé, dimanche 10 juillet, vers midi.

Gregory qui a été opéré, mercredi 13 juillet, est actuellement hors de danger, mais les médecins se réservent sur les séquelles des blessures qui pourraient, notamment, entraîner un retard de croissance.

LES SUITES DE L'AFFAIRE DES IRLANDAIS

M. Charles Hernu annonce des sanctions dans la gendarmerie

M. Charles Hernu, ministre de la défense, a fait savoir par un communiqué publié, lundi 18 juillet, qu'une série de sanctions et de mutations avaient été décidées au sein de la gendarmerie nationale, à la suite des graves irrégularités de procédure commises par des membres de ce corps dans l'affaire dite « des Irlandais de Vincennes », le 28 août 1982 (*le Monde* du 11 juin).

Le communiqué indique que le ministre « *a décidé, par ailleurs, des mesures conservatoires et de suspension de fonctions nécessaires, y compris la convocation éventuelle d'un conseil d'enquête* ».

Ces mesures sont indépendantes des poursuites judiciaires engagées à Paris, et visant plus particulièrement le commandant Jean-Michel Beau et le major José Windels de la section de recherches de gendarmerie de Paris-Minimes, qui auraient incité leurs subordonnés à mentir au magistrat instructeur, afin que celui-ci ignore les irrégularités commises.

Ces deux officiers sont donc suspendus de leurs fonctions pour quatre mois, ainsi que le capitaine Paul Barril, l'un des « patrons » du G.I.G.N. (groupe d'intervention de la gendarmerie nationale), au moment de l'affaire des Irlandais, mais qui a depuis été remplacé par le capitaine Masselin.

On indique au ministère que ces sanctions ou « *mesures conservatoires* » ne préjugeant en rien des suites judiciaires. Elles ont été simplement la conséquence « normale » des éléments apportés au ministre par le rapport de l'inspecteur général de gendarmerie nationale sur l'affaire.

M. Charles Hernu indique aussi qu'il a demandé « *à son cabinet et au directeur de la gendarmerie nationale de rédiger une nouvelle circulaire sur le rôle et le fonctionnement du G.I.G.N., force d'intervention régie par un texte qui remonte au 21 février 1979.* Cette nouvelle circulaire « *a été signée récemment* » précise le communiqué, qui rappelle le transfert du G.I.G.N. de Maisons-Alfort à Satory, où il est désormais rattaché administrativement au premier groupement blindé au lieu du deuxième groupement de gendarmerie mobile.

NOUVELLE RÉUNION DU CONSEIL DE DISCIPLINE DE LA POLICE

Le conseil de discipline de la police nationale examine les 19 et 20 juillet le cas de onze fonctionnaires qui ont été traduits devant lui dans le cadre de l'enquête administrative ouverte après les manifestations de policiers du 3 juin. Le conseil avait déjà siégé, à deux reprises, au sujet de cette affaire et proposé diverses sanctions au ministre de l'intérieur qui n'a pas encore pris de décision. (*le Monde* du 5 juillet).

Cette fois, le conseil de discipline se trouve saisi d'une nouvelle série de dossiers, parmi lesquels ceux de Mme Nadine Joly, commissaire, responsable de la « brigade métro » à Paris, et de trois responsables syndicaux, MM. Roger Flattet président du Syndicat des commandants et officiers (S.C.O.) rattaché à la C.G.C., Paul Florentz, secrétaire général de cette même organisation, et Antoine Alessandrini, secrétaire général du syndicat C.F.T.C. de la police.

● *RECTIFICATIF.* — Une erreur s'est glissée dans l'article qui donnait la composition des membres du Conseil national de prévention de la délinquance (*le Monde* du 16 juillet). C'est M. Philippe Seguin (R.P.R.) qui siégera à ce conseil en qualité de maire d'Épinal, et non M. Pierre Blanck (P.S.) qui a perdu ce siège aux élections municipales de mars.

RELIGION

A l'occasion de la visite du pape

LOURDES, VILLE OUVERTE

« *Les informations selon lesquelles Lourdes sera inaccessible les 14 et 15 août pour la visite de pèlerin que fera Jean-Paul II sont sans fondement* », a déclaré lundi 18 juillet Mgr Henri Donze, évêque de cette ville. « *Tout sera mis en place, au contraire*, a-t-il ajouté, *pour que les foules les plus nombreuses puissent venir.* »

L'évêque de Lourdes s'est ému des rumeurs selon lesquelles il serait pratiquement impossible d'accéder à Lourdes et de voir le pape lors de ce séjour. Jean-Paul II, a-t-il été précisé, se trouvera à plusieurs reprises à proximité immédiate de la foule.

Trains et autocars assureront aussi de nombreuses dessertes vers Lourdes et à l'intérieur de la cité mariale.

Plus d'un millier de journalistes et de techniciens sont attendus à cette occasion. Quatorze chaînes de télévision, vingt et une agences françaises et étrangères de presse écrite et de photos doivent couvrir la visite du pape.

Aucune carte d'entrée spéciale, précisent encore les autorités religieuses de Lourdes, aucune contribution financière ne seront exigées pour prendre part aux cérémonies.

LÉGION D'HONNEUR

Education nationale

Est nommé chevalier de la Légion d'honneur : M. André Argouges, proviseur du lycée Jean-Bart à Grenoble.

ÉDUCATION

RÉPONSES A FRANÇOIS DE CLOSETS

Privilèges ?

Faut-il brûler François de Closets ? A lire les lettres suscitées par l'entretien qu'il avait accordé au *Monde* (nos éditions du 2 juillet), l'auteur de *Toujours plus (1)* ne trouve grâce aux yeux d'aucun des correspondants.

Il est vrai que les lecteurs qui nous ont écrit à son sujet ou pour faire état a même moment de réflexions plus larges sur les mêmes thèmes sont tous enseignants universitaires. Et que François de Closets s'était risqué à déclarer, entre autres : « *Entre deux physiciens, l'un passé dans l'industrie privée, l'autre dans l'Université, indiscutablement aujourd'hui celui qui est dans l'Université se trouve avoir un privilège.* »

Les propos de François de Closets — qui avait refusé de se prononcer sur les projets de réforme des carrières universitaires rendus publics au début du mois, et qui accroissent les horaires des enseignants du supérieur — ces propos ont soulevé « *colère* », « *irritation* », « *émotion* », « *ironie* » parfois, chez ces professeurs et maîtres-assistants. Leurs textes dénoncent « *le mépris* », « *l'incompétence* », « *l'ignorance* » chez celui dont M. Mustapha Benchenane, enseignant associé à l'université de Saint-Étienne, ne nie pas « *l'intelligence et l'honnêteté intellectuelle* » mais qu'il accuse de succomber, prisonnier du « *star system* », à « *des idées reçues, malheureusement trop largement répandues à l'extérieur de l'Université* ».

Les griefs formulés à l'encontre de François de Closets comme les arguments invoqués ne sont toutefois pas légion. Pour l'essentiel ils se résument dans la formule de Mme Bernard, maître-assistant à l'université de Paris-XI : « *Lorsque les étudiants ne sont pas là, nous sommes dans les laboratoires.* » Ou, sous la plume de Mme Paulette Taieb, maître-assistant à l'université de Paris-I : « *Pas un seul moment n'apparaît, dans les propos de M. François de Closets, qu'à l'obligation d'enseignement s'associe, dans les universités, l'obligation de recherche.* » M. Jean-pierre Mon, professeur, écrit de même : « *Les enseignants du supérieur ont aussi pour mission de faire progresser la science, et ce fameux temps libre (...) ils le passent dans des laboratoires de recherche universitaire, publics voire privés, sans que cela leur procure un quelconque supplément de rémunération, ce qui est normal puisque les activités de recherche font partie de leur mission.* »

Physicien, actuellement *visiting professor* à l'université Harvard, habituellement chercheur de physique théorique à Saclay et maître de conférences à l'Ecole polytechnique, M. Édouard Brézin insiste aussi sur cet aspect. Après avoir précisé que rien de ce qui est enseigné dans le département où il est cette année « *n'était connu il y a dix ans ou douze ans* », il souligne que « *les professeurs qui consacrent à une recherche souvent éprouvante et compétitive et à un enseignement ouvert l'intégralité de leurs efforts ne disposent que d'un temps libre réduit, qui n'est certainement pas supérieur à celui de la majorité de leurs concitoyens* ».

Tâches multiples

Recherche mais aussi tâches multiples, inéluctables. Mme Suzanne Ravis, maître-assistant de littérature française à l'université de Provence (Aix-Marseille-I) donne des détails. « *Feuilletant son agenda* » depuis la fin des cours, le 20 mai, elle constate qu'elle a corrigé des copies d'examen, consacré huit journées à des oraux, rencontré des étudiants de maîtrise, participé à deux jurys de thèses de troisième cycle, organisé les programmes de l'an prochain, pris part à des conseils d'U.E.R. ou scientifiques, à des réunions pour les sujets du baccalauréat et le recrutement des instituteurs, toutes « *collaborations requises par les textes réglementaires* ». Bref, conclut Mme Ravis, « *avec vingt-cinq semaines mon année est saturée, et pourtant je ne pratique ni heures supplémentaires, ni fructueux cumul ! Vers le 10 juillet, je peux envisager de prendre un peu de ce repos auquel tous les salariés pensent avoir droit et enfin m'occuper de mon travail de recherche (...). Après le 15 septembre, je verrai revenir les mémoires de maîtrise non soutenus en juin, puis les examens et le cycle reprendra... Mais cette fois pour trente-deux semaines* ».

Cet allongement de la période des cours que prévoient, sous certaines conditions, les projets de texte, signifie pour M. François de Singly, sociologue à l'université de Nantes, que « *la recherche universitaire n'est pas*, dans la France de 1983, *une priorité* ». Il y aura, estime-t-il, un « *transfert de temps : plus pour l'enseignement, moins pour la recherche* ». M. Raymond Lemercier, maître-assistant à Paris-Nanterre, considère que « *les étudiants d'origine modeste, nombreux en faculté de lettres, ne pourront plus exercer une activité rémunérée et suivre des stages pendant quatre ou cinq mois de l'année* ». Il craint enfin que les candidats à une carrière universitaire ne deviennent « *bien peu nombreux* » devant « *des perspectives désormais peu engageantes* ». Préoccupation exprimée aussi par M. Gueudet, maître-assistant à l'université de Nancy-II, en contradiction avec « *le raisonnement de M. de Closets* » selon lequel le déséquilibre entre le statut des enseignants du supérieur et celui des cadres du secteur privé porte le risque de voir « *glisser les meilleurs esprits vers les administrations, les universités* ». M. Gueudet se demande à l'inverse « *ce que la France — et même son économie — peut avoir à gagner à décourager de l'enseignement supérieur les jeunes les mieux doués ou les mieux formés, pour trop vouloir non pas tant les sélectionner que les surveiller et les piéger* ».

Une image trop cruelle

En conclusion, la réflexion de M. Michel Prieur, de l'université de Nice, « *stupéfait* » de voir « *la fine fleur prétendue de nos sémillants intellectuels au pouvoir* » faire « *chorus avec la technocratie incompétente dont le grand dessein, avec sa société dite libérale et sa société dite avancée, est de mesurer tout progrès social à l'aune du rendement économique et industriel à courte vue* », pose un problème de fond. Elle n'élude pas cependant une question qu'impose la vigueur passionnelle des lettres écrites après l'entretien avec François de Closets : pourquoi toutes ces lettres ne sont-elles, et souvent avec véhémence, que désapprobatrices ?

Le succès considérable du livre *Toujours plus* désigne son auteur comme le centre d'un phénomène qui mérite attention. Toute personne attentive au mouvement qui traverse la vie sociale sent d'instinct l'intérêt d'un tel phénomène. Les universitaires, intellectuels par fonction, devraient en percevoir sa signification, si ambiguë soit-elle. Mais beaucoup d'entre eux supportent encore mal d'être vus et décrits par des regards qui ne leur renvoient pas l'image qu'ils croient donner. Le contour trop cruel de cette image, ils le nient en accusant le miroir.

CHARLES VIAL.

(1) Editions Grasset.

En l'absence des syndicats au comité technique paritaire

LE MINISTÈRE RENONCE A PRÉSENTER LE PROJET DE RÉFORME DES CARRIÈRES DES UNIVERSITAIRES

Le comité technique paritaire (C.T.P.) central des personnels enseignants titulaires de statut universitaire, réuni, lundi 18 juillet, en l'absence des représentants syndicaux, a adopté à l'unanimité mais avec quelques amendements le projet de décret relatif aux obligations annuelles de service des enseignants du supérieur (*le Monde* du 1er juillet). En revanche, celui qui avait pour objectif de réformer les carrières universitaires a été retiré de l'ordre du jour.

Convoqué une première fois le 11 juillet, le C.T.P. n'avait pu délibérer, le quorum n'ayant pas été atteint par suite de la décision des deux syndicats représentés dans cette instance de ne pas y siéger. Les huit représentants du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) avaient démissionné du C.T.P. tandis que les sept représentants du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) décidaient de boycotter les réunions (*le Monde* du 13 juillet).

Les quinze représentants de l'administration se sont donc réunis seuls le 18 juillet et ont pu adopter le premier des deux textes qui leur étaient soumis. La réglementation fixe, en effet le quorum à la moitié des membres présents pour la seconde réunion au lieu des trois quarts pour la première.

Le projet de décret, qui a reçu un avis favorable, prévoit de fixer à trente-deux semaines au lieu de vingt-cinq la durée maximale de l'année universitaire 1983-1984. Il porte les obligations d'enseignement à 128 heures de cours, ou 192 heures de travaux dirigés, ou 288 heures de travaux pratiques (au lieu de 300 heures dans le texte initial).

Le second projet de décret qui devait être soumis au C.T.P. — beaucoup plus important puisqu'il vise à réformer l'ensemble des carrières universitaires — a été purement et simplement retiré de l'ordre du jour de la réunion du lundi « *en l'absence des représentants syndicaux* », indique le ministère.

[Présenté à plusieurs reprises aux syndicats par M. Jean-Jacques Payan, directeur général des enseignements supérieurs durant l'hiver dernier, et, à chaque fois, remis sur le chantier en raison de leur hostilité, le projet de réforme des carrières universitaires avait été à nouveau diffusé le 29 juin dernier, en même temps qu'un autre « petit » décret sur les obligations de service durant l'année 1983-1984, qui vient d'être adopté par le C.T.P.

On peut s'interroger sur les motifs du retrait à ce stade du décret sur les carrières. L'administration n'a sans doute pas souhaité effectuer un coup de force contre des syndicats qui avaient préféré quitter le comité paritaire pour réclamer la réouverture de négociations. Mais pourquoi, alors, avoir maintenu ce texte pratiquement en l'état pour finalement le retirer ?]

Admissions aux grandes écoles

(par ordre alphabétique)

● **Ecoles des Hautes Etudes Commerciales (H.E.C.)**

Mmes et MM. Claire Acard (24e) ; Isabelle Achach (132e) ; Hubert Alefsen de Boisredon (241e) ; Jean-Luc Allavena (30e) ; Isabelle Allemand (110e) ; David Amselem (223e) ; Louis Antimi (153e) ; Philippe Arbelot (44e) ; Olivier Arroues (117e) ; Dominique Auffret (32e) ; Stéphane Bapsalle (218e) ; Anne Barbier (145e) ; Christophe Barnoin (225e) ; Marie-Laure Barut (90e) ; Clotilde Basselier (124e) ; Jean-Pierre Baude (73e) ; Stéphane Baverez (66e) ; Corinne Beauvois (188e) ; Nadine Benichou (111e) ; Luc Benoit (70e) ; Anne Bernard (55e) ; Laurence Bihr (43e) ; Alexandra Boleslawski (197e) ; Véronique Bonneau (60e) ; Philippe Bouchard (258e) ; Guillaume Boudy (118e) ; Servane Briand (191e) ; Sophie Bruneau (18e) ; Frédéric Brunet (23e) ; Corinne Buffet (86e) ; Cyrille Carillon (247e) ; Alain Carini (133e) ; Philippe Caseneuve (42e) ; Catherine Caussade (9e) ; Catherine Cavallari (212e) ; Olivier Ceccarelli (16e) ; Jean-Michel Cedro (205e) ; Philippe Cerf (1er) ; Isabelle Chacornac (139e) ; Eric Chancerel (113e) ; Jean Charbon (172e) ; Eric Chardoillet (122e) ; Dominique Chauvet (71e) ; Laurent Cherny (264e) ; Claude Chevalier (162e) ; Pascal Chrobocinski (239e) ; Marc Clatot (140e) ; Loïc Collet (49e) ; Bruno Combier (150e) ; Serge Cometti (39e) ; Françoise Communier (75e) ; François Cortet (242e) ; Laurent Cousin (100e) ; Sophie Coyaud (167e) ; Joëlle Cuvyer (168e) ; Christophe Czajka (189e) ; Angèle Dalla Molle (99e) ; Isabelle Darmon (81e) ; Bertrand David (84e) ; Allard De Waal (8e) ; Marie-Ange Debon (155e) ; Maryse Delamotte (85e) ; Pierre-Louis Delapalme (102e) ; Pascale Demeure (230e) ; Géraldine Deries (17e) ; Pierre-Olivier Desaulle (31e) ; Isabelle Dingreville (262e) ; Emanuel Dion (62e) ; Jean-Christophe Dol (69e) ; Jérôme Dovillers (41e) ; François Dubost (27e) ; Hervé Dubost-Martin (96e) ; Amélie Duhamel (229e) ; Sylvie Dumas (129e) ; Claire Dumenil (48e) ; François Dupré (126e) ; Catherine Duvaud (176e) ; Claude Ehlinger (6e) ; Isabelle Ehrlich (224e) ; Michel Esposito (203e) ; Laurent Estrade (125e) ; Emmanuel Faber (250e) ; Luc Faessel (40e) ; Jean-Eric Ferrary (257e) ; Patrick Foillard (77e) ; Jean-François Fournon (94e) ; Jérôme Frecaut (26e) ; Bertrand Frohly (165e) ; Laurent Funel (130e) ; André Gadol (47e) ; Carole Garnier (146e) ; Jean-Claude Garolla (92e) ; Fabrice Genter (181e) ; Stéphane Germain (89e) ; Bertrand Giboin (147e) ; Marc Gillin (144e) ; Dominique Gilormini (80e) ; Christophe Gintrand (89e) ; Thierry Girardot (11e) ; Emmanuel Gimet (22e) ; Hervé Gloagen (135e) ; Philippe Goubet (28e) ; Hervé Gouil (52e) ; Edouard Gouteyron (208e) ; Yvan Gril (254e) ; Laurence Guenancia (217e) ; Philippe Guettat (21e) ; Fatimata Gueye (29e) ; Isabelle Guichot (104e) ; Pascal Guillot (53e) ; Joël Guillonet (261e) ; Béatrice Guinet (164e) ; Jean-Luc Hasser (252e) ; Géraud d'Halluin (214e) ; Philippe Harousseau (192e) ; Sophie Hastir (169e) ; Hervé Hatt (10e) ; Hervé Hélias (220e) ; Jean Hénaff (12e) ; Isabelle Heuze (82e) ; Jean-Noël Huber (232e) ; Elisabeth Jan (235e) ; Dominique Janthial (190e) ; Sabine Jaubert (170e) ; François Jay (199e) ; Sylvie Joachimsmann (61e) ; Jean-François Jolivet (136e) ; Isabelle Jordan (68e) ; Sylvie Joubert (88e) ; Michel Khalifa (50e) ; Leylie Khosravi (251e) ; Vincent Labbé (115e) ; Géraud-Marie Lacassagne (259e) ; François Lacombe (107e) ; François Laforest (161e) ; Vincent Lagoeyte (196e) ; Joëlle Lambert (202e) ; Marie de La Poix de Fréminville (187e) ; Michel Larivière (14e) ; Laurence Lassara (116e) ; Catherine Lasset (222e) ; Alain Le Berre (20e) ; Caroline Le Borgne (159e) ; Philippe Le Bourgeois (166e) ; Valérie Le Peletier (57e) ; Edith Leblond (65e) ; François Legleye (178e) ; Nathalie Leidwanger (266e) ; Françoise Lehmann (175e) ; Frédéric Lemoine (2e) ; Nathalie Lesbre (37e) ; Bénédicte Ligneau (219e) ; Valérie Lombard (231e) ; Bernard Louvat (234e) ; Maryvonne Mahé (25e) ; Jérôme Mairal (36e) ; Thierry Maman (195e) ; Laurent Marbacher (160e) ; Christophe Marion (244e) ; Olivier Marque (97e) ; Jean-Louis Mathis (19e) ; Michel Matzinger (183e) ; Petr Mavridis (134e) ; Anne-Sophie Mercier (143e) ; Frédéric Mériot (186e) ; Pierre Merviel (46e) ; Jean-Bernard Meurisse (149e) ; François Michaud (213e) ; Daniel Migairou (177e) ; Laurent Mignon (216e) ; Thierry Moal (227e) ; Olivier Mombert (108e) ; Philippe Morel (226e) ; Pierre Moustial (180e) ; Jean-Christophe Myon (105e) ; Nicolas Nadal (260e) ; Quang Nguyen Ngoc (35e) ; Gilles Olivo (263e) ; Marie-Cécile Ott (123e) ; Diane Pascual (154e) ; Gilles Pedini (58e) ; Gildas Pellet (193e) ; Frédéric Petitbon (198e) ; Eric Philippot (184e) ; Cyrille Picard (265e) ; Isabelle Pierre (59e) ; Anne de Pomereau d'Aligre (236e) ; Jacques Ponty (72e) ; Martine Potier (34e) ; Marie-Christine Pouliquen (238e) ; Pierre-Yves Pouliquen (112e) ; Evelyne Poussière (178e) ; Jean Preau (137e) ; Véronique Priour (163e) ; Ludovic Pucci (255e) ; Marion Pujo (138e) ; Lise Rabelle (5e) ; Philippe Raguis (63e) ; Véronique Raoul (106e) ; Christine Ravisy (120e) ; Henri de Reboul (240e) ; Jean Reeb (45e) ; Olivier Regipa (256e) ; Philippe Reigne (114e) ; Agnès Reymond (206e) ; Philippe Riennaud (152e) ; Marc Riez (228e) ; Thierry Rigogne (201e) ; Christine Rocfort (141e) ; Fleurke Roos (210e) ; Michel Roseau (51e) ; Marie Rottner (245e) ; Emmanuel Roubinowitz (91e) ; François Rousseau (33e) ; Denis Rousset (15e) ; Vincent Rousset-Rivière (249e) ; Edouard de Royère (142e) ; Jean-Marc de Royère (207e) ; Hélène Ruedy (211e) ; Joseph Saad (121e) ; Sophie Salaun (246e) ; Henri Samama (38e) ; Eric Santenac (148e) ; Isabelle Sapet (194e) ; Jean-Marc Saurel (83e) ; Christel Sauvonnet (56e) ; Eric Sebaoun (200e) ; Bertrand Semelet (3e) ; Arnaud Sergent (253e) ; Gérard Signoret (174e) ; Tarik Sijilmassi (173e) ; Laurent Sillano (204e) ; Jean-Luc Solal (78e) ; Jean-Paul Stevenard (74e) ; Denis Streiff (76e) ; Philippe Struk (67e) ; Guy Stuppa (119e) ; Alain Tchibozo (233e) ; Ivan Terny (237e) ; Laurent Terris (54e) ; Sylvain Tessier (128e) ; Stéphane Thiroloix (87e) ; Jean-Michel Tiberi (182e) ; Catherine Triomphe (109e) ; Valérie Urban (158e) ; Robert Valensi (157e) ; Pierre Van der Elst (103e) ; Gilles Vandenbroeck (131e) ; Bruno Vanel (93e) ; Florence Varale (64e) ; Philippe Velard (248e) ; Charles Vellutini (208e) ; Serge Verdier (243e) ; Jean-François Veyry (156e) ; Philippe Violet (7e) ; Olivier Vion (171e) ; Hélène Virello (215e) ; Cécile di Vittorio (151e) ; Véronique Volle (95e) ; Richard Von Plauen (4e) ; Mireille Wagner (13e) ; Denis Wallerich (221e) ; Fabrice Weber (79e) ; Marc Weisslocker (185e) ; Eric Wicart (127e) ; Amel Zaouali (101e).

Admissions aux agrégations

(par ordre alphabétique)

Le concours 1983 de l'agrégation d'éducation physique et sportive (E.P.S.) était le premier du genre. Sur les 1 017 candidats qui se sont présentés, 64 ont été déclarés admissibles et 30 admis. Les 30 postes mis au concours ont tous été pourvus par des enseignants déjà titulaires du CAPEPS (certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive), bien qu'il ait aussi été ouvert à certains diplômés de l'école normale supérieure de l'E.P.S. ou de l'Institut national du sport, et aux inspecteurs principaux de la jeunesse et des sports titularisés avant le 31 décembre 1982.

● **Éducation physique et sportive :**

Mmes et MM. Chantal Amade-Escot (8e) ; Gilbert Andrieu (30e) ; André Beaudou (29e) ; Jean Berisch (16e ex.) ; Marie-Joseph Biache (25e) ; Michel Bironneau (9e) ; Bernard Boda (28e) ; Hélène Burel (3e) ; Michel Canal (24e) ; Didier Chollet (7e) ; Gilles Cometti (14e) ; Michel Delannay (6e) ; Alain Derlon (26e) ; Marcel Dugrand (20e) ; Marc Durand (13e) ; Silvère Dutil (18e) ; Jacques Gleyse (27e) ; Claude Habert (16e ex.) ; Alain Hébrard (1er) ; Michel Herr (22e ex.) ; Françoise Labridy (19e) ; Henri Lamour (21e) ; Didier Marchal (10e) ; Jacqueline Marsenach (2e) ; Guy Missoum (11e) ; Christian Pociello (4e) ; Michel Recope (15e) ; Hubert Ripoll (12e) ; Philippe Vadrot (22e ex.) ; Michel Volondat (5e)

Le Monde

MEDECINE

LE VIIe CONGRÈS MONDIAL DE PSYCHIATRIE

Le poids grandissant des conceptions organo-génétiques des maladies mentales

Faire de Vienne, pour une semaine, la capitale internationale de la psychiatrie, en y réunissant, du 10 au 16 juillet, le VIIe congrès mondial de la discipline, c'était à la fois un retour aux sources et — peut-être — un nouveau départ. Un retour aux sources, parce que c'est en Europe centrale, singulièrement en Autriche, que sont nés certains des courants les plus novateurs de la psychiatrie contemporaine. Un nouveau départ, parce que la discipline est plus que jamais confrontée aux défis que lui pose la biologie, donc aux nécessités de concilier en elle-même les courants qui, depuis ses origines, la traversent sans toujours se rencontrer : l'abord psychodynamique des troubles mentaux, d'une part ; leur interprétation organo-génétique, métabolique, c'est-à-dire, en dernière analyse, physico-chimique, d'autre part.

Ces deux approches sont-elles, précisément, conciliables ? Telle est la question qui, inévitablement, se posait d'emblée, au seul vu du programme de cette gigantesque manifestation : six mille congressistes, dix séances plénières, plus de cent cinquante symposiums, deux mille communications libres. Sur cette masse, les deux tiers des exposés portaient sur les acquis de la psychiatrie biologique. Relégnées dans le dernier tiers, et en fin de congrès, les réflexions sur l'aspect relationnel, psychothérapique, psychanalytique, comportemental, des maladies mentales.

Est-ce à dire que la discipline a définitivement basculé vers l'organo-genèse des troubles mentaux ? Que les organisateurs avaient pu, en ce sens, imprimer leur marque à la manifestation la plus importante de la discipline ? Ou plus simplement que les progrès les plus rapides de ces dernières années ont vu le jour dans le domaine de la psychiatrie biologique, reléguant à l'arrière-plan les acquis majeurs des dernières décennies, en particulier la psychanalyse, comme certains des orateurs, et non des moindres, n'ont pas hésité à l'affirmer ? Ou bien enfin, plus prosaïquement, ne faut-il pas voir aussi, dans cette orientation, le poids déterminant qu'exerce l'industrie pharmaceutique dans une réunion de cette importance, dont le coût global a été évalué — approximativement — à 10 millions de francs ?

Chacune de ces hypothèses contient sans doute sa dose de vérité, et sa part d'interrogations troublantes. Vienne aura en tout cas résonné pendant une longue semaine des échos contradictoires d'une discipline qui s'affirme, plus que jamais, à la recherche de son identité.

CHERCHER dans des substances chimiques produites par le corps humain le signe — ou la cause — des comportements aberrants et de la souffrance mentale n'est pas une tendance récente. Tel était déjà le sens des théories dites des *« humeurs »* élaborées dans l'Antiquité et reprises avec diverses fortunes tout au long de l'histoire. A cet égard, la psychiatrie biologique moderne renoue avec une longue tradition.

Mais elle s'enrichit aujourd'hui d'acquis nouveaux et de multiples hypothèses dont le congrès de Vienne aura abondamment montré l'extraordinaire foisonnement. Qu'en retiendra la psychiatrie de demain pour le traitement quotidien des malades et le soulagement de leurs familles ?

De nombreuses recherches, dans ce domaine, portent sur l'étude de *« marqueurs »* biologiques dans les principales maladies mentales. On sait, en effet, à présent que le cerveau humain produit un certain nombre de substances hormonales et de neurotransmetteurs (1) indispensables au transfert de l'information entre les cellules nerveuses. Or un excès ou un déficit de ces substances coïncide avec plusieurs maladies mentales.

Ainsi constate-t-on, notamment chez un certain nombre de déprimés, l'insuffisance d'une hormone cérébrale, la TSH, et chez bon nombre de schizophrènes, l'excès d'une autre substance, la dopamine, etc. D'ores et déjà, une quinzaine de ces neurotransmetteurs ont été identifiés dans le cerveau humain. La recherche pharmacologique consiste précisément à mieux analyser ces substances et à tenter de remédier, de façon de plus en plus spécifique, à leur excès ou à leur insuffisance.

La recherche s'oriente aussi vers un dosage précis de ces substances à des fins diagnostiques. Par exemple, dans une dépression, a souligné le professeur Julien Mendlewicz (Bruxelles), il n'est évidemment pas indifférent de tenter de savoir si les causes en sont *« endogènes »*, c'est-à-dire non explicables par une événement extérieur, ou si l'accès est *« réactionnel »* à un deuil, à une séparation, à une grave maladie organique, bref, si une cause biologique peut ou non être invoquée.

Pour ce faire, il sera demain possible d'espérer que le dosage d'une *hormone produite par l'hypophyse*, la TRH, déficitaire dans les dépressions endogènes, permettra un diagnostic plus fin qu'à l'heure actuelle, donc autorisera des thérapeutiques plus adaptées. Le professeur Mendlewicz souligne cependant la nécessaire prudence de ce type d'approche, car les dépressions graves, qu'elles soient endogènes ou réactionnelles, sont rarement *« pures »*.

Dans le même esprit, des travaux américains et suédois (docteur Marie Asberg, Stockholm) ont montré, par l'analyse du liquide céphalo-rachidien, qu'un produit de dégradation d'un autre médiateur, la sérotonine, dénommé le 5-HIAA, était notablement déficitaire chez les patients qui avaient tenté de se suicider d'une manière particulièrement violente. Des travaux plus récents ont montré le même déficit chez certains criminels dont l'action avait été électivement dirigée contre l'un de leurs proches.

Caméras à positrons

Dans la schizophrénie, enfin, il est aujourd'hui acquis qu'intervient — entre autres — un déficit en dopamine, comme l'illustre *a contrario* l'action des neuroleptiques, c'est-à-dire les médicaments psychotropes majeurs qui *« bloquent »* la dégradation des récepteurs de ce médiateur.

Mais la psychiatrie biologique ne s'oriente pas seulement vers la recherche chimique et pharmacologique, il s'en faut. De multiples travaux tentent de cerner davantage l'aspect génétique de certaines maladies mentales, en particulier de l'une des plus invalidantes, la psychose maniaco-dépressive.

De l'avis aujourd'hui unanime des psychiatres, cette maladie comporte une forte composante héréditaire. L'étude des lignées familiales de ces malades le montre abondamment. Elle permet aujourd'hui de penser que l'anomalie génétique impliquée dans l'affection serait portée par le chromosome X, ce qui expliquerait sa prédominance féminine. Une étude des caractéristiques génétiques, jointe aux investigations sur les antécédents familiaux, pourrait permettre de prédire avec une forte probabilité le risque d'éclosion de la maladie, qui survient généralement dans la tranche d'âge de vingt à trente ans, et autorise une éventuelle prévention par le lithium.

La psychiatrie biologique utilise aussi les ressources qu'apportent aujourd'hui les nouvelles méthodes d'imagerie médicale, c'est-à-dire la scanographie et surtout la médecine nucléaire. Les examens par scanographes ont ainsi montré des atrophies du cortex frontal et occipital dans le cerveau des schizophrènes chroniques.

Surtout, de très nombreux travaux permettent aujourd'hui d'utiliser les caméras à positrons de la médecine nucléaire pour étudier le cerveau *in vivo*, de manière non invasive. Cette technique — mise au point notamment par l'Américain Louis Sokoloff et qu'utilisent entre autres les équipes du docteur Seymour Kety (Boston) et le professeur Ingvar, de Lundt (Suède) — permet, à l'aide de molécules marquées au carbone 14, et que « suit » la caméra à positrons placée à l'extérieur du sujet, d'établir de véritables « cartographies » du cerveau, ainsi que des perturbations éventuelles de sa vascularisation.

CLAIRE BRISSET.

(Lire la suite page 12.)

(1) « L'avènement de la psychiatrie biologique », par le docteur Escoffier-Lambiotte, *le Monde* du 4 novembre 1981.

Le rôle de l'industrie pharmaceutique

UN congrès comme celui de Vienne, par son coût, par la lourdeur de son organisation, ne saurait avoir lieu sans le puissant concours de l'industrie pharmaceutique, organisatrice lors de la réunion de très nombreux symposiums, et bailleur de fonds principal des dépenses considérables provoquées par une manifestation de cette ampleur.

L'industrie pharmaceutique ne peut évidemment rester indifférente à la recherche fondamentale, que bien souvent d'ailleurs elle doit promouvoir d'elle-même. Elle ne l'est pas non plus, et elle le dit avec une grande clarté, aux retombées industrielles de la psychopharmacologie. Quelques chiffres illustrent le poids considérable de la vente des médicaments psychotropes sur la vie de certaines des plus grandes firmes pharmaceutiques du monde.

La vente des tranquillisants représente un marché d'environ 1,5 milliard de dollars par an ; celle des hypnotiques, environ 600 millions de dollars ; les antidépresseurs, quelque 500 millions, et les neuroleptiques, 250 millions de dollars. S'y ajoutent les nombreux psychostimulants, régénérateurs cérébraux, produits destinés à lutter contre le vieillissement, vasodilatateurs cérébraux, etc.

En France, le premier vendeur de psychotropes est le laboratoire Roche (filiale d'Hoffmann-Laroche, à Bâle) ; Rhône-Poulenc et ses filiales réalisent 800 millions de francs pour les seules drogues psychotropes du système nerveux central, dont 200 millions en France, ce qui représente 16 % du chiffre d'affaires de l'entreprise.

C. B.

L'ÉPIDÉMIE DE SIDA

Enfin une hypothèse rassurante

Seuls les individus souffrant d'une défaillance immunitaire due à des atteintes préalables multiples et répétées par des facteurs s'attaquant aux défenses immunologiques courent le risque de présenter le syndrome baptisé « SIDA » (syndrome immuno-déficitaire acquis).

Les individus mis au contact de son agent infectieux — de nature pour l'instant hypothétique — le combattent aisément dès lors que leurs défenses naturelles sont intactes.

Telle est la thèse que présentent les équipes des centres de cancérologie et de médecine interne de San-Francisco dans un récent numéro de *Lancet* (9 juillet). Selon ses auteurs, la panique qu'engendre l'extension du SIDA n'est justifiée que pour certains individus « à risque » et la thérapeutique comme la recherche de cette infection devraient se voir orientées dans une voie nouvelle.

L'EFFONDREMENT des défenses immunitaires est observé chez les individus qui ont été « multicontaminés » par le virus de l'hépatite B, les cytomégalovirus, les parasites et bactéries les plus divers, chez les usagers de drogues ou chez les sujets soumis à l'action d'agents immuno-suppresseurs utilisés pour certaines transplantations.

Pour les professeurs J. Lévy et J. Ziegler, le SIDA n'est rien d'autre et rien de plus qu'une *« infection opportuniste »* survenant sur un terrain fragilisé par l'effondrement du système immunitaire, semblable aux autres atteintes par mycoses, virus ou bactéries observées en pareil cas.

Tel est le cas des homosexuels engagés aux États-Unis dans une double pratique de multiplicité des contacts sexuels et d'usage de drogues. Tel est le cas aussi des héroïnomanes, dont le syndrome de déficience immunitaire est très caractéristique et les prédispose à de graves et multiples infections secondaires difficiles à traiter (mycoses notamment).

Tel est encore le cas des hémophiles ayant subi de multiples injections de produits sanguins et, pour des raisons très différentes, des jeunes enfants dont le système immunitaire n'est pleinement en place qu'entre le sixième et le douzième mois de la vie.

La coïncidence, chez certains Haïtiens, de malnutrition, d'affections parasitaires, de tuberculose et de prostitution homosexuelle incite l'équipe de San-Francisco à les placer dans la même catégorie et à écarter l'hypothèse d'un « virus singulier né à Haïti ».

« Nous prédisons que les individus immunologiquement sains ne courent nullement le risque d'attraper le SIDA », estiment les auteurs de l'étude de *Lancet*.

En revanche ceux chez lesquels on détecte des anomalies immunologiques devraient bénéficier de directives visant à modifier leur style de vie afin de rétablir leurs défenses immunitaires (modification des pratiques de promiscuité sexuelle, suppression des drogues, thérapeutique précoce de toute manifestation virale, parasitaire ou bactérienne). De telles actions préventives devraient les mettre à même de combattre aussi efficacement que le reste de la population l'agent du SIDA.

Cet agent lui-même, qui pourrait selon les auteurs californiens être d'origine animale, ne pourra être isolé que chez des animaux d'expérience au système immunitaire artificiellement ou génétiquement détruit. Tel n'a pas été le cas jusqu'ici, soulignent-ils, et notamment pour les observations récentes sur la présence de rétrovirus (1), lesquels pourraient n'être que le reflet d'une fragilité générale des patients atteints de SIDA à toute attaque virale, quelle qu'elle soit.

Quant au cancer cutané (le sarcome de Kaposi) que présentent les patients atteints de SIDA, il résulterait, selon la thèse californienne, non de la défaillance des défenses naturelles, mais d'une production excessive de facteurs « immuno-modulateurs » (ou facteurs de croissance), témoignant de l'effort déployé par les cellules pour tenter de corriger ou de compenser la défaillance immunitaire.

Or, nombre de ces facteurs sont des stimulants de la multiplication cellulaire et de la transformation maligne des cellules dites endothéliales. Leur conjugaison avec l'un des virus (herpès, papovirus, cytomégalovirus) qu'abritent les patients atteints de déficit immunitaire pourrait conduire à la cancérisation. Celle-ci serait le résultat conjugué du virus latent et des co-facteurs que sont les facteurs de stimulation cellulaire (ou facteurs de croissance).

Une crainte injustifiée

Autrement dit, le SIDA se caractériserait d'abord par des infections multiples, banales chez le commun des mortels, mais qui revêtent un aspect catastrophique chez des individus dont le style de vie a détruit le système immunitaire.

Le sarcome de Kaposi, qui n'apparaît qu'au stade ultime de la maladie, serait pour sa part le reflet non d'un affaissement des défenses immunitaires mais de leur stimulation sélective et excessive, en un ultime effort de réparation.

Une attitude thérapeutique nouvelle doit ici aussi découler de cette hypothèse, à savoir l'inhibition sélective de ces immuno-modulateurs (ou facteurs de croissance) secrétés en excès, chez les patients atteints du sarcome de Kaposi.

La compétence particulière des auteurs de cet article, qui ont eu à traiter en Californie un nombre considérable de patients atteints des infections multiples et de cancers cutanés, dits de Kaposi, caractéristiques du SIDA, donne à leur thèse une importance certaine.

Elle souffle en outre, et pour la première fois, au sein des centaines de communications et d'articles consacrés à la nouvelle « peste » un vent d'optimisme et de confiance, en suggérant précisément que le SIDA ne peut être comparé aux grandes épidémies de jadis, et qu'il ne peut être redouté que chez des groupes d'individus dits « à risque », faciles à identifier, et qui peuvent bénéficier de thérapeutiques et de conseils préventifs concernant leur mode d'existence.

Elle balaie ainsi l'hypothèse d'« épidémie hautement contagieuse », qui conduit peu à peu les malades ainsi atteints à un isolement dramatique, et, selon les auteurs, non justifié.

La thèse des professeurs Lévy et Ziegler coïncide enfin avec la découverte, simultanément annoncée à Londres et à San-Diego, d'un lien entre les gènes du cancer et les facteurs de croissance, qui suscitent depuis peu l'intérêt passionné des immunologistes, et elle lui donne un relief particulier.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) *Le Monde* du 5 juin a décrit ces travaux — Ils concernent des virus ne contenant qu'un brin d'ARN — dont certains semblent impliqués dans l'apparition de leucémies particulières.

● *Les gais et la santé.* — L'Association des médecins gais (A.M.G.), qui groupe deux cents personnes à travers la France, vient d'éditer à 60 000 exemplaires un opuscule intitulé *Gais à votre santé*, destiné à être diffusé gratuitement dans les principaux lieux homosexuels. L'A.M.G. se propose, en une quarantaine de pages, d'informer sur les problèmes de santé spécifiques aux homosexuels tout en les dédramatisant. Une revue claire et concise de la pathologie vénérienne, traditionnelle ou non, SIDA inclus.

★ Association des médecins gais, 45, rue Sedaine, 75011 Paris. Tél. : 805-81-71 (permanence le mercredi de 18 heures à 20 heures et le samedi de 14 heures à 18 heures).

GÈNE DU CANCER ET FACTEUR DE CROISSANCE

La confluence de l'immunologie et de la cancérologie

L'ARTICLE du *Lancet* coïncide avec les publications simultanées dans *Nature* du 7 juillet et *Science* du 15 juillet des articles britannique et américain relatant la découverte selon laquelle l'oncogène d'un virus cancérogène du singe produit une protéine inductrice de la malignité et qui est chimiquement semblable à l'un des plus puissants facteurs de croissance cellulaire, le P.D.G.F., produit par les plaquettes (*le Monde* du 2 juillet).

Les équipes britannique (docteur M. Waterfield) et américaine (docteur R. Doolittle) arrivent, par des moyens légèrement différents, aux mêmes conclusions, qui suscitent dans la communauté scientifique un immense intérêt, souligné dans les deux revues par un éditorial spécial des comités directeurs.

Ces conclusions révèlent, en effet, la confluence de la cancérologie expérimentale et d'un domaine de recherche en plein développement, qui concerne, lui, les « médiateurs de la croissance cellulaire ». Ces substances ont été isolées récemment par les immunologistes et, notamment, pour plusieurs d'entre elles, par l'école française de l'hôpital Necker (1) (les lymphokines et les interleukines).

Ces « médiateurs » ou « facteurs de croissance » sont indispensables à la culture de cellules en laboratoire et doivent être ajoutés au sérum qui représente le milieu de culture, sous peine de voir les cellules dépérir. Leur spécificité fait l'objet de travaux en plein développement, que stimule encore l'annonce retentissante de leurs liens avec les gènes transformant des virus cancérogènes.

Il y a quelques années, on a découvert que plusieurs de ces facteurs de croissance sont produits par des cellules cancéreuses ; ce qui donne un intérêt supplémentaire à la mise en évidence de ces liens.

Dr E.-L.

(1) MM. B. Lebel, M. Dy et J. Hamburger notamment, dans diverses publications à l'Académie des sciences, dans des revues américaines et (sous presse) dans la *Revue européenne d'immunologie* et le *Journal of Immunology*.

LE MONDE DE LA MÉDECINE

Le VIIe congrès mondial de psychiatrie

(Suite de la page 11.)

Ainsi a pu être observée une diminution de la consommation de glucose et d'oxygène dans les aires frontales du cerveau de certains schizophrènes, c'est-à-dire dans le siège des fonctions cognitives, précisément perturbées dans la schizophrénie.

Sommeil et dépressions

D'autres études, enfin, ont montré d'importantes perturbations du sommeil dans les dépressions « endogènes ». Il s'agit en particulier d'un raccourcissement spectaculaire des phases du sommeil paradoxal, dit *« à mouvements oculaires rapides »*, et de la multiplication de ces phases, très courtes, au cours de la nuit. Or ce type de sommeil, qui alterne avec les périodes de sommeil lent, est indispensable, mais en phases assez longues, à la reconstitution des fonctions cognitives et de la mémoire. Une thérapeutique consiste à placer le malade en observation, à le réveiller lorsque son cerveau marque la survenue des cycles trop nombreux du sommeil paradoxal, et à rétablir une durée normale à ces phases. Cette technique exercerait à elle seule une utile action anti-dépressive, mais seulement dans certaines dépressions endogènes.

Certains états dépressifs semblent aussi s'accompagner d'un dérèglement de l'horloge biologique, ce qui provoquerait des inversions de rythme dans la journée (sommeil diurne et insomnies nocturnes, par exemple), et dans l'année. Normalement, la sécrétion de ces hormones cérébrales connaît un pic nocturne. Chez certains déprimés, semble-t-il, ce pic apparaîtrait au cours de la journée, d'où les dérèglements de l'horloge biologique constatés par les observateurs.

Nul ne nie, bien évidemment, l'intérêt majeur, pour l'avenir, de ce foisonnement de recherches. Il est impossible cependant, comme l'indiquaient à Vienne les professeurs Jean-Marc Alby et Daniel Widlöcher (Paris), de ne pas souligner le risque, clairement apparu au cours de ce congrès, de voir la psychiatrie rompre avec un équilibre qu'elle parvenait difficilement, depuis trente ans, à établir entre les recherches biologiques et l'axe psychodynamique. Le congrès de Vienne a même donné lieu à d'étonnantes déclarations, telles celles du professeur H. Shipperges (Allemagne fédérale), qui n'a pas hésité à proclamer, lors de la séance inaugurale : *« Le rôle historique de la psychanalyse semble aujourd'hui terminé. »*

Les accents de ce type n'ont pas manqué à Vienne. Mais l'approche de la maladie mentale peut-elle se satisfaire d'une seule grille d'analyse ? C'est oublier que les affections de l'esprit ne se situent pas dans le seul registre de l'espace — celui du corps, — mais aussi dans celui du temps, l'histoire propre de chacun. Les malades ne l'oublient pas, qui souffrent les premiers des *a priori* philosophiques, des crises cycliques que traverse la psychiatrie dans la quête de son identité, et dans ses relations difficiles avec la médecine.

CLAIRE BRISSET.

Cancer : le mystère des 900 francs

M. JEAN TEIL n'en est pas encore revenu. Le 20 février dernier, cet habitant de Saint-Étienne effectue un virement par chèque postal d'un montant de 1000 francs au bénéfice de l'Association pour le développement de la recherche (A.R.C.) de Villejuif (1). Il précise qu'il ne verse pas cette somme en son nom, mais au nom d'une tierce personne, une habitante de Saint-Etienne qui, elle, ne possède pas de compte bancaire.

Le chèque est débité le 14 avril 1983. Le 21 mai, la donatrice reçoit une carte de « membre solidaire » de l'A.R.C. Cette carte est accompagnée d'un accusé de réception de ... 100 francs. *« Je vous laisse imaginer,* explique M. Teil, *la surprise de cette dame et la situation morale dans laquelle je me suis trouvé vis-à-vis d'elle. »*

M. Teil retourne immédiatement la carte et demmande la rectification de l'erreur. Sans suite. Trois semaines plus tard, le 9 juin, il s'adresse à M. Jacques Crozemarie, président de l'A.R.C. *« Que dois-je penser de votre silence ? »*, interroge-t-il. Silence.

De nouvelles démarches à l'échelon départemental, puis national, ne sont pas plus efficaces. M. Teil envisage de porter plainte auprès du procureur de la République. Le 2 juillet, il reçoit à son domicile une lettre adressée à la donatrice. *« Chère Madame,* peut-on lire, *nous avons bien reçu votre don de 1000 francs. L'A.R.C. compte aujourd'hui 750 000 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire national. Nous sommes heureux de vous compter parmi ceux-ci. (...) »*

Dans cet accusé de réception, aucune trace de « l'anomalie » et, *a fortiori,* aucune excuse. S'agit-il d'une erreur de comptabilité ou d'une conception toute particulière de l'utilisation des dons et legs ? La question est, pour l'heure, sans réponse. Rappelons qu'en 1982 l'A.R.C. a reçu 120 millions de francs de ses adhérents.

J.-Y. N.

(1) Association pour le développement de la recherche sur le cancer, reconnue d'utilité publique, 16, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94801 Villejuif Cedex.

SPORTS

CYCLISME

La XVIIe étape du Tour de France

Fignon succède à Simon

Le Néerlandais Peter Winnen a gagné, lundi 18 juillet, devant Jean-René Bernaudeau, la dix-septième étape, La Tour du Pin — Alpes d'Huez, marquée par les abandons de Pascal Simon, porteur du maillot jaune, et de Michel Laurent, victime d'une chute, la veille, à Saint-Étienne. Fignon a pris la tête du classement général et Bernaudeau est remonté à la troisième place

De notre envoyé spécial

L'Alpes-d'Huez. — Une étape d'une dureté exceptionnelle : cinq cols avant d'atteindre l'Alpe-d'Huez, à 1 800 mètres d'altitude, plus de 5 000 mètres de dénivellation au total, et la chaleur par-dessus le marché : l'accumulation de ces difficultés posait un problème insoluble à Pascal Simon, lequel était parvenu, pendant près d'une semaine, à préserver son maillot jaune malgré une omoplate fracturée. Son directeur sportif, Roland Berland, nous avait prévenus avant le départ : *« Il est au bout du rouleau et ne passera pas la Chartreuse ».* Au kilomètre 95, entre le Cucheron et le Granier, Pascal Simon mit pied à terre et l'on comprit qu'il ne remonterait pas à vélo. Il remercie son équipier, Frédéric Brun qui l'escortait et se dirigea lentement vers l'ambulance.

Son abandon allait faire de Laurent Fignon, un autre Français, deuxième du classement général à trente secondes, le nouveau leader du Tour de France, mais on ne peut pas dire que ce garçon âgé de vingt-trois ans au visage d'intellectuel s'est emparé du maillot jaune par accident. Solide et habile, il a réalisé, depuis le départ, une course méthotique qui porte ses fruits. Dans cette épreuve mouvante, exigeant une grande maîtrise, Fignon a tiré profit de son équilibre, de ses facultés de récupération, et d'une autorité rare chez un jeune professionnel. Bien qu'il ne soit pas un authentique grimpeur, il a terminé devant le Belge Van Impe, l'Espagnol Delgado et le Colombien Jimenez, au sommet de l'Alpe d'Huez. Deux minutes seulement derrière Winnen et Bernardeau.

Bernaudeau est peut-être la meilleure individualité de ce Tour de France. Mais il a laissé une partie de son énergie dans des actions à contretemps manifestement vouées à l'échec. Il devait attaquer dans le col du Glandon, à soixante kilomètres de l'arrivée. Brûlant d'impatience, il s'est détaché une première fois au pied du col du Granier, alors qu'il restait cent-soixante kilomètres à parcourir et il a été distancé à l'endroit précis où il prévoyait, à l'origine, de porter l'estocade.

On s'étonne qu'il ait trouvé en fin de parcours les réserves nécessaires d'abord pour rejoindre les coureurs de tête dans la descente du Glandon, ensuite pour s'enfuir avec Winnen dans la vallée de l'Oisans, ce qui lui a permis d'atteindre le pied de l'Alpe d'Huez (une rampe de quatorze kilomètres, d'une dénivellation de 8 %) avec une marge de sécurité de plusieurs minutes.

Il faut noter, enfin, que le premier contact avec les Alpes a donné l'avantage aux jeunes sur les anciens. Bernaudeau, Fignon, Delgado, Madiot, Le Bigaut, Jourdan — auteur d'une longue échappée, — ainsi que les amateurs colombiens, Jimenez et Corredor, ont imposé un rythme trop élevé pour Zoetmelk qui vient de subir en montagne une défaite sans précedent puisqu'il a perdu seize minutes en l'espace d'un après-midi. Une page de l'histoire du cyclisme est probablement tournée.

JACQUES AUGENDRE.

DIX-SEPTIÈME ÉTAPE

La Tour-du-Pin - L'Alpe d'Huez
(223 kilomètres)

1. Peter Winnen, les 223 km en 7 h. 21 min. 32 sec. (moy. : 30,303 km/h) ; 2. Bernandeau même temps ; 3. Vorrodor à 57 sec. ; 4. Alban à 1 min. 22 sec. ; 5. Fignon à 2 min. 7 sec. ; 6. Van Impe à 2 min. 9 sec. ; 7. Delgado à 2 min. 10 sec. ; 8. R. Martin à 2 min. 42 sec. ; 9. Jimenez à 3 min. 5 sec. ; 10. Veldschalten à 3 min. 7 sec. ; 11. Madiot à 3 min. 9 sec. ; 12. Boyer à 3 min. 57 sec. ; 13. Arroyo à 4 min 49 sec. ; 14. Le Bigaut à 5 min. 19 sec. ; 15. Arnand à 5 min. 43 sec., etc.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Laurent Fignon, 82 h. 27 min. 29 sec. ; 2. Delgado à 1 min. 8 sec. ; 3. Bernandeau à 2 min. 33 sec. ; 4. Winnen à 3 min. 31 sec. ; 5. Kelly à 4 min. 20 sec. ; 6. Madiot à 4 min. 52 sec. ; 7. Alban à 5 min. ; 8. Van Impe à 5 min. 58 sec. ; 9. Arroyo à 6 min. 26 sec. ; 10. Lubberding à 10 min. 2 sec. ; 11, Jimenez à 10 min. 15 sec. ; 12. Agostinho à 10 min.19 sec. ; 13. Van der velde à 10 min. 22 sec. ; 14. Boyer à 10 min. 47 sec. ; 15. Ph. Anderson à 12 min. 47 sec., etc.

CARNET

Décès

— Cate Birman-Gibert,
Christine et Pierre Birnbaum,
Michel et Huguette Birman
et leurs enfants,
Antoine et Christiane Saglier
et leurs enfants,
La famille Diamant Berger,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Pierre BIRMAN,
qui restera toujours « Pim » pour ses proches et ses intimes.

Le 14 juillet 1983.

— Mme Jean-Yves Boillot,
Les familles Boillot, Duboin, Levassor, Buiret et Leisink,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Yves BOILLOT,
leur époux et parent,
survenu, le 11 juillet 1983, à Paris-15e, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
L'inhumation a eu lieu le mercredi 13 juillet 1983, dans l'intimité familiale, au cimetière du Père-Lachaise.
27, rue Thiboumery,
Résidence Arcadie, 75015 Paris.

— Mme Georges Brunery, son épouse,
Mme Marie-José Franck,
sa fille,
MM. Guillaume et Laurent Joli,
Mlle Pascale Franck,
ses petits-enfants,
ses cousins,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges Brunery,
journaliste financier,
ancien directeur
de l'Office spécial de publicité,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 6 juillet 1983, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 13 juillet 1983, dans la plus stricte intimité.
1, rue de Beaune,
75007 Paris.

— Les proches de
Marthe CAZAL
ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 27 juin (à l'hôpital Saint-Joseph), à Paris.
Ses obsèques ont eu lieu le 6 juillet au Père-Lachaise.

— Marsat (63). Vichy (03).

On nous prie d'annoncer le décès du
général de brigade aérienne
Jean DECHAUX,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'École polytechnique,
ingénieur civil de l'aéronautique,
ancien pilote d'essais.
De la part de Mme Jean Dechaux, ses enfants et toute la famille.

— Mme Alexandre Grouchko,
Mme Michel Grouchko
et ses enfants,
M. et Mme Daniel Grouchko
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Grouchko
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Alexandre GROUCHKO,
survenu à Paris, le 13 juillet 1983, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques ont eu lieu le 15 juillet au cimetière de Bagneux-Parisien dans la stricte intimité.
13, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.

— Caen.
M. Louis Guéguen, son époux,
M. et Mme Jean-Claude Colin
et leurs enfants,
M. Roland Guéguen,
Mme Thérèse Ondarts et leur fils,
Les docteurs Bernard et Catherine Guéguen et leurs enfants,
M. Pierre Guéguen,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Guéguen,
sa belle-mère,
Les familles Langle et Joyeux,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Louis GUÉGUEN,
née Marina Zantchenko,
lectrice de russe
à l'université de Caen,
survenu à Caen (Calvados) le 17 juillet 1983, dans sa soixante-deuxième année,
et vous invitent à assister aux obsèques religieuses qui seront célébrées mercredi 20 juillet, à 9 heures, en l'église Saint-Paul de Caen. Réunion à l'église où un registre à signatures sera ouvert.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14000 Caen.
2 L'Orée-d'Hasting,
rue de Secqueville.

— M. Paul Hervé,
Françoise et Martine Hervé,
font part du décès de
Mme Paul HERVÉ,
née Simonne Prévost,
le 17 juillet 1983.
La messe des obsèques a lieu le mercredi 20 juillet, à 14 h 15, en la cathédrale de Nancy.
Nancy, 9, rue des Sœurs-Macarons.
« Passerai-je un ravin de ténèbres ?
Je ne crains aucun mal car Tu es avec moi ».

— M. Louis Porcher, son mari,
Marie-Claude et Louis Porcher,
Jacqueline et François Seidner,
ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Raymonde PORCHER,
née Poinot,
le 12 juillet 1983, à soixante et onze ans.
2, rue des Sports, 79000 Niort.

10, rue du Docteur-Roux,
75015 Paris.
133, rue Damrémont, 75018 Paris.

— Jeannette Colombel et André Prenant,
Françoise et André Glucksmann
et leur fils Raphaël,
Renée Villette et ses fils Stéphane et Morgan,
Marie-Claude et Claude Janin et leurs fils Samuel et Thomas,
Yves et Cécile Colombel,
Françoise, Olivier et Manuel Prenant,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel PRENANT,
professeur honoraire
à la faculté des sciences de Paris,
ancien président de l'amicale
des déportés de Neuengamme,
ancien chef d'état-major national
des F.T.P.F.,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
médaille de la Résistance,
survenu, le 15 juillet 1983, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, à Paris.
L'inhumation a lieu au cimetière de Bagneux-Parisien, dans le caveau de famille, le mardi 19 juillet 1983, à 14 h 15.
6, rue Toullier, 75005 Paris.
20217 Marinca Canari Saint-Florent.
(Lire page 24.)

— M. Thomas Querol, son époux,
Mlle Stella Querol
Et M. Laurent Querol,
ses enfants,
M. et Mme Celio Querol,
ses neveux,
Mlle Patricia Fernandez,
Mlle Pilar Buil,
Mme et M. Christian Francon,
Leurs familles et leurs amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de
Mme Antonia QUEROL,
née Carrion,
survenu subitement le 17 juillet 1983 dans sa soixantième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 20 juillet 1983, à 8 h 45, au cimetière de Vanves.
Cet avis tient lieu de faire-part.
39, avenue Marcel-Martinie,
92170 Vanves.

— Mme Marcel Roederer,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Roederer, Delloye et alliées,
ont la douleur d'annoncer le décès, assisté des sacrements de l'Église, de
M. Marcel ROEDERER,
ingénieur des arts et manufactures,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu, le 15 juillet 1983, dans sa quatre-vingt-onzième année.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-François-de-Sales, sa paroisse, 6, rue Brémontier, Paris-17e, le jeudi 21 juillet, à 8 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
149, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

— M. et Mme Raymond Bloch,
M. le professeur et Mme Patrick Bloch
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Mancel
et leurs enfants,
Mme Liliane Dupont,
M. et Mme Jacques Gross
et leur fille,
M. et Mme Patrick Rallion
et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-cinquième année, de
Mme Marguerite SZPORN,
née Guissard,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine, le mercredi 20 juillet 1983, à 9 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le Père D. Froissart, vicaire capitulaire,
Et les prêtres du diocèse de Nanterre,
Mme Léopold Thoorens et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu accidentellement le 8 juillet en Yougoslavie, du
Père Jean THOORENS,
en sa cinquante-neuvième année.
Ils vous invitent à participer à ses obsèques, le mercredi 20 juillet 1983, à 9 heures, à Saint-François-d'Assise d'Antony, sa paroisse.
L'inhumation aura lieu au cimetière d'Ablon-sur-Seine, à 11 heures.

Anniversaires

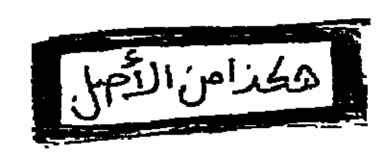
— Le 21 juillet 1980 disparaissait cruellement
Olivier FLAME.
Ses parents, son frère, sa sœur, son grand-père demandent à ceux qui l'ont connu et aimé de penser à lui.
Une commémoration aura lieu jeudi 21 juillet, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

— Dix ans se sont passés,
Serge MALLET
nous quittait depuis la terre d'Oc.
Pour que vivent la pensée du théoricien de l'autogestion et de l'observateur des mouvements sociaux, l'action du militant, la force de l'amitié,
aux gens qui continuent...

Avis de recherche

— On nous prie d'insérer l'avis suivant :

Margaret HURNEY ou toute personne connaissant son adresse présente ou récente est priée de contacter le Public Trust Office, P.O. Box 191, Burwood, N.S.W., Australie 2134, à propos de la succession de M. Vincent Martin Hurney, décédé, en indiquant la référence BUR. 5.



Le Monde

culture

La route des festivals

AIX-EN-PROVENCE

Les méfaits de l'humidité

Le Festival d'Aix-en-Provence espérait se donner un second théâtre de mille huit cent cinquante places, dressé devant l'un des plus beaux décors naturels de la ville, le pavillon Vendôme. Il faudra sans doute déchanter. L'acoustique s'y révèle une nouvelle fois déplorable, l'humidité de l'air absorbe la résonance des instruments, qui prennent une couleur mate et fort laide ; de plus, en l'absence de murs sur les côtés et derrière les gradins de bois, les spectateurs haut perchés entendent fort mal. Ajoutons que le baptême du lieu n'a été qu'à demi réussi, samedi soir, avec une *Cenerentola* de Rossini assez décevante.

Le metteur en scène Nicolas Joël, dont c'était les débuts dans une œuvre comique, n'a pas su trouver le ton exact, ce mélange subtil de bouffonnerie très appuyée, de gaieté légère et de rêve poétique, voire nostalgique. Sa « partition » de gestes et de mouvements a été minutieusement calquée sur la musique, mais, malgré quelques inventions savoureuses, elle semble constamment fabriquée et court après le naturel de la comédie italienne. On se sent coupable de ne pas rire, on ne rit pas et on rêve moins encore.

Si le chef-d'œuvre de Rossini fait grise mine, l'acoustique y est sans doute pour quelque chose, qui transforme le nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France en bois mort (1), et la direction de Ralf Weikert, précise et un peu lourde, ne semble pas favoriser l'enchantement. Mais on ne saurait nier la qualité du travail accompli, la mise au point scénique et musicale de cette œuvre acrobatique étant irréprochable.

Il y a surtout une grande absente : Teresa Berganza, mascotte du Festival d'Aix, la plus extraordinaire des Cendrillon, qui transfigurait ce rôle de midinette en grande amoureuse et les mille fioritures techniques en autant de buisson de roses, a renoncé à tenir sa place. Si sa remplaçante « de luxe », Lucia Valentini-Terrani, est une très belle artiste qui a exécuté de façon transcendante ce parcours vocal apparenté aux *Caprices*, de Paganini, et aux *Études*, de Listz, elle a un timbre inéluctablement tragique qui assombrit à l'excès le personnage et lui ôte de son charme de conte de fées.

Elle est entourée de personnages bien typés, mais trop secs, tels le Magnifico de Renato Capecchi (qui ne peut faire oublier la personnalité débordante d'humour de Montarsolo), les deux sœurs pimbêches (Julia Conwell et Anne-Marie Owens), le valet-maître où Louis Otey se sent au large, le philosophe – chat botté d'Alfredo Giacomotti, à la voix un peu faible, – tandis que Dalmacio Gonzalès figure agréablement le prince charmant, bien que sa jolie voix paraisse plus serrée que de coutume dans l'aigu, avec une vocalisation un peu approximative. Les chœurs de Radio-France tiennent fort bien leur place. Décors et costumes agréables de Patrice Cauchetier, dans le ton superficiel donné à la représentation.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Alors qu'il sonnait de velours et d'or, dimanche soir, au Théâtre de l'Archevêché pour les répétitions du merveilleux *Mithridate* de Mozart.

Prochaines soirées : les 20, 23, 26, 29 juillet, 1er et 3 août (les trois dernières avec Magali Damonte dans le rôle de Cendrillon).

AVIGNON

Racine (s) euphonique (s)

Dans la chapelle des Pénitents blancs, trois actrices et deux acteurs vêtus de longues robes de rois mages (œuvre de Daniel Ogier) devant une toile peinte figurant le bleu du ciel, le blanc des nuages et l'orange du soleil (œuvre d'Olivier Debré) disent des vers de Racine dépareillés, pris surtout dans *Bérénice, Phèdre, Britannicus*, mais aussi dans *la Thébaïde, Andromaque*...

Parfois l'un des comédiens nous donne une page entière, le récit de Théramène, le retour de Thésée, les aveux de Phèdre à Hippolyte, l'adieu de Bérénice à Titus. D'autres fois, les voix des trois femmes se chevauchent, s'entremêlent, reprenant ou mariant les mêmes vers comme trois violes ou trois cantatrices d'opéra qui entrelaceraient les phrases d'une variation. Quelques suites de vers ont été groupées par thèmes : le soleil, la mort...

La diction des vers dans cette présentation est « classique », dirait-on, elle respecte souvent les liaisons euphoniques, ce qui est rare aujourd'hui, et elle n'observe pas les recherches structurelles récentes, celles de l'école d'Antoine Vitez entre autres, qui traitent chaque vers comme un tout autonome, ménageant une seconde de vide après chaque rime. Ici la parole est continue, fluide, et les silences correspondent plutôt à des syncopes plus ou moins brèves du discours, comme on le faisait naguère à la Comédie-Française, à l'époque des Mary Marquet, Marie Bell, Escande..., quand une tragédie de Racine avait, rue de Richelieu, la tenue formelle d'un quatuor de Mozart.

Jean-Louis Martinoty, qui se consacre d'habitude aux présentations d'opéras, a pensé par cette réécriture orchestrée de certains airs de Racine faire apparaître des démarches, des constantes de la poésie de l'auteur ou de sa dramaturgie. L'écoute de ce concert kaléidoscopique est curieuse, elle suscite un plaisir. Mais le procédé de déconstruction ne prouve pas grand-chose, ni ne nous informe sur la création racinienne. Chaque fragment privé de son avant, de son après, de l'organisme entier du texte, perd de sa substance. Et s'impose surtout ici le talent des acteurs. Excellents acteurs qui à eux cinq auraient formé une distribution remarquable d'une vraie tragédie de Racine, *Phèdre* par exemple.

Viviane Théophilidès est une actrice solaire ; l'or de ses cheveux et de son visage, la souveraineté de ses attitudes, diffusent quelque chose du déterminisme de la tragédie. La voix de Viviane Théophilidès, une eau pure, fait sourdre par transparence, sans artifice de diction, les harmonies de la musique de Racine. Cette comédienne serait une Phèdre admirable.

Plus prosaïque, Yveline Ailhaud jouerait Œnone, et peu importe son âge réel. Edith Scob serait Aricie puisqu'elle a les élans, les sincérités du rôle. Bertrand Bonvoisin, réfléchi, retenu, à la voix dure et chaude, peut tout jouer, Hippolyte par exemple, et Jean-Claude Jay, d'une expression sûre lui aussi, mais traversé par une douceur ou un doute, serait un Thésée attachant.

Ne serait-ce qu'histoire d'entendre ensemble ces cinq comédiens, cette présentation, sans doute arbitraire mais intéressante de *Racine (s)*, sera vue avec bénéfice.

MICHEL COURNOT.

MONTPELLIER

La danse bien fréquentée

Après la clôture du IIIe Festival de danse de Montpellier, au cours duquel douze compagnies ont donné quelque trente-six représentations réparties en neuf lieux différents, M. Georges Frèche (P.S.), maire de cette ville, s'est déclaré *« satisfait »* en tenant toutefois à établir des *« nuances »*. Bilan positif en effet côté fréquentation avec un total de vingt mille spectateurs environ, en augmentation de 13 % sur l'an dernier, représentant une recette de 600 000 F, soit le tiers du budget total, le reste étant couvert par la ville et des subventions départementale, régionale et nationale. La fréquentation moyenne a été de 75 % sur le total, (45 % des spectateurs sont venus pour le classique et le néo-classique, 29 % pour le contemporain et 26 % pour le traditionnel).

Il semble cependant que le Festival continue de flotter entre plusieurs formules. Son directeur, Dominique Bagouet, pris par ses propres responsabilités de chorégraphe, a eu du mal à assumer les tâches administratives. Pour l'an prochain, la direction a été confiée à M. Jean-Paul Montanari, qui a déjà fait partie de l'équipe fondatrice. M. Dominique Bagouet demeurant conseiller artistique.

Le Festival 1984 s'étendra sur trois semaines, du 30 juin au 22 juillet, et ne visera plus seulement un public local ou régional. Le contemporain, domaine de la création, sera renforcé. — *(Corresp.)*

THÉATRE

LES PROJETS DE JACQUES LASSALLE POUR LE T.N.S.

Tout le monde aime les stars

Le 15 février, Giorgio Strehler tenait une conférence de presse, présidée par le ministre de la culture, qui annonçait la naissance proche du Théâtre de l'Europe (*le Monde* du 17 février) et, dans la foulée, les nominations de Jean-Pierre Miquel à la direction du Conservatoire national d'art dramatique (en remplacement de Jacques Rosner) et de Jacques Lassalle à la tête du Théâtre national de Strasbourg (en remplacement de Jean-Pierre Vincent). Ce n'était pas des *scoops*, mais les journalistes qui avaient attendu l'officialisation de la nouvelle pour y aller de leurs biographies et commentaires se trouvaient coincés : la grande affaire c'était Strehler.

L'injustice a été réparée le 18 juillet à Avignon, en tout cas à l'égard de Jacques Lassalle. Le ministre n'était pas là, mais le directeur du théâtre au ministère de la culture, Robert Abirached, présidait.

Jacques Lassalle, après être passé par le Conservatoire dans la classe de Fernand Ledoux (où, paraît-il, il « travaillait » les emplois comiques), s'est tourné vers l'université (il a eu comme professeur Bernard Dort), puis vers la mise en scène. Il a fondé le Studio Théâtre de Vitry (où lui succède Alain Ollivier). Il a monté entre autres le *Décameron*, *Travail à domicile*, de Kroetz, *Risibles Amours*, de Kundera, *Remagen*, d'Anna Seghers, plusieurs Goldoni, dont *la Locandiera* à la Comédie-Française, où il a également mis en scène *les Estivants*, de Gorki. Et il a été professeur au Conservatoire.

A Strasbourg, il va réaliser un rêve vieux de quatre ans : réunir Gérard Depardieu et François Périer, dans *Tartuffe*. Des stars dans un subventionné, Jacques Lassalle s'attendait à de l'indignation. Personne ne lui a rien demandé, tout le monde aime les stars. Il s'est justifié quand même disant qu'il s'agissait de comédiens hors classe dont l'efficacité publicitaire serait bénéfique pour le théâtre tout entier. Il aurait été plus convaincant s'il avait monté avec eux une pièce inconnue. Mais il a promis des créations françaises contemporaines dès l'automne 1984 et l'ouverture d'une petite salle dès janvier 1985 pour des petites formes.

Cette saison, le T.N.S. va produire un Pirandello, mis en scène par un Italien, Massimo Castri, et amorce une collaboration avec Peter Stein, qui pourrait diriger des stages à l'école et présenter *Klassenfeind*, un spectacle de la Schaubuhne. Il faut dire que Bernard Dort, qui connaît bien l'Italie et l'Allemagne, devient « conseiller littéraire » du T.N.S. Jacques Lassalle préfère ce terme à celui de dramaturge qui, dit-il, *« a trop servi »*. Et puis on risquerait la confusion avec la période Jean-Pierre Vincent, qui, lui a amené en France le mot et la fonction.

Le nouveau directeur avait prévenu en commençant sa déclaration qu'il ne récolterait pas les miettes et qu'il ne gérerait pas la nostalgie. En tout cas, pour lui comme pour l'équipe précédente, l'école garde toute son importance, et il monte *Woyzeck* avec les élèves. Dans le programme des accueils, il y aura systématiquement une jeune compagnie. En novembre, celle du Lyonnais Jean-Louis Martinelli avec *l'Opéra de quat'sous*. Les autres invités sont David Warrilow dans *Becket* ; le Cervantès, de Jean Jourdheuil, qui commence le 20 juillet à Avignon ; *l'Oiseau vert*, par Benno Besson ; *les Cepheides, Vaterland*, par Jean-Paul Wenzel et Bernard Bloch ; *la Mort de Danton*, par Jean-Louis Hordin ; *la Cerisaie*, par Karge-Langhoff, avec la Comédie de Genève ; *De par les villages*, de Peter Handke, par Claude Régy ; *l'Ignorant et le fou*, de Thomas Bernhard, par Alain Ollivier ; Feydeau, par l'Aquarium et un spectacle musical par une troupe hollandaise.

Jacques Lassalle a présenté son équipe. Il a dit qu'il travaillerait en collaboration avec des photographes et des cinéastes, qu'il inviterait pendant une semaine des écrivains qui raconteraient leur expérience dans la nouvelle revue du T.N.S. Il a parlé des tournées régionales, nationales et peut-être internationales, a répondu à une question : *« Non, je n'envisage pas actuellement de troupe permanente. Si cette question en cache une autre sur ce que deviendra la collectivité du T.N.S., j'ai engagé cinq des neuf comédiens pour* Tartuffe, *mais en tant qu'individus. »*

Jacques Lassalle s'est inquiété : *« Il n'y a pas d'autres questions ? Est-ce que j'ai été si péremptoire ? »* En fait, on savait déjà tout.

COLETTE GODARD.

EXPOSITIONS

AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Vous avez-dit Manet ?

En ces temps où les peintres (entre autres créateurs) usent ouvertement de références, d'emprunts aux maîtres et de citations éclectiques en diable, l'idée de les faire plancher sur Manet pouvait se concevoir, d'autant que Manet ne se privait pas de faire appel au passé. Mieux, lâcher dans l'arène contemporaine le *« libérateur de la tradition académique »*, celui qui, selon Cézanne, *« est à l'origine de toute notre renaissance »*, avait, à l'heure de la critique de la modernité, quelque chose de drôle.

Encore fallait-il s'y prendre bien pour que rencontre et débat puissent avoir lieu, et ne pas passer commande à n'importe qui. Prenons un exemple, celui de Claude Rutault, un peintre dont le travail consiste à peindre des toiles de la même couleur que les murs où elles doivent être accrochées. Qu'attendait-on de lui sinon ce qu'il donne : des toiles uniformément peintes, de la même couleur que les murs ? Lui au moins a eu l'honnêteté de demander pourquoi on l'avait invité. D'autres qui se soucient à l'évidence de Manet comme de l'an quarante n'ont sans doute pas résisté à la perspective d'avoir un tableau accroché à Beaubourg. Et certains ont dû se dire que l'occasion valait bien une petite citation.

Méfions-nous cependant des réactions aveuglément agacées : ce qu'un artiste prend à un autre artiste n'est bien souvent que ce qui lui ressemble le plus et ne se voit pas d'emblée : aux citations directes reconnaissables à l'œil nu — un morceau de *Balcon*, d'*Olympia*, ou de *Déjeuner* — il faut sûrement ajouter quelque sympathie profonde, quelque filiation secrète bien camouflée. Cherche qui peut. Notons tout de même de vraies rencontres, avec quelques artistes depuis longtemps manipulateurs de l'histoire de l'art, malades de références (Gasiorowski), fascinés (Alberola), intellectuellement intéressés (Jacquet)...

L'exposition comporte heureusement un volet qui ne relève pas de la commande, qui nous promène de Cézanne à Viallat en passant par Matisse, Picasso, Magritte et Dubuffet, et qui aurait mérité d'être développé. Un *Déjeuner* de Picasso sur les vingt-sept peintures et cent quarante dessins (sans compter les maquettes pour sculptures) ne dira pas grand-chose au visiteur sur le formidable terrain de jeu ou laboratoire qu'a constitué l'herbe verte, et les personnages de Manet pour Picasso, qui, dès 1929, écrivait : *« Quand je vois* le Déjeuner sur l'herbe *de Manet, je me dis, des douleurs pour plus tard. »* Pour Matisse, c'est un peu mieux : cinq tableaux dont *la Porte-fenêtre à Collioure* de 1914, qu'on peut regarder comme une version expurgée du *Balcon*, et où l'on saisit mieux la nature profonde de la relation : cette question du « noir-lumière ».

Que Manet ait fasciné des générations de peintres, il n'en faut point douter. Le simple fait de reprendre le titre d'*Olympia* pour n'importe quel nu allongé en est un signe, même si la référence est tournée en dérision. Mais il y avait peut-être moyen d'éclaircir tout cela, de creuser un peu. Finalement, ce n'est peut-être pas tant la matière qui manque que le travail qu'il aurait été nécessaire de mener autour de ce petit inventaire sans queue ni tête.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ « Bonjour Monsieur Manet », Centre Georges-Pompidou, Galeries contemporaines, jusqu'au 12 septembre.

■ **Du 22 au 28 juillet, le château de Lascours (Gard) accueille, sous la *direction d'Alain Meunier, dix-huit instrumentalistes du Sud-Est*. Cinq programmes de musique de chambre seront donnés les 22, 23, 24, 26 et 28 juillet.**

Max Ernst à la fondation Maeght

(Suite de la première page.)

La peinture, c'est autre chose. Une exposition de pionniers du modernisme à Cologne (Van Gogh, Cézanne, Picasso, Munch...) lui donne des idées. Les rencontres avec Apollinaire puis avec la peinture de Chagall, qui montrait à la galerie Der Sturm, dans le Berlin de 1913, sa *« totale explosion lyrique »*, lui donnent des ailes. Le Max Ernst des petits paysages de tradition romantique s'envole, et les personnages de son tableau intitulé *Couple dans la ville, 1913*, prennent l'air ; l'espace s'ouvre, l'ancienne raideur s'estompe, l'imagination coule de source... Si les biographies de Max Ernst ne disent pas toujours ces liens avec le Chagall de Berlin, on le sait grâce à cette œuvre et à bien d'autres, absentes ici.

Mais, dès ses premiers contacts avec les surréalistes, Max Ernst a ses idées sur le mythe du « pouvoir créateur » de l'artiste. La création n'est pas affaire de raison : elle naît du hasard. Et lorsque, plus tard, il expliquera ce qu'est le surréalisme, il parlera de cette gloire d'avoir détruit ce mythe « à tout jamais ». Tout homme porte une réserve inépuisable d'images enfouies dans son subconscient, dira-t-il. C'est affaire de courage — ou de procédé — que de les amener au grand jour sans les falsifier.

La violence sublimée

Max Ernst ne se borne pas à *copier* ses rêves : il évolue sur leur frange, enregistrant ce qu'il entrevoit et intervenant résolument là où son instinct le pousse à le faire. Ses premières images poétiques originales, que l'exposition évoque par de très bonnes pièces des années 20, fleurissent au printemps dadaïste de Cologne avec Baargeld et Arp. Son rigide père, peintre du dimanche de la province rhénane, se dit déshonoré par *les méfaits anti-artistiques* de son fils.

Une autre rencontre décisive a achevé de déstabiliser les anciennes certitudes du peintre lorsqu'en 1919, à Munich, il découvre dans la revue *Valori Plastici* l'œuvre de Giorgio de Chirico. Il était normal que De Chirico succédât à Chagall : les deux représentaient l'option irrationnelle et poétique face à la rationalité des peintres cubistes et abstraits. Sans l'artiste italien, une part de l'œuvre de Max Ernst serait incompréhensible : de lui, il tient l'illustration de l'idée d'apparition, de *révélation*, de *surprise*... Certains tableaux comme *Femme, vieillard et fleur* (1924), *Ubu Imperator*, grotesque figure isolée suivie de son ombre portée dans un grand désert ocre nous le rappellera. A partir de là, le charmant et charmeur Max Ernst prend la voie de l'irrationnel et de la violence sublimée.

Ses tableaux, ses dessins, ses collages sont pleins de dépeçages de jeunes mariées dans une baignoire, de voyageurs qui s'enfuient avec un bras de femme attaché à leur valise, d'enfants se battant à mort pour les belles jambes d'une maritorne aguicheuse. Sa naïve « joie de vivre » saturée de chlorophyle, peinte à la manière des forêts du Douanier Rousseau, se révèle dans le détail un enfer où s'entre-dévorent de terribles insectes — lézards, comme dans les tableaux primitifs du Moyen Age allemand, où l'artiste laisse cavaler un imaginaire pris de panique. La série de *la Semaine de bonté*, de *la Femme cent têtes* n'est qu'un massacre des innocents où le bal sanglant est mené par un tueur à tête d'oiseau découpé dans des illustrés réalistes du début du siècle. Ce sont ces collages meurtriers, dont le dessin désuet accroît le pouvoir magique, qui attirent l'attention des surréalistes.

Max Ernst utilise non seulement les moyens esthétiques des magiciens primitifs mais recourt aussi aux procédés des enfants. Il colle, il frotte, il décalque. Le rapprochement *d'images découpées n'ayant apparemment* rien de commun provoque des « déflagrations poétiques ». Ses « frottages » font apparaître des monstres que le peintre aide à peine à venir au monde. La légende lui prête la découverte de ce procédé en 1921 dans un hôtel de Pornic où, enfermé par un jour de pluie, il pose un nouveau regard sur le parquet usé et en recueille les reliefs en frottant son crayon sur une feuille de papier appliquée. La « décalcomanie » fait entrer la peinture en fusion : la matière prend des allures végétales, minérales, tourne à l'éponge et se volatilise en gaz. Ses forêts en deviennent de carnivores jardins qui gobent les rêves vagabonds. *Les Hordes*, ivres de violence, s'y promènent dans la nuit bleue. *L'Ange du foyer*, monstre dansant tout à fait médiéval (en plus des fétiches africains et océaniens, Max Ernst a également puisé dans la mythologie germanique du Moyen Age), veille à ce que la terreur fasse partie du décor.

Mais c'est le Loplop, génie des airs et des forêts primaires, mi-oiseau et mi-serpent, qui règne en maître sur le territoire créé par Marx Ernst. L'esprit de l'oiseau supérieur est partout : dans *le Jardin gobe-avion* et dans *la Colline inspirée* ; c'est lui qui occupe la place centrale du sabbat vert dans *le Déjeuner sur l'herbe*, lui qui s'enveloppe des mille facettes nacrées du *Tissu de mensonges* ou de blanc manteau de picturalité légère du *Cri de la mouette*. Et enfin lui qui traverse les transparences bleutées tendues par le peintre pour *les Amis d'Alice*.

« Quel drôle d'oiseau êtes-vous ? » demande le titre d'un tableau qui offre le sourire de sphynx de ce personnage autour duquel Max Ernst a fabulé avec humour et intelligence. Une faiblesse, pourtant, dans cette puissance maléfique : la matière picturale n'est pas toujours à la hauteur des stratagèmes de ce nocturne inventeur d'images.

JACQUES MICHEL.

★ Max Ernst à la Fondation Maeght : exposition organisée par Jean-Louis Prat. Au catalogue, texte de Werner Spies ; H. A. Baatsch et J.-C. Bailly. Jusqu'au 5 octobre.

CINÉMA

Aventures au Denfert

A l'affiche du cinéma Denfert, à Paris, un cycle de films d'aventures pour l'été : *les Contrebandiers de Moonfleet, le Tigre du Bengale* et *le Tombeau hindou*, de Fritz Lang, *le Cyclone à la Jamaïque*, d'A. Mackendrick et *Zazie dans le métro*, de Louis Malle, films d'action et d'humour, films pour susciter la confiance des parents et la curiosité des enfants.

Claudia et Michel Guichard, propriétaires de la salle depuis trois ans, ne veulent pas entendre parler de « cinéma pour enfants ». Pour eux, ce sont des spectateurs à part entière. Simplement ils proposent un programme qui, tout en s'adressant à un large public, incite les plus jeunes à se rendre plus fréquemment au cinéma.

Les animateurs du Denfert constatent que le cinéma, qui appartient pourtant à notre patrimoine culturel, n'a pas encore trouvé sa place dans les programmes de l'enseignement secondaire. Aucun apprentissage spécifique, ni structures, ni enseignants. Alors, par leur programmation et l'aménagement de séances scolaires destinées aux collégiens de Paris et de sa banlieue, ils tentent, à leur façon, d'y remédier.

Depuis 1980, ils présentent des films en version originale sous-titrée, notamment à l'intention des élèves d'espagnol, d'italien et de portugais, et aussi pour faire découvrir tout un univers historique, politique et social.

D. H.

★ Le Denfert : 24, place Denfert-Rochereau, 75014 Paris (Tél. : 321-40-01).

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : les Femmes savantes.

Paris

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (227-12-68)

MAIRIE DU Ve, 18 h 30 : D. Wayenberg (Brahms).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

20 h 15 : Tabarin ; à 22 h : l'Impasse du désir.

Les autres salles

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France !

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : George Dandin.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h : Mourir à Colone ; 22 h : Job scène du livre.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : la Bonne Femme aux Camélias ; 22 h 15 : les Gros.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : la Malibran.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : la Fausse Libertine.

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : Jeu même. – II. 22 h 15 : l'Intrus.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Surprise.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Folies d'opérettes.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 15 : les Pieds dans les poches ; 22 h 15 : l'Escargot.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : Histoires déconcertantes ; 22 h 15 : Et toi la grande...

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.

UNION (770-90-94), 20 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Lès cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : Un caniche sur la banquise.

AU BEC FIN (296-29-35), 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h : Service non compris.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 45 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.

COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11), 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Des malheurs de Sophie ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

LE FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant (dern.).

LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 15 : Oy, Moïsheley, mon fils.

PATACHON (606-90-20), 22 h : D. Loury ; 23 h : F. Fanel, N. Poli : Hommage à Edith Piaf.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Le monde est petit les Pygmées aussi ; 22 h : M. Sergent.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : le Baboud ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.

Les concerts

ESCALIER D'OR, 19 heures : B. Berstel (Bach, Ligeti) ; 21 heures : F. et R. Fontanarosa (Brahms, Schubert, Chostakovitch).

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 heures : Chorale P. Kuentz (Schubert).

HOTEL HEROUET, 18 h et 20 h 30 : A. Kremski (Couperin, Liszt, Debussy).

SERRE D'AUTEUIL, 11 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Haydn, Mozart, Schubert...) ; 15 h 30 : (Lassus, Palestrina, Schütz...).





Mardi 19 juillet

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Carte blanche Cinémathèque municipale de Luxembourg : l'Eventail, de E.B. Reinert ; 19 h, Au pays du rythme, de G. Marshall ; 21 h, Saada, de A. Lewin.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ANNA (Port., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

L'ARGENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A.) v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A.) (**) : v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

CARBONE 14, LE FILM : Le Marais, 4e (278-47-86).

LE CERCLE DES PASSIONS (Fr.-It.) (*), v.o. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f., Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LE CERCLE DU POUVOIR (A.) (**), v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f., Lumière, 9e (246-49-07).

LE CHOIX DE SOPHIE (A.), v.o. : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso (H. sp), 17e (380-30-11).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A.) ; v.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

L'EXÉCUTEUR DE HONG-KONG (A. v.o.) : George-V, 8e (359-41-46) ; v.f., Berlitz, 2e (742-60-33) ; Arcades, 2e (233-54-58).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

GAIJIN (Brés., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HORRIBLE (A., v.f.) (*) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MEILLEURS AMIS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES FILMS NOUVEAUX

ESCROC, MACHO ET GIGOLO, film italien de Bruno Corbucci. V.o. : Studio-Médicis, 5e (633-25-97). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE JUSTICIER DE MINUIT (**), film américain de John Lee Thompson. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MON CURÉ CHEZ LES THAILANDAISES, film français de Robert Thomas. Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES PRÉDATEURS (*), film britannique de Tony Scott. V.o. : Forum-Orient Express, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 18e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

QUARTIER DE FEMMES (**), film américain de Tom de Simone. V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41) ; Pramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

STELLA, film français de Laurent Heynemann. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (522-46-01).

LE MUR (Franco-turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

NANA LE DÉSIR (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 18e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

NEWSFRONT (Austr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68) (H. sp.).

ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (376-19-68).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o., h. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

Les grandes reprises

AGENT X 27 (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 6e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Lumière, 2e (246-49-07) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

C'EST MA VIE APRÈS TOUT (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) Forum, 1er (233-63-35) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LE CONVOI (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Nation, 12e (343-04-67).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (326-12-12) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Pathé Clichy, 16e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DRIVER (A., v.f.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.), (**) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES ENSORCELÉS (It., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EXHIBITION (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAIR (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v. f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (v.f.) : Olympic, 14e (542-67-42).

MACAO, LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MAD MAX II (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LE MASQUE DE FUMANCHU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

MOROCCO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

NEW YORK NEW YORK (version intégrale) (A., v.o) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine (bis), 6e (325-47-46).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82) ; St-Lambert, (H. sp.) 15e (532-91-68).

LE PIGEON (It., v.o.) : Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).

PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE PROCÈS PARADINE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA RANCUNE (A., v.o.) : Studio des Acacias, 17e (764-97-83).

ROCKY I (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).

SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-71-55).

Les festivals

FESTIVAL MEL BROOKS (v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; 16 h, 20 h : le Grand Frisson ; 18 h, 22 h : la Dernière Folie de Mel Brooks.

FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'opéra.

LES GRANDS SUCCÈS D'HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) : Casablanca.

HOMMAGE AUX ÉTOILES DU BOLCHOI ET A GALINA OURANOVA (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 22 h : la Belle au bois dormant ; 16 h : le Lac des cygnes ; 18 h : Spartacus ; 20 h : Maïa Plissetskaïa danse.

FESTIVAL JOHN FORD (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Mary Stuart.

FESTIVAL POLAR STORY (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Quand la ville dort ; Olympic, 14e (542-67-42) : l'Ange de la violence.

FESTIVAL A. TARKOVSKY (v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33) : 20 h, 22 h : l'Enfance d'Ivan.

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04) ; 19 h 30 : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 17 h : l'Avventura.

FESTIVAL WESTERN (v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) : 22 h 25 : Il était une fois la révolution.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : la Valse des Pantins.

WARREN BEATTY (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) : 16 h 30 : Le ciel peut attendre ; 18 h 15 : Macadam cow-boy ; 20 h 15 : Dollars ; 22 h 15 : la Maîtresse du lieutenant français.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : les Lois de l'hospitalité.

COMMUNICATION

Le projet de quatrième chaîne

(Suite de la première page.)

M. Motchane ajoute : « *Avec le projet Canal-Plus, le besoin en films de tous genres à la télévision sera d'environ sept cents œuvres par an. La France en produit bon an mal an cent cinquante. On va donc acheter à l'étranger. Qui plus est, la concurrence entre les chaînes sur le marché va s'aviver et faire monter les prix. Résultat : on diffusera en France de plus en plus d'œuvres cinématographiques de qualité moyenne ou de mauvaise qualité, que l'on paiera de plus en plus cher sans pour autant stimuler les capacités françaises de création et préparer le pays à affronter la concurrence étrangère qui deviendra encore beaucoup plus aggressive avec l'installation progressive des réseaux câblés et la mise en route de satellites.* »

Loin d'aboutir à un enrichissement de l'espace audiovisuel français, M. Motchane estime que le projet de quatrième chaîne entraînera un appauvrissement, « *et l'on pourra vérifier cette règle selon laquelle il ne suffit pas d'augmenter le nombre des vecteurs de la communication pour accroître les possibilités de choix*, explique-t-il. *C'est au contraire à un nivellement par le bas que nous allons.* » En faisant du neuf avec la quatrième chaîne, le gouvernement aurait dû, selon M. Motchane, se donner l'occasion de « *reconsidérer les fonctions sociales de la communication. La communication sociale, c'est-à-dire satisfaire tous les besoins de tous les publics, n'existe pas ou presque pas. N'aurions-nous pas pu en favoriser l'avènement en permettant aux collectivités de prendre la parole et en ouvrant les régies et les studios à d'autres qu'aux marchands de la communication de masse ?* »

Qu'elles relancent le débat ou qu'elles restent sans échos, les thèses exprimées par M. Motchane forment un corps d'idées qui s'opposent avec virulence à celles qui ont aujourd'hui cours. Il serait dommage de n'y voir que la dernière charge des utopies de convivialité héritées d'une idéologie socialiste désuète contre le carré de la modernité. Car n'ya-t-il pas au-delà des divergences sur la politique à suivre, une autre question, essentielle, que pose en filigrane l'analyse de M. Motchane ? Celle de savoir ce qui, en matière de programmation audiovisuelle, doit être laissé à la liberté du privé et doit rester la responsabilité de l'Etat. Sous peine d'aller de nouveaux médias en nouveaux médias à coups de politiques contradictoires, d'affrontements fratricides, ou de débats escamotés.

ERIC ROHDE.

Mardi 19 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Mardivertissement. Gala consécration Midem 83.
Emission de M. et G. Carpentier.
Avec U. Tozzi, K. Wiede, J. Higelin...

21 h 45 Télévision de chambre : Casting.
Téléfilm d'A. Joffe, avec B. Myers, M. Robin, E. Scob...
Un cinéaste tente de restituer à l'écran un amour parfait en exigeant que les acteurs le vivent eux-mêmes : la mise en scène hésite entre le conte naïf et le drame psychologique.

22 h 40 Regards entendus : Cueco, par Cueco.
Réal. Guy Olivier. (Prod. I.N.A.).
Un grand dessinateur contemporain par lui-même.

23 h 10 Journal.

23 h 25 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Film : l'Entourloupe.
Film français de G. Pirès (1980), avec J.-P. Marielle, J. Dutronc, G. Lanvin, A. Jousset, J. Lanier, D. Laloux.
Satire du démarchage à domicile dont l'humour se perd dans la vulgarité, la peinture outrée et méprisante du monde rural. Dommage pour les dialogues d'Audiard et les acteurs.

22 h 10 En souvenir de Max-Pol Fouchet : Gauguin.
Réal. G. Pignol (rediff.)

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE

20 h 35 Film : la Ballade des Dalton.
Film français de R. Goscinny et Morris (1977), avec les voix de D. Ceccaldi, R. Goscinny, B. Haller, P. Trabaud, J. Balutin, G. Hernandez, P. Tornade.
Les frères Dalton apprennent, en prison, qu'ils doivent tuer huit personnes pour toucher l'héritage de leur oncle, dont le testament exige, de plus, le contrôle de Lucky Luke. Ils s'évadent et commencent leur besogne. Belle réussite – surpassant le premier Lucky Luke *– d'un film d'animation d'après les célèbres bandes dessinées. A la parodie du western s'ajoute celle de la comédie musicale.*

21 h 55 Journal.

22 h 15 Bleu outre-mer.
Emission de M. Coletti.
« Il était une fois l'esclavage », reportage de Neron et Theolade (Guyane). « Simone Schwartz-Bart », interview de Jacqueline Maussion (Guadeloupe).

23 h 8 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
Son album imaginaire.

23 h 10 Prélude à la nuit.
« Ballade nº 1 pour piano seul », de F. Chopin, par M. Lévinas.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : l'homme, objet de la médecine. Avec N. Bensaïd et R. Sananès.

21 h 15 Rimbaud, trois manières (œuvres d'Amy, Britten, Henzé).

22 h 30, Nuits magnétiques : les Yeux secs (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

En direct d'Aix-en-Provence et de Marseille

21 h 30, Concert (en direct du Théâtre du Pavillon de Vendôme à Aix) : « Suite nº 1 en ut majeur », de J.-S. Bach, et « Suites nº 1 et nº 3 », de G.-F. Haendel, par l'English Baroque Solists, dir. J.-F. Gardiner.

23 h 35, Jazz-Club (en direct du Hot Brass) : le quintette du trompettiste J. Walrath, avec G. Ferris, trombone.

Mercredi 20 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Série : Destination danger.
16 h 30 Croque-vacances (et 17 h).
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir à la demande : la Vie de Marianne.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super défi.
19 h 45 Tour de France.
19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Vagabondages.
Emission de R. Gicquel.
Autour de Jean Guidoni...

21 h 35 Connaissance de la musique : Arcana.
Les musiques mécaniques, émission de M. Le Roux.
Boîte à musique, bibelots ingénieux ou chefs d'œuvre d'orfèvrerie, les nombreux moyens d'antan pour conserver la musique.

22 h 35 Journal.

22 h 45 Caméra fantastique : Abel Gance hier et demain. Réal. N. Kaplan.
Un ancêtre du septième art, génial, un peu mégalomane.

23 h 30 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Avec Donna Summer...
12 h 25 Tour de France.
13 h 35 Série : La Virginien.
14 h 45 Série documentaire : Un monde différent.
15 h 45 Dessins animés.
15 h 55 Sports été. – Tennis, cyclisme.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Saison violente.
Réalisation M. Moussy, avec O. Abecassis, F. Rivera... (première partie).
L'enfance d'un garçon de quatorze ans dans les quartiers espagnols d'Oran en Algérie en 1927.

21 h 40 Série : Chaplin inconnu.
Réal. K. Bronlow et D. Gill.
Deuxième partie d'une fantastique série sur Chaplin. Les témoignages de Zita Grey (ancienne épouse de Chaplin), de Jackie Loogan, de Virginie Cherill...

22 h 35 Document : l'Amérique vue par elle-même.
Minorités musicales aux États-Unis.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Spectacle 3 : Intrigue et amour
de F. Schiller adaptation A. Sargens, enregistré au Théâtre national de Strasbourg ; mise en scène J.-M. Simon avec M.P. Sirvent, J. M. Bory, N. Parry...
Tragédie en cinq actes du poète allemand, représentée pour la première fois en 1784. Stratégie amoureuse, quête de la pureté, romantisme échevelé au Siècle des Lumières.

22 h 35 Journal.

22 h 53 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
Son album imaginaire.

22 h 55 Prélude à la nuit.
« Nocturne », de C. Ditters von Dittersdorf, par le quatuor de flûtes Arcadie.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Réveil en d'autres lieux.

8 h, Les chemins de la connaissance : les penseurs juifs allemands ; à 8 h 32, la Couvade : le père et les rites de naissance.

8 h 50, Échec au hasard.

9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.

10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Une journée inoubliable », de B. Byars.

11 h 2, Journée Philippe Hersant, en direct d'Avignon (et à 17 h 32).

12 h 5, Agora.

12 h 45, Panorama.

13 h 30, Patch-rock.

14 h, Sons.

14 h 5, Un livre, des voix : « A l'approche d'un soir du monde », de H. Coulonges.

14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Comprendre l'enfant malade.

15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Itinéraires ; à 15 h 35, la nature ; à 16 h, Sciences : le verbe satelliser ; à 17 h, Raisons d'être.

18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, Qu'est-ce que la sociologie des connaissances ? La naissance de la science moderne.

20 h, Avignon : Les visites espacées, opéra de P. Hersant, par la Musique Nouvelle de Liège, dir. J.-C. Malgoire.

22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

En direct d'Aix-en-Provence et de Marseille

6 h, Musiques du matin : œuvres de Haendel, Ravel, Giuliani, Hahn...

8 h 30, Le journal de France-Musique.

9 h 10, Le matin des musiciens : Rameau : Hippolyte et Aricie, une tragédie.

12 h, Concert, (en direct de la Cour du conservatoire de Marseille) : les compositeurs classiques et le folklore, récital de chant P. Vaillancourt, soprano, M. Dibbern, piano.

13 h 5, L'arbre à chansons.

14 h, Portraits provençaux : de Madame de Sévigné ; à 15 h., de trois Corses ; à 16 h., des orgues du pays niçois.

17 h, Jazz : Nice-Antibes.

18 h, Une heure avec Anton Webern : (en direct du Cloître Saint-Sauveur) par les solistes de l'Ensemble Intercontemporain.

19 h 5, L'imprévu.

21 h 30, Concert : (en direct du Théâtre de l'Archevêché à Aix-en-Provence) : œuvres de Varèse, Webern, Berio, Boulez, Stravinsky, par l'Ensemble Intercontemporain, dir. Pierre Boulez, sol. Jean Sulem.

22 h 30, Fréquence de nuit : œuvres de Ravel, Pinguin, Liszt et Chausson, et à 0 h 5 avec Marguerite Duras.

LES RADIOS LOCALES PRIVÉES ET L'ARGENT

II. – *Les naïves et les malins*

Privées par la loi de toute ressource publicitaire, comment, deux ans après leur apparition sur les ondes de la FM, les radios locales privées peuvent-elles encore exister ?

Un premier article a tenté de dresser l'inventaire des pratiques et des combines mises en œuvre par les radios pour contourner les rigueurs de la loi (*le Monde* du 19 juillet). Restent les manœuvres, stratégies et mouvements clandestins menés par des malins. L'enjeu est différent, les intérêts puissants et l'indépendance des radios... de plus en plus fragile.

On s'étonnait qu'il n'en fût guère : il en est. On s'étonnait qu'il n'exprimât pas d'avis sur une question qui le touche d'aussi près. Et il parle : de la mégalomanie, chez Gonzague Saint-Bris ; de sa comédie musicale (*Hollywood lave plus blanc*) chez Gilda ; de la publicité dans une radio de Montpellier ou dans son bureau de la rue Bonaparte. Et Jacques Séguéla ne se contente pas de parler : il dénonce et fustige : « *Cette phobie du pouvoir contre l'ingérence de l'argent dans la communication par le biais de la publicité est une aberration qui tourne au ridicule et risque, demain, de verser dans la réaction... Toutes les radios font aujourd'hui de la publicité déguisée, mais il n'y a pas de règle du jeu, et le phénomène est récupéré. Les radios libres, demain, ne le seront plus, qui tombent entre les mains d'un argent occulte pour être utilisées à des fins personnelles ou idéologiques... Un beau gachis !* »

Diable ! A voir l'importance des publicitaires comme celle des équipes de radio, on sent bien que cette fois le mouvement est irrésistible et qu'un peloton de concurrents entraînés n'attend plus qu'un coup de feu pour jaillir des starting-blocks, dans lesquels nombre d'entre eux ont déjà mis les pieds...

Comment auraient-ils pu négliger un phénomène aussi proche de la mode et de la jeunesse ? Certes, nombre d'entre eux ont d'abord été sceptiques. Mais la vague des radios se faisant raz de marée, ils ont pris des contacts – discrets – avec des responsables de station, ont collecté précieusement toute information et se sont même déplacés, à Paris et en province, pour visiter eux-mêmes des studios, constater leur influence sur la population, mesurer si possible leur audience afin de sélectionner celles avec qui, plus tard, il ferait bon travailler...

L'enjeu ? La publicité, bien sûr, ainsi que la promotion de certains secteurs Des pratiques que la loi interdit, mais que... Allons ! Soyons un peu astucieux et examinons la situation comme le font les professionnels. De quoi ont-elles besoin, ces radios, le plus souvent sans ressources, sans personnel permanent et privées des privilèges que l'ancienneté, la reconnaissance officielle, voire la notoriété apportent aux collecteurs d'informations ? De programmes de qualité, évidemment ; d'informations fiables, de compétences variées... :

La loi ? Dans ce cas précis, c'est une alliée, puisqu'elle permet aux radios de ne produire elles-mêmes que 80 % de leurs programmes. Belle aubaine pour s'engouffrer alors dans la faille et proposer la matière première de ces 20 % restants ! Une matière première que l'on peut espérer vendre (c'est ce que souhaite notamment l'Agence France-Presse ; une matière première que l'on tente surtout de proposer aujourd'hui gratuitement.

Réseaux à la carte !

Gratuitement ? Trop aimable !, de répondre le chœur des radios, en acceptant, avec reconnaissance, ces envois-cadeaux qui leur tombaient du ciel et qui pouvaient facilement s'intégrer dans une grille. A Nantes, à Lyon, à Dunkerque ou à Avignon, on put donc entendre les mêmes cassettes de cinéma, dont la face A proposait une émission complète sur un film (présentation, extraits sonores, interviews du réalisateur ou des acteurs) et la face B, les mêmes éléments en kit, c'est-à-dire exploitables par la station, libre de construire elle-même l'émission. Movies FM, l'une des premières entreprises dans ce secteur, estime ainsi à deux cents le nombre de radios qui utilisent régulièrement les cassettes qu'elle fabrique grâce au financement des producteurs et distributeurs de films. Il y a également des cassettes dans le domaine de l'édition, du sport, des spectacles ; il y a des cassettes traitant de l'énergie, avec un petit magazine « Tep 2000 » préparé par une équipe de journalistes aidés par l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie ; il y en a d'autres abordant l'agriculture, comme « Agri-Radio », réalisé par l'APROR (Association pour la promotion des radios rurales) et financé par la Société des potasses d'Alsace. Sans parler des cassettes-documentaires, initiatives de Ford, Marlboro ou quelque autre grande marque.

par ANNICK COJEAN

Publicité ? Pas toujours, ou plutôt pas directement. N'empêche. Le simple fait que producteurs de films, maisons d'édition ou industriels acceptent de financer ces programmes est le gage d'un intéressement quelconque et d'un espoir de retombées certaines sur leur secteur.

D'où l'agacement de certaines stations qui tapent aujourd'hui du poing sur la table : « *On n'a pas d'argent, c'est vrai. On manque de moyens pour fabriquer les programmes dont nous rêvons, c'est encore vrai. Mais de là à accepter de jouer les proies faciles, et de n'être considérées que comme de simples supports, jamais !* », explique la responsable d'une radio parisienne. « *S'ils veulent voir diffuser leurs cassettes, qu'ils paient ! De toute façon, ce seront eux les gagnants !* »

Moins manipulables que prévu, les petites locales. Et plus lucides : « *L'annonce du concert de David Bowie dans la ville a fait vendre en trois jours plus de trois mille places*, raconte un animateur. *Il n'est tout de même pas normal que la station ne reçoive en échange aucune gratification.* » « *Anormal, en effet* », répond M. Paul Sigogneau, président de l'ALO (Association pour la libération des ondes) et directeur de la récente APA (Agence de production audiovisuelle), laquelle, outre une vocation de régie publicitaire affirmée, tente de se spécialiser dans la vente de « réseaux à la carte ». Réseau ? N'est-ce pas là un autre mot auquel la loi du 29 juillet 1982 confère un caractère tabou ? Sans doute, et c'est la raison pour laquelle beaucoup préfèrent parler pudiquement de « *correspondants* » ou de « *stations amies en province* ». Mais, là encore, défiant la réglementation en vigueur, les réseaux se forment, stables ou ponctuels, gages de réussite des opérations de promotion.

Le « délabrement des radios périphériques »...

« *Il faut jouer cartes sur tables ; avec les annonceurs et avec les radios*, affirme M. Sigogneau. *Ils ont besoin les uns des autres ; alors, optimalisons leurs relations. Cela suppose de bien connaître les radios des différentes régions, la situation radiophonique de la plupart des grandes villes, le personnel et le profil des stations, et d'entretenir avec plusieurs d'entre elles des rapports réguliers et confiants.* » De telle façon que, devant un annonceur (ou un sponsor) souhaitant toucher telle couche particulière de la population (les étudiants par exemple) ou telle zone géographique (l'Ouest ou le Midi), l'APA soit en mesure de présenter une liste de stations répondant aux critères recherchées et d'accord pour participer à l'opération, moyennant, bien sûr, une juste rémunération pour le service rendu. C'est ainsi par exemple que l'APA a préparé et organisé la diffusion, dans une dizaine de villes universitaires, d'un brève cassette d'information consacrée à une enquête publiée la même semaine par l'hebdomadaire *l'Express* sur « *les débouchés des étudiants diplômés* ». Une belle promotion pour le magazine en question et une affaire rondement menée par l'APA, qui partage avec la radio les gains de l'opération.

De quoi susciter des concurrents, et parmi les plus redoutables dans le métier : l'agence Bélier, filiale d'Havas, qui avoue trois « coups » publicitaires sur la F.M., « *de nombreux contacts sur le terrain* » et qui pourrait bien avoir dans sa manche de sérieux projets de régies : l'agence Roux-Séguéla que l'on sait tentée à la fois par l'ouverture de nouveaux débouchés publicitaires, la possibilité de constituer une régie voire une agence d'informations sonores... M. Jacques Séguéla a lui-même entrepris au début du printemps un grand tour de France des radios libres, décidé à s'atteler ensuite à la mise au point d'une règle du jeu publicitaire pour ces stations et « *les présenter directement à Mme Cotta, MM. Fillioud et Mitterrand* ».

Des projets qui agitent en tout cas le monde de la publicité, soucieux de donner aux annonceurs l'impression de maîtriser ce nouveau secteur et effrayés à l'idée que ceux-ci puissent être tentés de négocier directement avec les radios... ou toute société les représentant. Les annonceurs ne reconnaissent-ils pas, par exemple, en Star-Radio la société prospectant au titre de N.R.J. ? Créée par Henri de Bodinat (vice-président de la radio parisienne Nova) et Jean-Paul Baudecroux (directeur de N.R.J) – Indépendance Média fait, elle aussi, la course au réseau et à la régie, cherchant d'autres partenaires et se limitant, dans un premier temps, à la pratique du sponsoring... Ce qui n'empêche pas d'ailleurs N.R.J. et Nova de prospecter en province pour vendre des franchises de leur sigle respectif et tenter de constituer une sorte de chaîne de stations portant le même nom, à la programmation musicale très similaire et dont un pourcentage des recettes reviendraient à la radio mère parisienne !

Immoral ? « *Peuh !*, s'écrie Jacques Séguéla, bien au parfum de toutes ces grandes manœuvres. *Comment espérer que les jeunes gens talentueux se donnent à fond à leur radio pendant plus de deux ans, sans recueillir la moindre contrepartie ! Quand on connaît l'état de délabrement des radios périphériques en retard de dix ans sur la communication radiophonique, on se dit qu'il est criminel d'étouffer dans l'œuf les nouveaux sons et un nouveau langage.* »

Délabrement des périphériques ? Le terme semble excessif, mais le parti pris est clair, confirmé par les chiffres du C.E.S.P. (*le Monde* daté 19 et 20 juin) : confirmé également par un sondage Ipsos, réalisé entre le 8 et le 18 juin et publié par l'hebdomadaire *le Point* du 4 juillet dernier, et selon lequel près d'un auditeur sur cinq (18 %) a cessé d'écouter les quatres grandes stations nationales (RTL, Europe 1, France-Inter et RMC) au profit des radios locales, la proportion étant de 26 % pour les tranches des 15/24 ans ! Un avertissement terrible auquel les deux principales radios opposent des statégies fort différentes.

Europe 1, dont l'audience depuis un an n'a cessé de régresser, a déclenché la guerre et joue la concurrence tous azimuts : à tavers les programmes (retour en force de la musique, travail quart d'heure par quart d'heure...) et à travers diverses intiatives, en dehors de la station, la création de Fréquence-service, une société filiale prestataire de services pour les radios locales (conseils techniques, ventes de programmes...), les tentatives de rapprochement avec plusieurs stations parisiennes ou provinciales, auxquelles Europe 1 promet une aide (soutien financier ou caution bancaire) en contrepartie d'une promesse de concession de régie... « *Tout ce qui est de nature à nous rapprocher des radios locales nous intéresse* », déclare M. Jacques Abergel, le directeur général de la station, qui ne fait aucun mystère du double enjeu qui le préoccupe : la fourniture de programmes aux stations locales et la gestion de leurs recettes publicitaires. (Pourquoi pas Régie nº 1 ?).

Une frénésie qui fait sourire les responsables de la station de la rue Bayard, championne tous sondages confondus. Ici, beaucoup de sérénité, de prudence aussi.

La position tient en trois points : « *Le phénomène des radios locales est trop important pour qu'on n'y soit pas attentif : mais gardons-nous de la précipitation, des investissements impulsifs ou des tentations d'imitation : renforçons au contraire notre carte d'identité, et acculons les auditeurs à un choix clair.* » Une entorse à cette position de principe : le rôle de conseil que R.T.L. a accepté de jouer auprès de Fréquence-Marseille, la radio du journal *le Provençal*, considérée par l'état-major de la station périphérique comme terrain d'expérimentation et de réflexion.

Le plus beau cadeau aux P.M.E...

Voilà. A quoi bon ajouter d'autres exemples ou anecdotes susceptibles de traduire un peu plus l'effervescence du moment ? A quoi bon évoquer d'autres initiatives astucieuses pour détourner l'interdiction de publicité et donner un répit à des radios sur le point de s'éteindre ? A quoi bon dénoncer une fois encore l'absurdité d'une situation dans laquelle nombre d'animateurs vivent de leurs allocations-chômage quand leur station pourrait être créatrice d'emplois, et que l'ouverture à la pub pourrait être, selon le mot d'un chef d'entreprise de province, « *le plus beau cadeau que l'on puisse faire aux P.M.E. et P.M.I. en période de crise ?* »

Que l'on écoute la bande F.M., que l'on circule dans les studios ou que l'on hante les assemblées générales, une observation s'impose, évidente et déterminante : il est deux sortes de radios, celles qui ont vocation à être associatives, communautaires ou militantes, et celles qui partagent les ambitions légitimes de petites entreprises commerciales. Les premières ont le droit d'être aidées, les secondes le devoir d'être rentables. Toutes, c'est sûr, ont le droit d'être libres. Alors, au lieu de brasser leurs disparités, de cumuler leurs spécificités comme autant de handicaps, pourquoi ne pas reconnaître dans la loi une distinction qui se fait spontanément dans la réalité ? Pourquoi ne pas imaginer que, en refusant toute démarche commerciale, certaines radios puissent bénéficier d'un fonds de soutien conséquent, auquel les stations qui opteraient pour l'ouverture à la manne publicitaire devraient renoncer officiellement ? Et pourquoi y aurait-il honte à modifier une loi désuète, inapplicable... et de toute évidence, inappliquée ?

FIN

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

UNIVERSITÉ DE MERBOURNE
SECTION DE FRANÇAIS

CANDIDATURE A UN POSTE DE MAITRE DE CONFÉRENCES POUR UNE PÉRIODE DE TROIS ANS

Les candidat(e)s devront être de langue française et titulaires d'une licence (avec mention « Très bien » au moins), ainsi que d'un diplôme supérieur de français (maîtrise ou doctorat).

Ils devront, d'autre part, avoir enseigné, en faisant preuve de qualités d'innovation et d'invention, dans une institution tertiaire de langue anglaise, et acquis quelque expérience de la recherche dans le domaine de la linguistique appliquée et celui des méthodes avancées de l'enseignement de la langue.

Le candidat désigné sera chargé de l'organisation du programme de l'enseignement de la langue en collaboration avec le personnel de la section ainsi qu'avec celui du centre linguistique. Il devra, principalement, assurer un service d'enseignement de la langue jusqu'au niveau de la licence, tout en dirigeant des travaux de recherches entrepris par des étudiants licenciés, et en entreprenant des recherches personnelles.

Pour tous renseignements supplémentaires (démarches relatives à la candidature, conditions d'emploi, etc.), s'adresser d'urgence au Appointements Officer (Academic). Postulants sont invités à adresser leur dossier (référence : « Poste n° 1160080 »), y compris les noms et les adresses d'au moins trois personnes à qui on peut s'en rapporter pour avoir des références, au :

Staff Officer
University of Melbourne
Parkville
Victoria 3052
Australie.

DATE LIMITE : dans les plus brefs délais et avant le 12 août 1983 au plus tard.
La personne désignée entrera en fonctions, si possible, environ le 1er février 1984 et exercera ses fonctions jusqu'au 31 décembre 1986.

APPOINTEMENTS : dans l'éventail de 22,430 dollars à 29,467 dollars australiens par an (A$1 = 6,67 FF au 30 juin 1983).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INGÉNIERIE ÉCONOMIQUE rech. pour séjour à l'étranger

INGÉNIEUR ÉCONOMISTE

(ponts et chaussées, Centrale, Mines...)

Ayant expérience confirmée (5 ans minimum) dans l'économie des transports et projets industriels.

Adr. c.v., photo et prétentions sous réf. 3011 à Axial Pub., 27, r. Taitbout, Paris-9e qui tr.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DÉCORATION FLORALE recherche pour **ARABIE SAOUDITE ATTACHÉ COMMERCIAL** ayant acquis une expérience au Moyen-Orient de négocation d'affaires dans le secteur du second œuvre du bâtiment ou de la décoration ou de l'horticulture de plaisance. Le candidat sera basé à Riyadh et bénéficiera d'un statut d'expatrié. Pratique de l'anglais indispensable, et arabe souhaité. Adr. c.v. en précisant le niveau de rémunération actuelle n° 673 à AG. HAVAS 06600 ANTIBES.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CENTRE TECHNIQUE
REGION RHONE-ALPES

recherche
dans le cadre de son activité
« automatisation et mécanisation des postes de travail dans les industries mécaniques »

technicien

BTS-DUT ou équivalent, possédant une expérience de 5 à 10 ans dans le domaine de l'alimentation et du déchargement automatique de machines ou dans celui de la conception de machines spéciales.

Une bonne connaissance des diverses techniques d'actionnement et des méthodes modernes de commande est indispensable.

Une bonne maîtrise de la langue anglaise est souhaitée.

Adresser C.V. photo et prétentions sous réf. 74749 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

BANQUE REGIONALE DE L'EST

cherche

organisateur

alliant la connaissance de la technique bancaire à celle de la méthodologie de l'organisation et de l'informatique.

Le poste à pourvoir, qui s'intégrera dans un service organisation structuré, ne peut convenir qu'à un cadre confirmé.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo sous No 75.196, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

C.N.I.M.
La Seyne-sur-Mer

constructeur de biens d'équipements thermiques et mécaniques pour l'industrie
recherche

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Il étudie les besoins et propose à la Direction des schémas pour l'organisation de l'informatique dans les domaines de la production, de la gestion, de la bureautique et de la C.A.O.
Il assure, en liaison avec les utilisateurs, la mise en œuvre des différents systèmes.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous avez acquis en tant que Chef de Projet et Responsable des études une réelle compétence dans la réalisation de programmes importants.
Vous avez complété cette première expérience par la conduite d'actions concrètes d'organisations exploitant ces techniques.
La connaissance de l'environnement IBM (MVS, IMS et PRIME) serait pour vous un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature et prétentions sous référence 1907-M à
BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche - 75008 PARIS.

Emplois et Entreprises

LA VILLE D'AMIENS

recrute

UN INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

POUR LE SERVICE DES SPORTS

Chargé de la conception, de la mise en œuvre de la maintenance et de l'exploitation des équipements sportifs (patinoire, piscine, gymnase), il possédera une bonne connaissance du milieu sportif.

Recrutement selon conditions statutaires.

Adresser candidature et curriculum vitae à :
MAIRIE D'AMIENS B.P. 2720
80027 — AMIENS Cedex
AVANT LE 31 AOUT 1983

DANS LE CADRE DE SA MISSION DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA VENDÉE

RECHERCHE :

UN ASSISTANT TECHNIQUE A L'INDUSTRIE

- Il interviendra en Conseil à la création d'entreprise et sous-traitance industrielle.
- Une formation supérieure (ou équivalent) et une expérience professionnelle dans l'industrie, mais surtout du dynamisme et des qualités de contact sont souhaités.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :

M. le Secrétaire Général de la C.C.I. de la Vendée,
16, rue Olivier-de-Clisson - 97 X.
85002 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX.

Centre hospitalier régional d'Orléans
recrute

1 INGÉNIEUR EN ORGANISATION

Placé sous la responsabilité du directeur du service organisation, méthodes et informatique, il dirigera une cellule d'organisation et sera associé à des opérations de réorganisation de l'établissement.
Il devra être diplômé de l'I.E.S.T.O. ou justifier des titres requis pour le recrutement des ingénieurs principaux hospitaliers ou d'un diplôme de l'Institut Européen d'Administration des Affaires de Paris, de l'Ecole des Affaires de Paris, de l'Institut Supérieur des Affaires, des Hautes Etudes Commerciales, de l'Ecole de Commerce de Paris, ou des Ecoles de Commerce de Province.

Adr. candid. avec c.v. au Directeur général du Centre hospitalier régional, B.P. 2439, 45042 ORLÉANS CEDEX.

GROUPEMENT D'ENTREPRISES COOPÉRATIVES 250 PERSONNES
Ville agréable, Sud AISNE
recherche

CADRE COMPTABLE ET FINANCIER DÉBUTANT

D.E.C.S. ou B.T.S.
+ 2 ou 3 ans expérience

Pour Compta géné — Bilan — compta budg. et prix de revient
Envoyer c.v. photo et prétentions à :
A.P.E.C. PICARDIE
B.P. 204
80002 AMIENS CEDEX
Réf. 186

CENDRY

Chaussures
140 succursales
recherche

COUPLE RESPONSABLE

Pour gérer ses magasins fixe + intéressement sur C.A. + avantages logement. Formation assurée. Carrière motivante pour couple dynamique. Adresser C.V., photo et prétent. + lettre manuscrite de chacun des deux époux à cabinet Leroux, 38, rue Brunel, 75017 PARIS.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Direction librairie 300 m²

Au coeur de Paris, une nouvelle librairie. Il s'agit de la lancer, de mettre en place ses structures, de la diriger. Vous êtes libraire de métier et vos points forts sont la littérature générale, les secteurs jeunesse et vie pratique. Vous êtes prêt à animer une équipe de 35 personnes et vous ne craignez pas une gestion des stocks informatisés à 100 %.

Vous avez le sens des affaires et du goût pour l'innovation, vous avez expérimenté vos capacités d'animation... c'est indispensable pour réussir...

Position cadre, fixe + intéressements.

Avantages du groupe.

Ecrivez (lettre manuscrite + CV + rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la réf. 5660 à Média-System,
104 rue Réaumur 75002 Paris.

Travaux Internationaux

Directeur financier

Bilingue Anglais ***300.000 +***

La Direction Générale de la filiale « travaux » d'un groupe National souhaite rencontrer un cadre de formation supérieure, impérativement bilingue Anglais, à qui confier la Direction Financière de l'entreprise.

Les candidats auront la pratique de la gestion financière des marchés à l'étranger, l'expérience de la direction de services importants et la maîtrise de l'ensemble des aspects comptables, financiers, budgétaires et fiscaux de la gestion d'une société d'un millier de personnes. 35 ans serait un minimum, un début de carrière en cabinet d'audit international, prolongé par des responsabilités financières opérationnelles en entreprise, serait une bonne préparation.

Ce poste implique de fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Les candidatures seront examinées en toute discrétion par notre Conseil, sous référence 1367.

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach - 75017 Paris

DIRECTEUR (TRICE) POUR OFFICE DE TOURISME

(syndicat d'initiative intercommunal)

MISSIONS : information, animation, développement des loisirs, promotion en France et à l'Étranger, politique de congrès. Direction du personnel etc. Qualification et rémunération définies par la grille de la Fédération nationale.

Adresser candidature à :
M. le Président de l'O.T.S.I.
B. P. 216, 56102 LORIENT Cedex pour le 25 juillet au plus tard.

VILLE DE VOIRON
Porte de la Chartreuse
24 km de Grenoble

Recrute d'urgence

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

20/40.000 habitants
expérimenté
et

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Expérimenté en gestion et informatique

Adresser c.v. détaillé et manuscrit avec photo à : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 38501 VOIRON.

AVANT le 10 août pour le poste de S.G.
AVANT le 20 août pour le poste de S.G.A.

Délais de rigueur

Ville de BREST (France) recherche, par voie de mutation, de promotion de grade ou de détachement

UN DIRECTEUR DE SERVICES ADMINISTRATIFS

Cet agent sera chargé d'étudier les problèmes de formation professionnelle du bassin économique brestois et de la direction de la mission locale d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Une expérience dans les relations avec le monde économique et les formateurs ainsi qu'une attitude de compréhension des problèmes des jeunes seront particulièrement appréciées.
Adr. candid. + C.V. pr le 25 juillet, Service du Personnel (Section Recrutement), mairie BREST 29279 Cedex.

Région Fontainebleau

Directeur administratif et financier

Notre société de distribution de matériels de laboratoire est filiale d'une importante entreprise anglaise.
L'expansion de nos ventes (C.A. : 50 MF) et de nos activités nécessite la mise en place d'un solide service administratif et financier dont nous recherchons actuellement le directeur.
Rattaché au directeur général, vous devrez, afin de mener à bien votre mission, posséder :
- le DECS ou équivalent,
- une bonne expérience du reporting et de la comptabilité analytique acquise de préférence dans une société anglaise ou américaine,
- un esprit apte à la réalisation d'études poussées de rentabilité sur le lancement de nouvelles gammes de produits ainsi que sur les projets de développement,
- de solides connaissances des lois et de la fiscalité française,
- une expérience en gestion de personnel avec une bonne connaissance de la législation sociale,
- de solides notions d'informatique vous permettant d'assurer à brève échéance l'implantation d'un système informatique autonome pour toutes les activités de notre société.

Vous parlez obligatoirement l'anglais et êtes capable de vous intégrer dans une petite équipe.
Nous vous proposons de nous rejoindre dans la région de FONTAINEBLEAU.
Votre rémunération ira de 175 000 à 200 000 en fonction de vos capacités et de votre expérience.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo en précisant sur l'enveloppe la référence 2605 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

COMMERCE DE DETAIL DE DISQUES
recherche pour MAGASINS
PARIS ET PROVINCE

DIRECTEURS

Votre mission :
— rattaché à la Direction Parisienne vous aurez la responsabilité d'un **MAGASIN DE VENTE AU DETAIL DE DISQUES, CASSETTES, VIDEO-CASSETTES, ACCESSOIRES.**
Pour réussir, il vous faut :
— connaître parfaitement le produit (impératif)
— être dynamique et bon animateur
— savoir diriger les hommes
— avoir de solides connaissances de gestion.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 75067 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Directeur

Afrique Noire

Importante société secteur tertiaire recherche pour créer sa filiale (territoire ex-AEF) son DIRECTEUR.

Agé de 30 ans minimum, il possède une expérience Afrique Noire dans une société de services ainsi que l'habitude des relations au niveau les plus élevés de l'Administration et des Affaires.

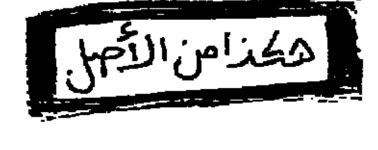
Contrat expatrié avec tous avantages attachés.

Les entretiens auront lieu en juillet et en août.

Ecrire manuscrit (+ photo) à.

L. justet psychologue
18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

MEDIA PA



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

UNILOG

Groupe Indépendant de Sociétés de Services et de Conseil en Informatique

- 8 Sociétés - 400 Ingénieurs

s'est doté d'une organisation décentralisée, privilégiant des équipes de dimension humaine, capables de s'adapter très vite aux nouvelles techniques.

UNILOG recrute en permanence des

ingénieurs débutants

Grandes Écoles ou 3e cycle d'études supérieures scientifiques

Ils suivent dès leur intégration une formation théorique et pratique, considérée comme l'une des plus solides du secteur.

Ensuite, au sein d'équipes opérationnelles, ils interviennent sur des projets en relation avec les clients du Groupe, acquérant ainsi des compétences et un sens des responsabilités les préparant à des postes de haut niveau.

Les prochaines sessions de formation débuteront **les 29 août et 3 octobre 83**

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 80210 à UNILOG, 9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 Paris - Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT

IBM IBM IBM IBM IBM

Recherche

Pour sa Direction Financière et son Contrôle de Gestion

DE JEUNES CADRES FINANCIERS

Débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience, diplômés d'une grande Ecole de Commerce : EXPERTISE COMPTABLE, H.E.C., ESSEC, ESCP, etc.

La Compagnie leur confiera des responsabilités successives dans différents domaines financiers.

Les postes impliquent un travail varié et des contacts à haut niveau.

Ils nécessitent une très bonne connaissance de l'anglais. Ils sont à pourvoir principalement à Paris et à Orléans.

Certains d'entre eux supposent une expérience Banque/Etablissement Financier (marchés monétaires, réglementation du Crédit).

Merci d'adresser votre candidature à : IBM France Département Recrutement Orientation Conseils - 2, rue de Marengo 75001 Paris en mentionnant la référence FIN M 2-07.

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

Le Monde

Dans le cadre de la restructuration de son équipe de Province, notre Direction des ventes recherche un inspecteur des ventes dont la mission sera de

Développer et animer notre diffusion dans le Nord

Sur six départements, nous vous confierons le suivi commercial et la stimulation de la diffusion de notre titre auprès des grossistes dépositaires. Cette mission de développement passera par la réalisation d'actions promotionnelles dans votre région et par l'animation du retour d'informations sur les besoins de la diffusion et sur les attentes des clients finaux que sont les lecteurs.

Nous souhaitons rencontrer des éléments jeunes, de bonne formation commerciale (DUT techniques de commercialisation, ESC...) ayant une expérience de la vente de 2 à 3 ans. La connaissance et l'expérience de la diffusion de la presse leur permettront de réussir rapidement dans cette fonction.

Rémunération fixe + frais.

C'est avec plaisir que l'équipe de BJ FORCES vous conseillera. Merci d'écrire (CV, photo) sous réf. 202/1M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris.

Un département de Bernard Julhiet Psycom

BJ FORCES

SOURCES

Valeo

1er FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
28500 PERSONNES – C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS

recherche

JEUNES CADRES

Diplômés Grande Ecole de Commerce (HEC-ESSEC- ESCP, Option Finances-Comptabilité) ou DECS Comptabilité

TRESORERIE/ FINANCES

Equipements Industriels – SOMA/SAINT ETIENNE (42)

Vous avez une première expérience en Comptabilité, Finances ou Gestion en entreprise. Au sein de la Direction Financière de cette société de 2.000 personnes (600 MF de chiffre d'affaires), nous vous proposons avec votre équipe (4 personnes) : de gérer la trésorerie et d'optimiser son traitement informatique, d'assurer les relations financières avec l'étranger, de participer à l'établissement des plans de financement. Réf. 50926/1/M

COMPTABILITE FILIALES ETRANGERES

Direction Centrale Comptabilité – VALEO (PARIS 17e)

Débutant, vous serez chargé du suivi comptable et fiscal de nos filiales en Espagne et Amérique du Sud : (validation des comptes sociaux, élaboration de synthèses comptables, études liées à l'évolution des législations et de la fiscalité ...).
Plusieurs déplacements en Espagne et au Brésil chaque année.
Connaissance de l'espagnol indispensable - Portuguais souhaité. Réf. 50926/2/M

A partir de ces fonctions, notre gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités de carrière diversifiées dans le Groupe.

Adresser lettre, CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à VALEO Service Recrutement I. & C. – 43 rue Bayen - 75017 PARIS - en n'oubliant pas la référence du poste

---

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL
A DIMENSION NATIONALE
(ASSURANCES, RETRAITES)
recherche

ANALYSTES

Formation DUT - MIAGE ou équivalent
Expérience indispensable minimum 4 ans sur gros ou moyen système - temps réel - bases de données - méthode MERISE.

Notions de bureautique appréciées.
Formation complémentaire assurée.

Adresser CV détaillé, photo (retournée) et prétentions sous réf. 74588 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL
A DIMENSION NATIONALE
(ASSURANCES, RETRAITES)
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Niveau bac + 2 souhaité.

Expérience minimum : 3 ans sur gros ou moyen système mettant en œuvre les techniques, bases de données et temps réel.
Connaissance d'une méthode d'analyse type PROTEE très appréciée.

Adresser CV détaillé, photo (retournée) et prétentions sous réf. 74594 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES AQUACULTURE
recherche
pour siège PARIS (16e)
son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

- 7/10 ans d'expérience.
- Formation H.E.C. - E.S.S.E.C. - SC. PO. ou équivalent.
- Anglais impératif – espagnol souhaité.
- Nombreux déplacements. Responsabilités étendues : finances, personnel, études économiques, relations commerciales.
- Disponible très rapidement.

Adresser c. v. détaillé avec photo et prétentions sous le no T 041.526 M à :
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Vitesse illimitée... Ingénieur commercial

Notre expansion continue permet d'offrir à tous de réelles possibilités d'épanouissement rapide.

Chez nous, la vitesse n'est pas limitée, sachez en tirer parti en posant votre candidature aujourd'hui.

- Vous êtes un homme de terrain confirmé.
- Vous occupez depuis 3 à 5 ans un poste de commercial à haut niveau.
- Vous avez les qualités requises pour participer au développement d'une agence dans un secteur de pointe.

média-system

CAP SOGETI SYSTEMES

Les candidatures sont à envoyer à CAP SOGETI SYSTEMES, Michèle DENOUX 14-20, rue Leriche - 75738 - Paris, sous la réf. CI 07.

Financer les Investissements des entreprises

Telle est la vocation de notre société, premier organisme de conseil et de services financiers auprès des entrepreneurs et maîtres d'ouvrage des secteurs BTP et Transports.

Nous recrutons pour nos délégations de METZ - NANTES - PARIS - RENNES - TOULOUSE,

5 Chargés d'affaires

Leur rôle : étudier les besoins des entreprises, promouvoir nos produits (crédits moyen terme, crédit-bail, cautions, etc...), monter les dossiers de financements.
De formation Ingénieur Travaux Publics, Ecole supérieure des Transports, Sciences Po, ESSEC ou équivalent, ils justifient d'une expérience technique ou financière dans une entreprise de BTP, de transports ou dans un organisme financier.

Merci d'adresser candidature motivée en précisant l'affectation de votre choix et prétentions, sous référence 4493 M à DESSEIN, 69 rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein

BANQUE DE GROUPE
recherche

ADJOINT POUR SON DEPARTEMENT COMMERCIAL CLASSE V

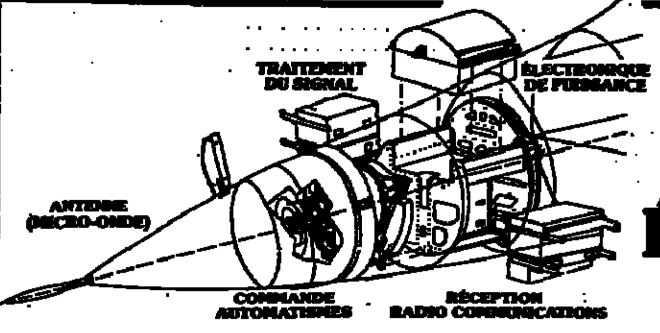
Ce poste requiert une bonne pratique de l'analyse financière et la maîtrise des opérations de banque.

Il peut convenir à un candidat ayant un diplôme d'enseignement supérieur ou équivalent.

Adresser C.V. lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 75237 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



THOMSON-CSF
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DÉBUTANTS

Département RCM de THOMSON-CSF, nous concevons et réalisons des Radars et des équipements de Contre Mesuresl aéroportés.
Un secteur en forte expansion, l'électronique de pointe, où de très importants moyens de recherche et développement permettent à RCM d'occuper une place de premier plan.
Nous proposons à de jeunes ingénieurs des responsabilités à la fois évolutives et variées dans les activités suivantes :

SYSTÈMES RADARS
- DÉFINITION et INTÉGRATION de SOUS SYSTÈMES.
Harmonisation avec l'ensemble des équipements aéroportés - Maîtrise d'œuvre Radars.
- ÉTUDES THÉORIQUES DE PROJETS.
Prospectives, modélisation, simulations.
- DÉFINITION-RÉALISATION D'ESSAIS au sol et en vol.

ÉLECTRONICIENS ÉTUDES
- TRAITEMENT DU SIGNAL.
- MICRO-ONDES, propagation, antennes : formation complémentaire assurée.
- ÉLECTRONIQUE DE PUISSANCE.
- CONCEPTION DE CIRCUITS INTÉGRÉS.
- PHÉNOMÈNES COMPATIBILITÉ ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE.

Une ou plusieurs de ces activités correspondent à vos compétences.
Nous vous proposons de rejoindre nos équipes au sein d'une grande entreprise pratiquant une activité industrielle sophistiquée avec une très grande rigueur technique.

THOMSON-CSF - DÉPARTEMENT RCM
Service du Personnel - 68, avenue Pierre Brossolette
92242 MALAKOFF CEDEX.



HAVAS CONTACT

Important Groupe Industriel (banlieue OUEST) recherche un

INGENIEUR
POUR SA DIRECTION DE PRODUCTION

Dans le cadre d'un projet important, il se verra confier une partie de ce projet et sera responsable d'une équipe chargée de la conception de systèmes de gestion de production avec application informatique.

Ce poste s'adresse à un ingénieur Grandes Ecoles possédant si possible une première expérience industrielle dans le domaine de la gestion de production et/ou une bonne maîtrise de l'outil informatique.

Ecrire avec CV, rémunération souhaitée sous Nº 8915/M à PARFRANCE Annonces - 4 rue Robert Estienne - 75008 PARIS qui transmettra.



Vous voulez assumer rapidement des responsabilités
Vous avez le sens du contact et de la négociation
Vous voulez être performant
Vous êtes mobile,
Nous recrutons des

jeunes cadres commerciaux ESSEC, ESC,...

NOUS VOUS PROPOSONS :
— d'acquérir une solide expérience de la vente, de la promotion, du développement de produits, du marketing et de la gestion sur le terrain et au Siège Social,
— d'évoluer au sein de nos équipes commerciales, à des niveaux de responsabilités en ligne avec vos aspirations et capacités personnelles.

Adressez votre C.V. détaillé et photo à

Société Française des Pétroles BP
Service Recrutement Développement - 10, Quai Paul Doumer 92412 COURBEVOIE CEDEX.



CONTESSE

Valeo

1ER FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
28 500 PERSONNES - C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS
recherche

UN CONSULTANT

Vous êtes ingénieur généraliste ou diplômé grande école de gestion et avez une double expérience comme responsable opérationnel en production et comme consultant en cabinet.

Au sein de la Direction des Méthodes Générales du Groupe vous assisterez les Directions dans leur réflexion d'organisation et pourrez participer à la mise en oeuvre des solutions retenues.

Ce poste basé à PARIS (17e) implique de fréquents déplacements de courte durée dans tous les établissements du Groupe.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Adresser lettre, CV, prétentions et photographie sous référence 50927/M à VALEO Service Recrutement I & C - 43 rue Bayen - 75017 PARIS en n'oubliant pas la référence du poste.

Société dynamique, leader de sa profess. dep. 30 a., exerçant à Paris et Londres, transforme son informat., elle recherche

LE CHEF DU PROJET
30 a. env. niveau INGÉNIEUR

Écr. M. CHARPENTIER, B.P. 97, 92405 Courbevoie cedex.

Nous sommes un groupe spécialisé dans l'information économique et financière, 150 millions de C.A. Notre technologie de pointe et nos efforts nous conduisent à une expansion constante, 30 % par an et

NOUS RECHERCHONS

DEUX JEUNES CADRES COMMERCIAUX
Hommes ou Femmes

pour commercialiser des banques de données dans le domaine boursier.

Nous souhaitons des diplômés d'Ecole Supérieure de Commerce, débutant pour l'un des postes, confirmé, pour l'autre, par une expérience d'au moins deux ans de la vente dans le cadre d'une SSCI, par exemple.

Nous demandons une parfaite maîtrise de l'anglais, des connaissances informatiques, un intérêt pour les marchés financiers.

Quelques déplacements à l'étranger sont à prévoir.
Des perspectives d'évolution sont de nature à intéresser des candidats de valeur.

Merci d'adr. lettre man., C.V. et prét. à LEGRAND, ss la réf. 3.660, au 98, rue de la Victoire, 75009 Paris, qui tr.

SAGEM

Dans le cadre de ses activités :
TELE-INFORMATIQUE, COMMUTATION, TELEMATIQUE, TERMINAUX recherche pour son CENTRE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT de Cergy-Pontoise

Analystes - Programmeurs
maîtrise, BTS ou DUT

Agents Techniques Electroniciens
BTS - DUT

Débutants ou ayant quelques années d'expérience.
Adressez CV, photo à
M. Le Chef du Personnel -
SAGEM - Chaussée Jules César -
95523 Cergy Pontoise cedex - Tél(3) 030.92.80

Importante société d'ingénierie dans le domaine nucléaire et des technologies de pointe, recherche dans le cadre de l'analyse et du développement de ses applications INFORMATIQUES des

Informaticiens confirmés

pour les postes de

Responsable du groupe de projets administration-société (Réf. M-AD)

Le candidat aura la responsabilité au sein des études du service informatique de coordonner l'analyse et l'évolution des applications informatiques dans les domaines comptable, gestion du personnel, gestion adminstrative.

Ces applications sont supportées par un réseau de minis (DATAPOINT) et par un ordinateur central (IBM 3083 sous MVS).

Le candidat de niveau ingénieur aura une expérience d'au moins 3 ans de conduite de projets dans ces domaines.

La pratique de CICS, VSAM et d'un mini seront des atouts supplémentaires.

Responsable informatique du projet approvisionnement (Réf. M-AP)

Le candidat aura la responsabilité au sein des études du suivi informatique d'un projet important mettant en oeuvre une base de données (ADABAS), un réseau de plusieurs dizaines de terminaux sur gros système (IBM 3083, MVS).

Il dirigera le travail d'une équipe permanente de trois analystes programmeurs, et sera en contact direct avec les différents services utilisateurs de l'application.

Le candidat de niveau ingénieur aura une expérience de 2 ans à la conduite de projets dans un domaine comparable ; il aura le goût du contact avec l'utilisateur ; son travail le conduira à se déplacer en province environ une fois par mois.

Responsable du groupe gestion des données (Réf. M-BD)

Le candidat aura la responsabilité au sein des études du service informatique de l'administration d'une importante base de données (ADABAS) utilisée par plusieurs applications en temps réel.

Il assurera la cohérence physique et logique au niveau de l'architecture des données, entre les développements des applications.

Le candidat, de niveau ingénieur, aura une expérience de 2 ans sur base de données gros système (IBM, MVS).

Préparateur de travaux (Réf. M-PR)

Le candidat aura au sein d'une équipe de préparateurs la responsabilité de la mise en exploitation d'applications, de leur préparation et du contrôle de qualité des traitements effectués.

Il aura une bonne connaissance de JES 2 et une expérience de 2 ans à un poste équivalent.

Ces quatre postes sont à pourvoir en sein d'une équipe jeune, en pleine évolution. Ils sont basés au siège de la société soit à 15 minutes du Pont de St-Cloud.

Envoyer CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste à



Direction du Personnel
1 rue des Hérons, Montigny-le-Bretonneux
78184 — Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

SOURCES

DEPARTEMENT DU VAL-D'OISE
CONSEIL GENERAL

AVIS DE CONCOURS

SOUS-BIBLIOTHECAIRES
(2 postes à pourvoir)
Concours les 5 et 6 septembre 1983
Clôture des inscriptions le 5 août

ATTACHES
(3 postes à pourvoir)
Concours les 5 et 6 octobre 1983
Clôture des inscriptions le 5 septembre

Pour vous inscrire, vous devez être titulaire au 31 décembre de l'année du concours, de l'un des diplômes requis pour le premier concours d'entrée aux instituts régionaux d'administration, et être âgé de moins de 35 ans au 1er janvier de l'année du concours.

Renseignements : Conseil Général du Val-d'Oise
Bureau du personnel départemental
Rue de la Grande-Ecole, 95010 Cergy-Pontoise
Tél. : 030.92.80, poste 3107.

PEABODY FRANCE
Leader dans le domaine de l'Antipollution recherche pour sa division AIR

ACHETEUR CONFIRMÉ

Matériels :
- structures métalliques, pièces mécaniques, éléments électriques

Fonction :
- consultations
- rédaction des bons de commandes
- suivi des avancements de fabrication
- organisation et plannification des transports

Le profil :
- expérience environ 5 ans dans même fonction
- organisé et méthodique
- bon négociateur

Anglais apprécié

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et prétentions) au service du Personnel
Rue Elsa Triolet - BP 54
78370 PLAISIR LES GATINES

bleu

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS
recherche
2 ATTACHÉS
Pour son service des Finances.
Formation : Finances ou Économie.
Niveau : Maîtrise ou équivalent.
Salaire net : environ 8.150 F.
Adresser C.V. à M. le Directeur général des Services départementaux, Hôtel du Départem., 124, rue Carnot. 93009 BOBIGNY cedex.

VINIPRIX
Recherche urgent
ÉTUDIANTS
pour :
GESTION PETITES SURFACES
Niveau BAC + exigé.
Tél. pour rendez-vous de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h au 375-94-77. p. 260 et 261.

Cabinet d'expertise-comptable recherche stagiaire débutant de formation supérieure pour des travaux d'audit de comptabilité et d'expertise judiciaire. Adresser C.V. au Cabinet H. Bon, 135, bd Haussmann, 75008 Paris.

ARIANESPACE
recherche
COMPTABLE
chargé d'analyses sur éléments généraux de prix.
Adr. lettre manuscrite, C.V., prét. et ph. à ARIANESPACE, Direction administrative et financière, 1, r. Soljenitsyne, 91000 ÉVRY.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



LIGNES AERIENNES INTERIEURES

recherche pour sa
DIRECTION DE LA PLANIFICATION

JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES

Débutants ou 1 ou 2 ans d'expérience.
Formation Ingénieur (X, SUP'AERO, Centrale ...) et école de commerce (HEC, ESSEC...)

Lieu de travail : ORLY
Nombreux avantages sociaux

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 921 au Département Effectifs Recrutement Orientation
1 avenue du Maréchal Devaux
91550 PARAY VIEILLE POSTE

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

RIVOLI (près) imm. classé
LUXUEUX 200 m² Jardin pav.
Classé serv. gar. 265-19-31.

QUAI AUX FLEURS
Très élégant et original 80 m², grd salon 5 m haut., 1 chambre éléments XVIIe S. 296-58-88.

BOURG-TIBOURG. 5 pièces, classique, dans bel imm. 1900. Stand., asc. Tél. : 325-10-56.

5e arrdt

PANTHÉON gd stud. tt cft, calme
265.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

LUXEMBOURG, 6 P.
Duplex, divisible, asc., park. Terrasse, vue. 354-95-10.

VUE PL. ST GERMAIN PROPRIÉTAIRE
Vd appt de caractère 120 m² duplex, large living, 3 chbres 1.700.000 F. 337-61-68.

ODÉON CARACTÈRE
Séjour, chambre, 55 m². Téléphone : 354-42-70.

ODÉON - PONT NEUF
Cause départ étranger 2 p. rénovées, décoration caractère, dans imm. classé. Prix 820.000 F. Téléphone : 236-34-19.

8e arrdt

ARTOIS-FRIEDLAND
4 PCES CHARME. 5e étage. balcon-Sud, service, 110 m². DORESSAY - 824-93-33 OUVERT EN AOUT.

9e arrdt

VUE SACRÉ-CŒUR
IMMEUBLE INTERPHONE
STUDIO 79.000 F
URGENT. 294-11-33.

10e arrdt

Près SQU. ST-LAMBERT
95 m², 600.000 F
Gd liv., 2 chbres, une indép. imm. p. de taille. 587-33-34.

11e arrdt

Mo PARMENTIER, 5 P. 120 m²
Tr. original, conft, CLAIR, calme. 600.000 F. 722-76-99.

Près BASTILLE
de 70 à 140 m² à aménager. Duplex possible - 707-35-58.

VOLTAIRE. Studio cft, soleil, bel imm. brique. 75 000 F. 347-57-07.

ST-AMBROISE, près Square, beau 2 p. à rénover, 4e ét. Soleil, calme. Bel imm. ancien. 192 000 F. 347-57-07.

VOLTAIRE. Gd 2 p. cft, balc., soleil + chbre contiguë, pierre de taille. Ravalé. 297.000 F. COGEFIM 347-57-07.

12e arrdt

ST-MANDÉ près Mairie, 4-5 p. Cft Sud habitable de suite. 735.000 F. 347-57-07.

DAUMESNIL, urgent dans immeuble récent, 7e ét., asc., 4 p., cft, balc., à rafraîchir. 606.000 F. 347-57-07.

13e arrdt

GOBELINS, récent 5e, asc., séj. dble, 2 chbres, cft. Soleil. 80 m². 742-26-98.

14e arrdt

RASPAIL
dans allée de verdure, 64, 28 ou 43 m² à rénover. Calme, charme. Téléph. : 250-04-28.

PLAISANCE, s/rue, petit
3 P. - 240 000 F
à rénover. Prop. : 766-49-94.

15e arrdt

EXCEPTIONNEL, récent VAUGIRARD, 5e ét. ss vis-à-vis BEAU 2 p., grde cuis. équipée, park., 510.000 F. 577-74-38.

PTE VERSAILLES-ISSY
Liv. dble + 3 chbres + coin repas + lingerie, très belle cuis., sanitaires neufs 105 m². Px : 850.000 F. 577-96-85.

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GRAND STAND.
STUDIO, 2, 3, 4 PCES
1 studio .... 444.800 F
2 pces à partir de 688.400 F
3 pces à partir de 934.300 F
PRÊTS BONIFIÉS
Bureau de vente ouvert :
— Mardi au vendredi, de 14 à 19 h.
— Samedi, de 11 h à 18 h, ou téléphonez au 575-62-78.

MAIRIE XVe
Imm. p. de taille. Studio 22 m² env. 150.000 F - 605-10-08.

RUE FONDARY - 2 P.
Conf., 42 m² env. Imm. ravalé. Px 300.000 F. 605-10-08.

S/VILLAGE SUISSE
ÉLÉGANT 4 P., serv., parkg. 1 600 000 F - DORESSAY. 824-93-33. Ouvert en août.

STUDIO-STANDING
dans imm. récent. Très bonne exposition, cuisine équipée, s. de bns — 320.000 F. PARIMMO 554-70-72.

16e arrdt

EXCEPTIONNEL SUR BOIS

AV. MARÉCHAL-MAUNOURY
Appt 358 m² + balcon, 3e ét. Imm. 1965 + chbre serv. Park. J.-M. LEVET. 763-12-03.

Près av. Henri-Martin
RARE
Vaste 3 P. en duplex, beaucoup de caractère. Prix 900 000 F. PARIMMO - 755-96-76.

17e arrdt

67, pl. Dr-F.-Lobligeois et 65, rue des Batignolles. Programme neuf de qualité
STUDIOS 2 & 3 P.
Livrais. 10/84 s/pl. jeudi, sam., 14 h 30/18 h 30. 228-25-60.

MALESHERBES PEREIRE
ATELIER DUPLEX, balcon, cuis. équipée, 85 m² environ. 850.000 + gar. 577-96-85.

PRÈS MAIRIE
dans bel imm. P. de T. 1972. gd 3 p. 85 m² parfait état park. SEGONDI 874-08-45.

Bel imm., 52, r. Guy-Môquet. 3 P., 50 m², cuis., bains, w.-c., + grenier (100 m²) à rénover. 6e s/rue. Px total : 265 000 F. Vr 17 h à 18 h, samedi, dimanche.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
Résidence MAIRIE du 18e
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS de STANDING
STUDIOS 2, 3, P. PARK.
Studios à part. de 306.900 F.
2 pces à part. de 431.500 F.
3 pces à part. de 657.500 F.
Pour rens. : tél. : 575-62-78.

CHAMPIONNET
dans bel immeuble récent beau 3 P. 67 m² tout confort vue sur jardin. 874-08-45.

Me LAMARCK, à rénover, 2 P., cuisine. Prix : 128.000 F. Immo Mercadet. 252-01-82.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
Un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste.
IMMO-MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 PARIS. Estimation gratuite, publicité intensifiée à nos frais, réalisation rapide, paiem. compt. Téléphone : 252-01-82.

R. FÉLIX-ZIEM, bel imm. P. de T. Tapis, superbe, 2 P. tt cft. Prix : 370.000 F - 264-18-26.

BUTTE-MONTMARTRE
Studio confort. 108.000 F. IMMO-MARCADET : 252-01-92.

AVENUE JUNOT
4 P. 1.550.000. 254-71-93.

78-Yvelines

Particulier vend Parly-2
APPARTEMENT TYPE 2.
2e et dernier étage.
2-3 pièces, loggia vitrée, porte blindée, cave, parking extérieur. Prix : 520.000 F. Parfait état. Téléphone : 951-34-13.

92 Hauts-de-Seine

VILLE D'AVRAY
Beau 6 P., 2 bains
Jean FEUILLADE. 566-00-75.

STUDIO. 170.000 F
COURBEVOIE R.E.R.
Immeuble 74, 7e, ascenseur, balcon, partic. heures bureau. 345-02-42, soir 343-04-13.

BOULOGNE VUE/BOIS
A RÉNOVER, imm. briques, 4e ét., beau 2 P., cuis., entrée + GRENIER possib. DUPLEX
RARE. PX : 249.000
Tél. : 705-06-76.

Province

APPT F3 plein centre résidentiel Aix-en-Provence, Cabinet Matheron 13100 AIX-EN-PROVENCE ou téléph. au (42) 23-02-92.

LYON : muté ou investisseur, proposons appts et villas. Prix intéressant. S.A. FOURNIER. Tél. : (7) 835-66-41.

NICE Cimiez « Régina », vue panoramique, tout confort, appartement en 1 ou 3 lots, 3 pièces, 2 pièces, studio. Surface 200 m². 1.200.000 F. Tél. : 16 (93) 81-10-76.

DIEPPE FRONT MER
Résidence du Bas Fort Blanc exceptionnel, appts de 30 à 70 m² + terrasse, vente en l'état futur d'achèvement. T. (16-1) 366-11-10.

immeubles

ACH. IMM. LIBRE, même av. gros travaux Paris/Banlieue. Tél. 590-86-06, de 7 h à 21 h.

maisons individuelles

La Garde-Freinet, 20 km St-Tropez. Maison vill. 100 m² (reste int. à term.). 260.000 F. Tél. : (48) 70-28-19.

appartements achats

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, PARIS rech. URGENT APPART
120 A 150 m²
ACHAT ou LOCATION
16e-8e ou 7e. Tél. : 562-16-40.

Recherche 2 à 4 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire. Tél. 873-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Buttes-Chaumont. Maison 7 P. tout confort, jardinet, garage. 10 000 F/mois. 344-23-25.

Région parisienne

NOGENT-SUR-MARNE, 2 P. Tout confort, cellier, balcon. Près port plaisance. 1.700 F + charges. — Téléph. 700-6 8 - 5 2.

Province

NICE : Bord de mer. Part. loue villa entièrement rénovée 180 m² : gd séjour, 5 ch., 2 s. bns, jardin. 10.000 F mensuel. Téléphone (66) 22-20-61.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

DIRECT. à PARTIC. rech. pour cadres et employés IMPORT. Sté INFORMATIQUE MULTINATIONALE mondialement connue appartements 2 à 8 P. et villas, loyers élevés acceptés. 504-48-21 (p. 121).

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY - SERVICE
8, av. Messine, 75008 Paris. rech. pour clientèle étrangère et diplomates. APPARTS HOTELS PARTIC. et BURX.
562-78-99 LOCATION ou ACHAT

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 p. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

locations ventes

« LES JARDINS DES JUILLIOTTES » à MAISONS-ALFORT
du studio au 5 pièces + box habitables immédiatement en LOCATION, VENTE, bail de 3 ans avec promesse de vente. Renseignements et visites sur place : 10, rue du 18 juin 40 94700 — MAISONS-ALFORT Tél. 376-16-67. lundi de 14 h à 19 h. samedi, dim. & jours Fériés de 11 h à 13 h & de 14 h à 19 h.. BOUTIQUE OCIL 522-22-22.

LES MAISONS D'ASNIÈRES
28 maisons terrasses près de Paris. HABITABLES IMMÉDIAT. Bail 3 ans, avec promesse de vente. Renseignements et maisons visit. s/place, angle de l'avenue de la Redoute et rue Emile Zola. Dimanche de 11 h à 19 h. Fermé du 6/8 au 28/8/83. Tél. 799-88-48
BOUTIQUE OCIL
55 BD MALSHERBES
75008 PARIS
TÉL. 522-22-22.

immobilier information

PROPRIÉTAIRES EN SUISSE

Etes-vous totalement satisfaits de la gérance de votre immeuble ? Si non, écrivez-nous. Nous vous remettrons un décompte trimestriel et vous bonifierons immédiatement ce qui vous revient.

Ecrire à Hemina S.A., place de la Gare, case 676, CH - 1001 Lausanne.

Discrétion absolue.

HABITATIONS LECLERC, STATION ET CASINO

Le nouveau casino élégant des Antilles

PORT-AU-PRINCE, HAITI

Légendaire terrain de jeu franco-haïtien, avec jardin de 12 hectares, style jungle, clos de murs. Pour éliminer le stress et faire le sybarite : 44 villas en pierre, situées dans un endroit retiré et sûr, regorgeant de fleurs, avec terrasses pour dîner. Elles sont rassemblées en petits groupes autour de 9 piscines semi-privées, plus 25 appartements ayant chacun sa terrasse. Grande piscine. Un casino luxueusement décoré, ouvert en 1982, attire aussi les clients des autres hôtels. Aménagements somptueux, comprenant salle/salon de musique pour 50 personnes. Salle à manger de 100 personnes, d'une splendeur médiévale. Vols quotidiens de New-York et Miami.

Brochure LM-816259.

8.000.000 de dollars.

309, Royal Poinciana Plaza
Palm Beach, FL 33480
Téléphone : (305) 832-7131.

terrains

Vends magnifique terrain bord de mer Théoule avec P.C. pour 13 villas. Tél. : (93) 68-02-02.

Entre HYÈRES et LE LAVANDOU, TERRAINS VIABILISÉS à part. de 160.000 F TTC, pr 1.200 m² possibilité Maison provençale 4 pces hab. sous 8 mois, 285.000 F TTC. Crédit. Visite sur place : LA PINÈDE DU LAC - DOMAINE DE VALCROS, 83250 LA LONDE. Tél. (94) 66-67-63, tous les jours.

A vendre ORMESSON (94) terrain 500 m² environ, dans cadre verdure, vue panoramique sur parc, près R.E.R. Prix : 300.000 F. Bur. : 357-93-12, dom. : 594-45-52.

viagers

5e - CARDINAL-LEMOINE
3 P., cft. 180 000 + 2 300 F. Occupé 71 et 73 ans. CRUZ. 8, r. La Boétie - 266-19-00.

pavillons

VENDS PAVILLON
A FOSSES (95) - Année 1973. R.-de-ch. : séjour, 2 chambres, w.-c., entrée, cuisine, cellier, salle de bains.
Étage : 2 chambres, w.-c., douche. Terrain : 300 m². Garage.
Prix : 380.000 F.
Téléphone : 472-20-06.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE
Prox. gare, s/550 m² clos, solide construct., ss-sol complet, séj.-salon, gde cuis., 4 chbres, bains, cab. toil. Px 850.000 F.
I.N. 045-29-09.

Me CORENTIN-CELTON
6 PIÈCES - 2 garages.
Prix : 980.000 F.
Jean FEUILLADE - 566-00-75.

Suresnes, pavillon : terrain, 340 m², gar., 55 m², séj., 3 chbres, près gare Px 1.100.000 F. T. 506-50-02.

villas

A vendre, ORMESSON 94 10 km S/E Paris dans cadre verdure, vue imprenable s/parc, villa 8 P., 270 m² habitables, construction traditionnelle, dble vitrage, près R.E.R., frais notaire réduits. Prix : 1.295.000 F. Dom. : 594-45-52. Bur. : 357-93-12.

A vendre, ORMESSON 94, 10 km s/E Paris, dans cadre verdure, vue impr., maison 6 P., 150 m² habit., terr., cave, gar., atelier, sur 1.600 m², jardin. Prix : 995.000 F. Tél. : domicile 594-45-52, bureau : 357-93-12.

Ste-MAXIME. Vue panoram. Golfe St-Tropez. Villa meub., 6 ch. 7.700.000. (1) 590-86-06 ou (94) 96-06-44 hres rep.

CARPENTRAS (84)
vd maison 5 chbres séjour 2 gar. jard. Tél : (90) 85-50-21

maisons de campagne

Vends PORT GRIMAUD (VAR) MAISON + ANNEAU BAUDISSON - 4 LAMOTHE GUÉRIN - 83000 TOULON.

LANDES GIRONDINES
43 km sud de Bordeaux
30 minutes d'ARCACHON
Proche de BELIN-BÉLIET
GRANDE DEMEURE
10 pièces. Gros œuvre en bon état. Prix 500.000 F.
PARC 29.000 m²
LAYDEKER. T. (56) 48-10-36.

propriétés

SAINT-MALO
Quartier calme et résidentiel propriété ancienne, parfait état, conf. Terr. clos et boisé 2.000 m². Gar. Lib. à la vente. Téléphone : (99) 40-88-24.

A vendre
GRANDE MAISON
136 m² sur trois niveaux sur terrain entièrement clos de 2.200 m². A 35' de Paris par le train et 45' par autoroute situé à SÉNÉCOURT, proche de Liancourt (Oise). Prix : 850.000 F. Tél. de 14 h à 18 h à M. SCHULZE : 16 (4) 473-15-81.

RUEIL 92 près CHATEAU
Grand séjour — 8 chbres 3 bains 2 garages, jard. 1.160 m² 1.700.000 F. 634-52-80.

ST-VALLIER, 11 km Grasse. Belle villa neuve 156 m², 2 bns, cheminée, cuisine aménagée, grand confort. Terrain clos 5.600 m² arborés, vue dégagée. Prix : 1.100.000 F. Téléphonez au (93) 42-66-10.

YONNE RARE
Arnaud près de Sens ravissante demeure 18e s., 8 p., jardin paysagé, 2.000 m², état exceptionnel, 1.000.000 F. Tél. : (1) 325-11-25 matin.

2 h. Sud Paris, 20 km Vézelay. Maison de maître s/1.800 m², 8 pces princ., parf. état, ch. centr., chem., tél. Poss. logem. gardien indép. B. dépend. Jardins en terr. 700.000 F à déb. S'adr. à Me Fontenay. T. (86) 27-16-87.

Près Honfleur, vraie campagne, vue imprenable sur vallée, 1 hectare à bâtir ou 5.000 m². (31) 89-26-53/(1) 637-14-40.

Autoroute du sud, très confortable maison neuve 170 m² avec mezzanine + merveilleuse grange habitable sur 3400 m² dans un cadre magnifique, finition Noël 83. Tél : 206-19-06.

Chaque jour dans cette rubrique
Vous trouverez peut-être
LA PROPRIETE
que vous recherchez

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

8e COLYSÉES-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F/350 F PAR MOIS
A.F.C. : 359-20-20.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique
Tél. : 355-17-50.

(8e) BOÉTIE
Bureaux meublés, standing, location courte et longue durée. Avec tous services secrétariat.
ACTE : 359-77-55.

BUREAUX MEUBLÉS à Paris 8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
CONSTITUTIONS STÉS,
ASPAC, 293-60-50 +

fonds de commerce

Ventes

Librairie Livres anciens à vendre, en Suisse romande, fichier, bibliographie.

Ecr. s/no 8.591 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

A vendre, excellente affaire mag. disques, instruments, 120 m², rue Principale, ville moyenne S.-Ouest. Px justifié. Tél. : 19 h 30 21 h (63) 04-98-93.

boutiques

Ventes

SARI RECHERCHE
BOUTIQUES LUXUEUSES 20 m² ET PLUS
LOCATION, VENTE, CESSION
APPELEZ 776-44-88.

OFFRES D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

La SEFT, établissement de 600 personnes, dont le rôle essentiel est de faire étudier et réaliser pour les besoins de l'Armée de Terre des équipements et systèmes électroniques, recherche pour son Service Technique, un

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
ENSI, ESME OU ÉQUIVALENT

pour assurer la conduite de programmes de protection contre des rayonnements électromagnétiques.

Ce poste conviendrait à un jeune Ingénieur débutant ou ayant une première expérience. Il sera chargé de :
- l'élaboration de spécifications techniques,
- la préparation et le lancement d'études dans l'industrie,
- l'animation et la coordination de travaux,
- le suivi et l'analyse des résultats d'essais.

L'esprit d'initiative, l'aisance dans les contacts et le sens des responsabilités sont des qualités indispensables.

Le lieu de travail se situe en proche banlieue parisienne, des déplacements de courte durée seront à prévoir.

Si cette offre vous intéresse, adressez votre dossier de candidature sous réf. 8331 M à notre conseil EUREQUIP à qui nous avons confié la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.

EUREQUIP
Departement Conseil en Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS
Tel 553 84.73
PARIS-LONDRES-HOUSTON-ROME
MEMBRE DE SYNTEC — HAVAS CONTACT

Institut du monde arabe recherche
Ingénieur en informatique
responsabilités :
— Suivi d'un projet d'installation d'un système documentaire. Logiciel Minisis sur HP 3000.
— Étude des extensions nécessaires : connexion vidéodisque, centre serveur Minitel.
— Responsable cahier des charges pour le développement d'une banque d'images.
Expérience professionnelle :
— 2 à 3 ans.
Connaissance de la langue arabe souhaitée.
Lieu de travail : Paris.
Écrire avec C.V. et prétentions à : Mme LEROY Conservateur de la Bibliothèque, Institut du Monde Arabe, 40, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS.

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS AÉRONAUTIQUE recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
30 ans minimum. Formation INGÉNIEUR, 10 ans d'expérience en électronique et commutation, courant fort. Connaissance des microprocesseurs et automatisme. Anglais souhaitable.
200.000 F
Écrire sous réf. 344 à SWEERTS, 9, rue du Delta, 75009 PARIS, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

NOTRE ÉTABLISSEMENT DE DREUX
(travail mécanique du bois)
par suite d'une importante restructuration recommande particulièrement le personnel suivant pour reclassement

1 CADRE POSITION II2 (ingénieur d'études).
1 DESSINATEUR-PROJETEUR, position VI, 2e éch.
2 SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOGRAPHES.
1 COMPTABLE, position IV, 1er échelon.
1 CONTREMAITRE ATELIER, position VI, 4e éch.
6 CONTREMAITRES, position IV, 1er échelon.
1 CHEF DE CHANTIER, position V.
1 CONDUCTEUR D'ENGINS O.Q. 3.
1 MAGASINIER O.Q. 3.
2 CHARPENTIERS-LEVAGEURS O.Q.2, O.Q.3.
13 CHARPENTIERS O.Q.1, O.Q.2, O.Q.3.
4 MACHINISTES O.Q.1, O.Q.2, O.Q.3.
6 MANUTENTIONNAIRES O.M., O.S.2, O.S.3, O.Q.1.

Adresser offres de postes à l'attention de : Mme DURAND, 9, rue Scribe, 75009 PARIS.

Chef de fabrication édition (550 pts), 49 ans, libre rapidement suite à licenciement économique. Expérience de l'édition de luxe au roman. Formation typo, mise au point manuscrit, mis en pages, relations avec fournisseurs (pouvant se déplacer), contrôle de travaux, devis, prix de revient, recherche poste approchant. Tél. au 255-43-89, après 19 h, ou écrire à R. KASTNER, 9, rue des Portes-Blanches (18e).

MEXIQUE
Cadre ingénieur accepterait mission ponctuelle technique techn.-commerc. Suivi évent. possible. Hispaphone. Bernaix, 28, r. Gaston-Paymal, 92110 Clichy-La-Garenne.

Femme références, recherche emploi création, collaboration. Tél. : 530-13-79.

Ergothérapeute 25 ans, D.E. 1979, 4 a., exp. psychiatrie infantile, ch. poste Paris banlieue. Libre de suite. Ecrire sous le no 268.839 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Urgent : J.F. 29 ans cherche emploi jour ou nuit dans Paris standard (10 a. exp.) ou caissière. Tél. 258-27-17 de 9 h à 12 h.

H. 43 ans, ESC, DECS compt. Directeur adm. et fin. Exp. 10 ans Sté multinationale, 9 ans dir. PME à Paris, étudie ttes prop. Paris et Province. Écr. no 75.277 Contesse, 20, av. Opéra, Paris-1er.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. à part. de préf., vend RENAULT-18 GTL 1980. 71.000 km, tilleul, intérieur simili noir, deux pneus neufs, embrayage neuf. Impeccable. Vendue 25.000 F. Tél. M. LACRUZ 020-16-28.

de 8 à 11 C.V.

BMW 320-6 année 79 74000 km, Jantes alu., radio stéréo cassette couleur rouge Prix 35 000 F. Tél. bur. 380-40-02

divers

BMW 3 - 5 - 7
1983, peu roulé garantie Auto Paris XV, 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris 15e.

capitaux propositions commerciales

La machine à faire les pizzas « Ça marche », devenez distributeur. Sté Chain-resto. T. : 245-13-45.

cours et leçons

Cherche prof. de maths, très bon pédag., ayant déjà enseigné à Prépa H.E.C. pr leç. part. Ecrire : DEUTSCH 1, bd du Montparnasse 75006 Paris

Étud. 3e année enseign. supérieur donnerait cours de soutien et préparation au bac à domicile pendant l'été, en maths, physique, chimie, 6e à terminale. Tél. après 20 H. — 265-14-65

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, Rue Montyon 75429 PARIS CEDEX 09

Retraitée exp., ds mas provençal près Marseille, prend en pension année une personne 3e âge ou couple handicapé ou grabataire, n'aimant pas la vie collective. Surveillance et soins médicaux assurés, animaux admis. Ecrire sous le no 041514 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte Postale 402.09 PARIS

REX-VIDÉO
500 titres disponibles bientôt 1000 V.H.S. V 2000
Location et vente de cassettes
Vente et location de vidéoscopes
Centre commercial Bièvre
170 Av. Adolphe Pajeaud 92160 Antony
Tél. : 668-88-63.

Rech. pers. ayt exp. chômage ou ayt projet ou idée à promouvoir pour ech. expériences, soutien mutuel. 296-33-83.

villégiature

A louer août, sept., octobre 10 km CANNES, sur baie, spacieuse villa, 3 ch., 2 bns, cuis., s. à manger, séjour, gde terrasse, jardin, 1.000 m². Tél. : 283-16-93, 283-49-63.

traduction demande

Traducteur dipl. H.E.C. étudie toutes propos. collaboration linguistique langues C.E.E. slaves. Tél : 950-78-11. matin

Le Monde

économie

AGRICULTURE

Il faut dissiper les peurs irrationnelles que suscite notre projet d'adhésion à la C.E.E.

nous déclare le ministre espagnol de l'agriculture

Madrid. — *« Ce qu'il faut éviter avant tout, c'est que les agriculteurs de nos deux pays ne se lancent dans une escalade d'hostilité mutuelle. Chaque fois que le chargement d'un camion espagnol est renversé dans le Midi, nous devons faire de grands efforts pour empêcher nos propres cultivateurs d'exprimer leur mécontentement d'une manière semblable. Il faut étudier les dossiers de manière concrète, et l'on s'apercevra bien vite que l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun ne se traduira pas pour l'agriculture française par la catastrophe que certains prédisent. »*

Tel était bien l'objectif du ministre espagnol de l'agriculture, M. Carlos Romero, lors de l'entretien qu'il nous a accordé : dissiper les *« peurs irrationnelles »*, suivant ses termes, que suscite dans les campagnes au nord des Pyrénées la perspective de l'adhésion de Madrid à la C.E.E. La moustache drue, un léger embonpoint, le geste posé, M. Romero est un quadragénaire à l'aspect paisible en qui on a peine à reconnaître le fougueux dirigeant étudiant qui menait à l'université de Madrid, au début des années 60, la lutte contre le franquisme. Né dans la province de Zamora, dans une région rurale, c'est un connaisseur des campagnes espagnoles, qu'il a sillonnées de part en part durant des années, mais aussi de la réalité française puisqu'il est diplômé en histoire économique de la Sorbonne.

« Le thème de notre adhésion, affirme notre interlocuteur, *a été abordé en termes trop émotifs en France, en pensant uniquement au problème des fruits et légumes. S'il est vrai que nous sommes plus compétitifs dans le secteur du vin et des*

De notre correspondant

primeurs (pas toutes d'ailleurs, puisque nous importons des pommes), nous sommes par contre en situation de désavantage dans le domaine du lait, des céréales, de la betterave et du sucre, où notre marché offre de grandes possibilités. »

M. Romero évoque plus particulièrement le cas du vin, source d'appréhension mutuelle entre Paris et Madrid. *« Nous sommes en train de réduire notre production alors que la C.E.E. n'a pas encore élaboré de politique en ce sens,* affirme-t-il, *surtout dans le domaine des vins de faible qualité, où le problème des excédents est le plus sérieux. Nous arrachons les ceps dans la vallée du Duero et limitons au maximum l'irrigation dans ce secteur. Mais il faut que tous les pays de la Communauté en fassent autant. »*

L'évolution des échanges entre Paris et Madrid n'est-elle pas de nature à alimenter les appréhensions des cultivateurs puisque le taux de couverture du côté français est passé en dix ans de 53 à 27 % à peine ? Et les craintes au nord des Pyrénées ne sont-elles pas dues en grande partie aux potentialités de l'agriculture espagnole dont les rendements sont pour le moment inférieurs à ceux des pays de la C.E.E. ?

« Ils le resteront, rétorque M. Romero, *car cette différence est due à des facteurs climatiques. »*

Et le développement de l'irrigation ? N'est-il pas susceptible de transformer l'Espagne en un rival agricole dont la concurrence ne pourra pas être soutenue par ses voisins ?

« Nos possibilités d'élargir notre superficie irriguée sont limitées car nous n'avons ni eau ni énergie, et il nous faut économiser l'une et l'autre en cette période de crise. L'augmentation des terres irriguées en Espagne ces quatre dernières années est inférieure à celle réalisée en Italie et même en France, si on additionne le drainage et l'irrigation. »

Quant au déséquilibre des échanges, M. Romero reconnaît qu'il s'agit d'un problème réel mais dont l'importance a été exagérée. *« Les achats de produits agricoles espagnols par la France représentent seulement 4 % de ses importations dans ce secteur »,* affirme notre interlocuteur, qui ajoute que *« l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. ne se traduira pas par un déséquilibre accru ».*

« Le fond de la question, précise M. Romero, *c'est que l'agriculture communautaire est en fin de compte bien plus protégée que la nôtre. La C.E.E. vit à l'abri d'un matelas protecteur qui lui a permis de reporter sans cesse la résolution de ses problèmes les plus graves, comme la lutte contre les excédents ou le maintien de prix supérieurs à ceux pratiqués sur les marchés extérieurs. La Communauté devra à un moment ou à un autre réaliser un réajustement intérieur en alignant l'offre sur la demande ou un réajustement extérieur en adaptant ses prix à ceux des marchés mondiaux. Elle n'a encore fait ni l'un ni l'autre. »*

Selon M. Romero, le gouvernement socialiste espagnol cherche au contraire à réduire l'interventionnisme dans le secteur agricole *« d'une part parce que le protectionnisme ne correspond pas à notre modèle économique, et de l'autre parce qu'en époque de crise nous considérons qu'il existe d'autres priorités financières ».* Notre interlocuteur souligne qu'au sein de la C.E.E. les ressources assignées au secteur agricole à travers le FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole) atteignent environ 0,50 % du P.N.B. communautaire tandis qu'en Espagne elles ne représentent que 0,25 % du P.N.B. national.

La mise au point d'un système qui permette de tempérer les fluctuations excessives de prix et de stabiliser le revenu de la population employée dans l'agriculture doit-elle être considérée comme un archaïsme à abandonner ou un acquis à conserver ? Et la C.E.E. ne vise-t-elle pas à être davantage qu'un simple marché de libre-échange entre ses membres ? M. Romero en convient mais affirme que la Communauté ne doit pas non plus avoir pour fin de *« primer l'inefficacité en retardant ainsi les restructurations inévitables. Nous devrions tous être d'accord sur un point : c'est en fonction des facteurs climatiques et des ressources naturelles que s'opérera la division du travail au niveau international en agriculture plus qu'ailleurs. L'avantage qu'offre l'intégration européenne devrait être précisément de permettre à tous les consommateurs d'en profiter ».*

Propos recueillis par
THIERRY MALINIAK.

Le whisky breton à l'Élysée

UNE PROMOTION ÉPHÉMÈRE

Le whisky breton Le Biniou, hier inconnu du grand public, a vu sa côte monter en flèche depuis qu'il a été servi à l'Élysée, à l'occasion du 14 juillet.

Las ! Cette promotion pour un produit français arrive bien tard : la production a été arrêtée il y a trois mois, la chaîne démontée et le bâtiment qui l'abritait détruit. La société des Alcools du Vexin qui produisait ce whisky à Antrain (Ille-et-Vilaine) depuis la fin des années 50, avec du malt importé d'Écosse, en sortait 15 000 bouteilles par an, mais cette activité ne dépassait pas 1 % du chiffre d'affaires de l'entreprise, reprise depuis mai dernier par les Arômes de Bretagne.

Ce rachat fut le signe aussi d'un changement d'orientation : les concentrés de jus de fruits et de légumes ont eu raison du whisky. Les amateurs peuvent espérer toutefois trouver quelques bouteilles : un stock subsiste qui devrait être écoulé d'ici à la fin de l'année.

AFFAIRES

LE CRÉDIT DU NORD PREND LE CONTROLE INTÉGRAL DE JACQUES RIBOUREL

Le Crédit du Nord, qui possédait depuis octobre 1981 la moitié du capital de la société Jacques Ribourel, en est devenu l'actionnaire unique, en même temps qu'il s'appropriait la marque. M. Jacques Ribourel quitte le groupe immobilier qu'il a fondé en 1970 et qui a commercialisé depuis près de vingt mille logements de loisir sur la côte normande, la Côte d'Azur, le Languedoc-Roussillon, et plus récemment les Landes, la Bretagne et les régions de montagne. Le chiffre d'affaires en 1983 devrait atteindre 450 millions de francs.

Rappelons que le Crédit du Nord, septième banque française de dépôts (54,7 milliards de francs au bilan), a enregistré en 1982 un déficit de 59,2 millions de francs contre un bénéfice net de 85,5 millions de francs en 1981. La forte progression des créances douteuses de l'établissement était largement imputable au groupe Ribourel. Le Crédit du Nord a procédé le 22 juin dernier à une augmentation de capital de 300 millions de francs, à laquelle ont souscrit chacun pour leur part les deux actionnaires de la banque, le groupe Paribas et l'État.

M. Gérard Mayau, directeur général du groupe depuis l'entrée du Crédit du Nord dans le capital, devient président-directeur général.

Il va devoir *« valoriser le dynamisme commercial du groupe en le dotant des structures financières et de l'organisation indispensables pour une entreprise de cette taille ».* Une croissance trop rapide et non maîtrisée est à l'origine de la situation actuelle.

La valeur de cession des parts que détenait M. Ribourel pas plus que la valeur de la marque ne sont encore fixées, mais vont faire l'objet d'une procédure d'arbitrage.

Pour l'avenir, M. Jacques Ribourel, qui nous a dit *« ne pas avoir du tout envie de s'expatrier »,* envisage la création d'une nouvelle entreprise.

Viniprix et Codec-Una se rapprochent

Viniprix, l'un des principaux groupes de distribution de la région parisienne, annoncerait prochainement son rapprochement avec Codec-Una, la plus importante coopérative de commerçants indépendants, spécilisés dans la vente de produits alimentaires. Les deux entreprises ne cachaient pas qu'elles avaient noué des négociations il y a plusieurs mois déjà.

Le projet devrait être présenté ce mardi 19 juillet au comité central d'entreprise de Viniprix, puis soumis à la fin du mois au conseil d'administration de la société.

Quelle forme prendrait ce rapprochement ? Deux filiales à parité seraient créées dans lesquelles Viniprix apporterait ses actifs commerciaux. L'une recevrait essentiellement le réseau de magasins à l'enseigne Viniprix ; l'autre aurait en partage les chais et les entrepôts (Thiais et Créteil) de cette firme. Codec-Una ferait apport d'un concours financier et aurait la responsabilité totale de la gestion du nouvel ensemble.

Viniprix, qui contrôle plus de deux cent cinquante magasins à succursales dans la région parisienne, a un chiffre d'affaires annuel de 3 milliards de francs. L'an dernier, la firme a perdu 14,80 millions de francs (contre un bénéfice de 15,30 millions de francs en 1981).

Les mauvais résultats de l'an dernier ont été imputables, selon la direction, aux difficultés de démarrage du nouvel entrepôt de Créteil, qui se sont traduites par un surcroît de frais de fonctionnement (ces difficultés n'auraient toujours pas été totalement surmontées). Explication aussi de ces mauvais résultats : le blocage des prix et le « pincement » de la T.V.A. à la charge de la société, qui ont pesé sur le second semestre de l'an dernier. Viniprix a dans son portefeuille 53 % d'Euromarché qui restent en dehors de l'accord qui se prépare.

Codec-Una regroupe environ mille cinq cent trente magasins (mille deux cent soixante-quatre sociétaires) de détail indépendants, dont un grand nombre sont situés en province. Le chiffre d'affaires cumulé de cet ensemble a été l'an dernier de l'ordre de 11 milliards de francs, et celui de la centrale d'achats d'environ 6,5 milliards de francs.

LA FRANCE ET LA R.F.A. VONT DÉVELOPPER EN COMMUN UN RADIO-TÉLÉPHONE CELLULAIRE

Le radiotéléphone cellulaire est une nouvelle technologie qui permet d'accroître très sensiblement le nombre de lignes disponibles pour les automobilistes. Jusqu'ici le radiotéléphone était réservé à quelques privilégiés. Après l'accord signé entre M. Mexandeau, ministre délégué chargé des P.T.T. et son homologue allemand, M. Schwarz-Schilling, les deux pays vont adopter une norme commune et développer le même système (le S900). Un automobiliste allemand pourra converser avec un Français. C'est le moins qu'on pouvait espérer...

Reste à convaincre les autres pays européens. Sur cette technologie comme sur celle de la télévision directe par satellite, l'Europe est encore divisée. Les marchés ainsi cloisonnés bloquent le développement industriel au grand profit des Américains et des Japonais. L'axe Paris-Bonn sera-t-il assez puissant pour imposer des normes communes à toute l'Europe, condition indispensable pour sa survie dans les nouvelles technologies ?

ÉTRANGER

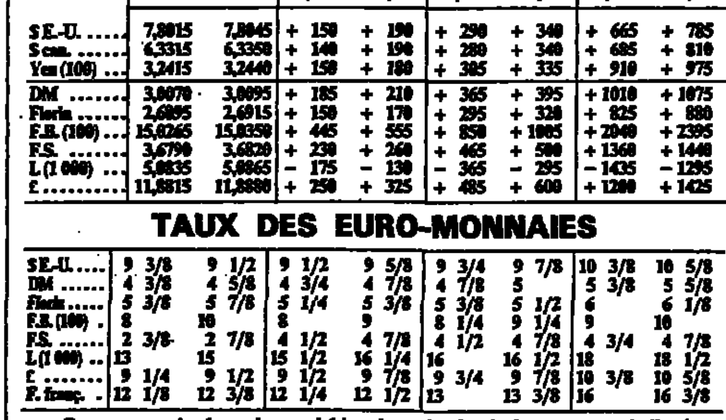
Le F.M.I. va débloquer la seconde tranche de son prêt au Brésil

Le Fonds monétaire international (F.M.I.) a conclu un accord avec le Brésil pour le versement des 411 millions de dollars représentant la deuxième tranche du prêt de 4,5 milliards de dollars accordé à ce pays au début de l'année. M. Eduardo Wiesner, chef de la délégation du F.M.I. au Brésil, a précisé, lundi 18 juillet, que les deux parties étaient parvenues à un accord sur les *« points principaux »*, seuls quelques points de détail restant à régler *« dans les prochaines semaines »*.

On estimait, lundi soir, de source officielle brésilienne, que le F.M.I. verserait les fonds le mois prochain. Cet accord était attendu après l'annonce, la semaine précédente, par le chef de l'Etat brésilien, le général Joao Figuereido, d'un nouveau plan d'austérité comportant notamment la réduction à 80 % du taux d'ajustement des salaires sur l'inflation et le retour à un rythme d'inflation de 70 % au lieu de 140 % actuellement.

Le F.M.I. avait ajourné, en mai dernier, le versement de la deuxième tranche de son prêt, prévu pour le 31 mai, pour réagir contre l'insuffisance des mesures d'austérité prises par le Brésil à la fin de 1982. Son accord va permettre au Brésil de rembourser à la Banque des règlements internationaux les 400 millions de dollars qu'il devait lui verser le 31 mai, et pour lesquels il avait obtenu des délais.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES



	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −
$ E.-U.	7,8015	7,8045	+ 150	+ 190	+ 290	+ 340	+ 665	+ 785
$ can.	6,3315	6,3358	+ 140	+ 190	+ 280	+ 340	+ 685	+ 810
Yen (100)	3,2415	3,2440	+ 150	+ 180	+ 305	+ 335	+ 910	+ 975
DM	3,0070	3,0095	+ 185	+ 210	+ 365	+ 395	+ 1010	+ 1075
Florin	2,6895	2,6915	+ 150	+ 170	+ 295	+ 320	+ 825	+ 880
F.B. (100)	15,0265	15,0350	+ 445	+ 555	+ 850	+ 1005	+ 2040	+ 2395
F.S.	3,6790	3,6820	+ 230	+ 260	+ 465	+ 500	+ 1360	+ 1440
L (1 000)	5,0835	5,0865	− 175	− 130	− 365	− 295	− 1435	− 1295
£	11,8815	11,8880	+ 250	+ 325	+ 485	+ 600	+ 1200	+ 1425

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 1/2	9 1/2	9 5/8	9 3/4	9 7/8	10 3/8	10 5/8
DM	4 3/8	4 5/8	4 3/4	4 7/8	4 7/8	5	5 3/8	5 5/8
Florin	5 3/8	5 7/8	5 1/4	5 3/8	5 3/8	5 1/2	6	6 1/8
F.B. (100)	8	10	8	9	8 1/4	9 1/4	9	10
F.S.	2 3/8	2 7/8	4 1/2	4 7/8	4 1/2	4 7/8	4 3/4	4 7/8
L (1 000)	13	15	15 1/2	16 1/4	16	16 1/2	18	18 1/2
£	9 1/4	9 1/2	9 1/2	9 7/8	9 3/4	9 7/8	10 3/8	10 5/8
F. franç.	12 1/8	12 3/8	12 1/4	12 1/2	13	13 3/8	16	16 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

LES MESURES AMÉRICAINES SUR LES ACIERS SPÉCIAUX

Les Dix se contentent d'exprimer leur « profond mécontentement » à Washington

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères de la C.E.E., réunis le 18 juillet à Bruxelles, ont exprimé *« leur profond mécontentement »* à l'égard des mesures prises au début du mois par les Etats-Unis pour freiner leurs importations d'aciers spéciaux. La déclaration des Dix estime que les décisions de Washington *« sont incompatibles avec les conclusions et les engagements du conseil de l'O.C.D.E. et du sommet de Williamsburg visant à mettre un terme au protectionnisme (...) ».*

Les Etats membres appuient ainsi la démarche de la commission européenne, qui, après examen du dossier, a porté le différend devant les instances du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers). L'objectif est de contester la légitimité des mesures américaines d'apprécier le préjudice subi par les exportateurs européens, et d'obtenir des compensations.

Les Dix se sont également saisis du dossier sur le renouvellement de l'accord de coopération qui lie la C.E.E. à soixante-trois pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), et qui arrive à échéance en février 1985.

Il a été prévu d'entamer les négociations en septembre prochain, même si les discussions sur plusieurs points importants du mandat confié à Bruxelles ne sont pas encore achevées : durée de la convention que la commission souhaite illimitée, contre cinq ans pour l'accord actuel ; part des sommes consacrées à la stabilisation des recettes à l'exportation des A.C.P. dans l'aide globale (l'enveloppe financière des Dix étant traditionnellement arrêtée en fin de négociation) ; libre accès au Marché commun des produits exportés par les pays en développement et converts par la politique agricole commune.

En échange, les ministres ont marqué leur accord pour donner priorité à l'aide destinée au soutien des politiques nationales — notamment alimentaire, — plutôt qu'à des projets isolés. Les Dix ont également l'intention de proposer à leurs partenaires l'inclusion dans la prochaine convention d'une déclaration sur les droits de l'homme, faisant référence à la fois à la charte des Nations unies et à celle de l'Organisation de l'unité africaine. — M. S.

ÉNERGIE

LA RÉUNION D'HELSINKI

L'OPEP repousse à l'automne toute décision sur les prix et la production de pétrole

Les treize ministres du pétrole de l'OPEP (organisation des pays producteurs de pétrole) réunis à Helsinki se sont mis d'accord le 18 juillet pour maintenir le prix officiel, le plafond et les quotas de production décidés à Londres en mars, au moins jusqu'à l'automne, date à laquelle une nouvelle conférence extraordinaire pourrait être convoquée. Le comité de surveillance de l'organisation se réunira à Abou-Dhabi le 25 septembre pour faire le point de l'évolution du marché et jugera s'il convient ou non de provoquer une nouvelle réunion.

Après la grave crise désarmorcée de justesse au début de l'année (*le Monde* du 19 juillet), les pays membres de l'OPEP sont en effet conscients de la nécessité de s'organiser afin de réagir à la hausse de la demande prévue à la fin de l'année sans provoquer une augmentation désordonnée de la production qui risquerait de faire chuter à nouveau les prix. *« Le problème de l'OPEP n'est pas de se partager un marché en déclin, mais de s'organiser pour partager avec les exportateurs non membres de l'OPEP toute augmentation de la demande, si elle se matérialise »*, a déclaré lundi le ministre nigérian du pétrole, M. Dikko. Le Nigéria, s'est par ailleurs engagé auprès de ses partenaires à respecter le quota qui lui a été alloué et à réduire en conséquence sa production actuelle.

La mise au point d'une stratégie à long terme destinée à associer, mieux qu'auparavant, les pays producteurs de pétrole non membres de l'OPEP Grande Bretagne, Norvège, Mexique, URSS — devrait constituer l'essentiel des débats de la seconde journée de la conférence. La nécessité d'une telle démarche a été illustrée par l'attitude de l'U.R.S.S., qui, selon l'OPEP, a accru ses livraisons de brut aux pays occidentaux de 500 000 barils par jour depuis un an pour atteindre 2 millions de barils par jour soit 100 millions de tonnes pour l'année au total. La part du marché mondial réservée aux pays membres de l'organisation a été ramenée à 35 %, contre 60 % il y a quatre ans.

Un second sujet devrait, mardi, opposer les différentes délégations : la nomination d'un nouveau secrétaire général. Compte tenu de l'opposition existant entre l'Irak et l'Iran, qui ont chacun proposé un candidat, la décision pourrait être remise à plus tard, si aucun accord n'intervient, la nomination devant, selon les statuts, être votée à l'unanimité.

● **La consommation française d'essence a augmenté de 3,2 %,** celle de gazole de 3,1 %, au cours du premier semestre 1983, par rapport à la même période de l'an passé, indique le Comité professionnel du pétrole. Par contre, les livraisons de fuel domestique ont diminué au cours de la même période de 3,7 %, celles de fuel lourd de 19,2 %. La baisse de la consommation du fuel lourd a atteint 40,8 % dans les centrales électriques et 10,8 % dans l'industrie.

En dépit d'une aide publique de 5,9 milliards de francs

LE GROUPE CHARBONNAGES DE FRANCE A PERDU 985 MILLIONS DE FRANCS EN 1982

Les comptes définitifs publiés le 18 juillet confirment que 1982 a été pour Charbonnages de France une année catastrophique à tous points de vue. En dépit d'une aide de l'Etat considérable (5,9 milliards de francs au total, dont 3,4 milliards de francs de subventions à l'exploitation), le groupe Charbonnages de France a perdu l'an passé 985,2 millions de francs, soit près de quatre fois plus que l'année précédente (1981).

Sa marge brute d'autofinancement, qui était en 1981 positive de 533 millions de francs, est devenue négative de 475 millions de francs, tandis que son endettement s'alourdissait encore de 3,5 milliards de francs et ses charges financières de 417 millions de francs. La progression, non négligeable, de ses ventes, 26,19 milliards de francs, en hausse de 13 %, n'a pas compensé, loin de là, l'alourdissement des charges.

Les pertes les plus importantes sont imputables à C.D.F.-Chimie, qui a perdu à lui seul 1,19 milliard de francs (dont 858 millions sont pris en compte dans ce bilan de groupe). Mais les résultats des Charbonnages proprement dits se sont également profondément dégradés, les pertes des bassins (691,2 millions de francs) ayant été multipliés par dix par rapport à 1981. La baisse des rendements (− 6,7 %), liée notamment à la réduction des horaires, a entraîné une diminution de la production (− 8,9 %), en dépit d'une faible augmentation des effectifs (cinq mille huit cent cinquante-trois salariés), la première depuis vingt-quatre ans. Au total, le prix de revient par tonne extraite s'est alourdi de 27 %, et la perte moyenne par tonne a été multipliée par trois, atteignant 166,4 F au lieu de 51,36 F l'année précédente.

SOCIAL

La grève des pharmaciens

(Suite de la première page.)

« *A deux, ma femme et moi, on arrive à boucler les fins de mois, mais le démarrage a été dur. Toute la famille s'est saignée à blanc, même la grand-mère et les beaux-parents, pour racheter le fonds.* » Le loyer n'est pas très élevé : 1 200 F par mois. Mais il a fallu moderniser les locaux, constituer des stocks, en contractant un emprunt à un taux exorbitant. « *A la campagne surtout, les gens s'imaginent souvent que les pharmaciens roulent sur l'or. Pourtant, nous sommes loin d'être des privilégiés. Nous n'avons qu'une retraite dérisoire, et des charges énormes au niveau de l'assurance-maladie. Croyez-moi, notre métier tient beaucoup plus de l'apostolat que du commerce.* »

En milieu rural, explique M. Gobert, le pharmacien joue encore un peu le rôle de l'apothicaire d'autrefois : on va le trouver parce qu'on ne veut pas déranger le médecin pour une vétille. Et lorsqu'il fait un pansement, lorsqu'il accorde au fermier du coin son temps et ses conseils, c'est toujours gratuitement et sous sa responsabilité : un anticoagulant délivré en même temps que de l'aspirine peut provoquer les plus graves conséquences chez certains malades.

Le commerce ? Il n'en connaît, affirme-t-il, que les aléas. Sur un chiffre d'affaires « *nettement inférieur* » à la moyenne nationale (évaluée à 2 millions de francs), la parapharmacie, par exemple les aliments pour nourrissons, ainsi que les produits de beauté et autres cosmétiques, ne représentent à Jaulgonne que 5 %. En revanche, la vente des médicaments « *tiers-payants* » atteint plus de 70 % de l'ensemble, en raison surtout d'une clientèle locale d'âge élevé. « *Or il faut attendre, en ce moment, jusqu'à huit semaines pour être remboursé par la Sécurité sociale. A cause du « tiers-payant », j'ai des agios à la banque : ça ne m'était jamais arrivé.* »

La paperasserie

M. Gobert se plaint aussi de la paperasserie : « *Je travaille neuf heures par jour derrière mon comptoir, sauf le mercredi, consacré à toutes ces tâches administratives qui ne sont pas rémunérées : les tiers-payants, mais aussi les remboursés à 100 %, les ayants droit de l'article 115 (séquelles de guerre), les A.M.G. (aide médicale gratuite), les pupilles de la nation... Et parfois la préfecture ne règle ses dettes que six mois plus tard : vous connaissez un commerçant qui accepterait de tels délais ? Et puis, il y a les mutuelles !...* »

« *Vous êtes contre ?* » M. Gobert, qui se reconnaît « *plutôt progressiste* », n'est pas contre les mutuelles, mais contre les pharmacies mutualistes : « *Elles n'ont ni T.V.A. ni taxes professionnelles, elles font du colportage à domicile. C'est de la concurrence déloyale.* » Etant étudiant, il a travaillé deux mois à la pharmacie mutualiste de Reims : « *Une véritable usine. On envoie les papiers du médecin, par pneumatique, dans les étages, et c'est un simple préparateur qui vérifie l'ordonnance. Aucun contact avec le client.* »

Alors, bien sûr, il ne faut pas lui parler d'autre médecine que libérale : « *Va-t-on en venir à une médecine au rabais comme en Grande-Bretagne ? Payer des impôts, je veux bien. Mais qu'on nous laisse au moins quelques bénéfices pour investir en personnel, surtout si l'on veut les trente-cinq heures !* ».

En cinq ans, constate M. Gobert, ses charges sociales ont plus que quintuplé. Mais il n'avait, au début, qu'un apprenti préparateur pour l'aider. Actuellement, son personnel – n'est-ce pas un commencement de prospérité ? – est constitué de collaborateurs qualifiés : un pharmacien assistant à mi-temps, une préparatrice et une aide-préparatrice. Tous travaillent trente-neuf heures par semaine, payées au tarif de quarante heures. « *Il va falloir*, soupire notre interlocuteur, *réduire leurs heures de présence.* »

Les pharmaciens de province sont-ils tous dans le même cas ? A voir l'officine de M. Maurice Corbasson, à quelque 15 kilomètres de là, à Fère-en-Tardenois, on jugerait le contraire. L'établissement, qui comporte une section d'orthopédie, ne désemplit pas. Son personnel comprend deux pharmaciennes diplômées, rémunérées à plus de 8 000 F par mois, une préparatrice et deux ou trois « rayonnistes conditionneuses » dont le salaire brut avoisine 4 500 F. Sur le comptoir, un ordinateur à écran et une calculatrice électronique crépitent mystérieusement. « *Corbasson*, chuchotent certains de ses confrères, *c'est le gros business.* »

Il est vrai que ce notable et son épouse – qui possède l'autre pharmacie de cette petite ville de l'Aisne (3 000 habitants) – sont connus à des lieux à la ronde. Fils et petit-fils de pharmaciens, M. Corbasson, soixante-cinq ans, cinq enfants, n'est pas seulement membre du Conseil national de la Fédération des syndicats pharmaceutiques, où il représente la Picardie, et président départemental de ce syndicat – un président un peu craint, respecté, parfois contesté, mais toujours réélu depuis 1957, – il est également membre du Rotary et président de la puissante Société picarde pharmaceutique de traitement informatique, destinée à servir d'intermédiaire entre la Sécurité sociale et les assurés. Cette société a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 400 millions de francs, dont 3 millions de francs en dossiers, avec un coût moyen de 149 F par ordonnance.

Quant à l'officine de Fère-en-Tardenois – M. Corbasson n'a rien à cacher, – son chiffre d'affaires est évidemment plus modeste, mais néanmoins supérieur à la moyenne. Il s'est élevé l'an dernier – indépendamment de la pharmacie de Mme Corbasson – à plus de 2 700 000 F, dont quelque 80 % en ordonnances remboursables, la moitié en tiers-payant.

La clientèle a changé

L'importance des médicaments remboursables, et d'abord des tiers-payants, s'explique par le fait que la clientèle a changé. Schématisons : avant, ce qui faisait marcher le commerce pharmaceutique à Fère-en-Tardenois, c'étaient les enfants, les jeunes mères, les tuberculeux – autrement dit les victimes des maladies chroniques bactériologiques. Aujourd'hui, ce serait plutôt le troisième âge. Non parce que notre société rejette ses vieux vers la campagne, mais parce que les progrès de la médecine ont permis la quasi-disparition des maladies épidémiques, grâce à l'efficacité des vaccins.

En revanche, la pharmacopée moderne s'est enrichie depuis trente ans d'une énorme quantité de médicaments « *subtitutifs de fonction* » – pour le cœur, les reins, voire le cerveau – consommés en masse par des patients dont l'état réclame des soins constants. « *Un ménage de personnes âgées*, confie M. Corbasson, *achète couramment pour 600 F par mois de médicaments. D'où l'intérêt du tiers-payant... et son coût. En Picardie, cela représente en moyenne la moitié du chiffre d'affaires de chaque pharmacie.* »

Comme son jeune confrère de Jaulgonne, M. Corbasson s'élève contre les tracas qu'engendrent le tiers-payant et les récentes dispositions gouvernementales : « *On nous met le couteau sous la gorge. Ce n'est pas l'Etat qui supporte le tiers-payant, c'est nous, et c'est proprement scandaleux. Alors que faire ? Chez nous, on ne licencie pas, cela ne se fait pas. Mais il n'y aura plus d'embauche de personnel.* »

M. Corbasson épanche bien sûr son amertume à propos du service de garde : « *Aux dernières élections, les écolos, les gauchistes, ont manifesté à Fère-en-Tardenois pour réclamer un plus grand nombre de permanences pharmaceutiques. Ma femme et moi, nous n'avons pas pris de loisirs pendant vingt ans, nous nous efforcions toujours de satisfaire le client. Mais, aujourd'hui, les gens voudraient une garde le dimanche soir pour pouvoir acheter des médicaments lorsqu'ils rentrent de week-end. Il y a des limites !* »

Mais le principal sujet de grogne, c'est l'abaissement des prix des médicaments. « *Cette baisse*, indique un écriteau destiné à la clientèle, *a été imposée en urgence pour agir sur l'indice des prix des prochains mois. Elle coûte plus cher à l'Etat qu'elle ne rapporte au régime général de Sécurité sociale. Elle complique considérablement les formalités de facturation. Elle augmente le temps de préparation des ordonnances.* »

Et M. Corbasson d'expliquer à qui veut l'entendre que les médicaments des Français sont déjà les moins chers d'Europe ; que la pharmacie ne représente que 3,8 % des dépenses de Sécurité sociale ; que mille deux cents spécialités ne sont plus remboursées qu'à 40 % au lieu de 70 % ; que, dans le même temps où il impose aux pharmaciens une baisse de leurs stocks, le gouvernement augmente le prix de tous ses services (transports, timbres, électricité) et accroît les charges. Bref, cette baisse « *autoritaire et démagogique* » va nuire à la qualité du service pharmaceutique.

M. Corbasson conclut : « *Autrefois les pharmaciens étaient souvent des gens de gauche et des libres-penseurs. On est en train de transformer leurs vingt mille officines en lieux de propagande antigouvernementale. Le public risque de perdre ainsi des interlocuteurs attentifs dont la porte était ouverte en permanence à l'homme de la rue, aux idées de progrès.* »

N'est-ce pas un tableau un peu sombre ? A Vézilly, dans un hameau que les gens du Tardenois appellent « *le village des pharmaciens* » – parce que quelques-uns de ces derniers y ont retapé une fermette après une vie de labeur, – un pharmacien de Reims vient de se faire construire une somptueuse résidence, pour plusieurs millions de francs. Ce gros propriétaire possède par ailleurs un vaste immeuble, en plein centre de la capitale du champagne.

Fortune personnelle, ou preuve que cela ne va pas si mal pour certains ? Mais ceci est une autre histoire.

JEAN BENOIT.

● **La DATAR a contribué au maintien ou à la création de quatre mille neuf cents emplois depuis un an.** – Depuis sa création en juillet 1982, le comité interministériel d'aide à la localisation des activités (CIALA) a traité soixante dossiers représentant quatre mille quatre cents emplois dans l'industrie et cinq cents dans le tertiaire, a annoncé la DATAR lundi 18 juillet. Ces emplois sont principalement localisés dans les régions de Bretagne (520), Poitou-Charentes (500) et Nord-Pas-de-Calais (460).

AUTOMOBILE

Chrysler et Mitsubishi pourraient coopérer aux Etats-Unis

Chrysler, qui s'était montré fort critique à l'encontre de l'accord entre General Motors et Toyota sur la construction d'un modèle japonais aux Etats-Unis, serait en train de négocier un montage du même type avec Mitsubishi.

L'influent quotidien économique japonais *Nihon Kesai* vient d'affirmer, en effet, qu'un accord de principe serait intervenu il y a un mois entre les deux firmes pour la production conjointe d'une petite voiture aux Etats-Unis. Deux cent mille véhicules Mitsubishi de 1 600 à 1 800 centimètres cubes seraient ainsi construits aux Etats-Unis.

Le président de la firme japonaise, M. Tervo Tojo, a confirmé le 18 juillet qu'un tel projet était bien à l'étude. Le choix resterait à faire cependant entre plusieurs possibilités : un accord de « joint venture », la production par Mitsubishi seul ou la production par Chrysler sous licence Mitsubishi. Chrysler – qui n'a pas commenté ces déclarations – détient 15 % du capital de la firme japonaise.

Après l'annonce de conversations engagées avec Volkswagen, là encore pour la production commune d'une petite voiture, Chrysler, dont le redressement financier est spectaculaire, apparaît aujourd'hui comme l'objet de toutes les convoitises. Reste cependant à savoir si, au moment où le département du commerce rechigne à approuver l'accord G.M.-Toyota, les Japonais ne cherchent pas simplement à prouver l'hostilité des Américains à l'implantation des constructeurs nippons au moment même où vont reprendre les négociations sur les limitations « volontaires » d'exportations automobiles japonaises vers les Etats-Unis. L'accord en cours prendra fin, en effet, en mars 1984.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **La Société générale de fonderie recevra 820 millions de francs.** – Pour rétablir son équilibre d'ici à 1985, la S.G.F. (chauffage et sanitaire) recevra 275 millions de francs en capital (dont 150 millions ont déjà été versés en mars). Paribas, actionnaire à 40 % suivra. En sus, l'Etat accordera 245 millions de francs de prêts participatifs sur deux ans. Les banques abandonneront la moitié de leurs créances, soit 200 millions de francs ; elles prêteront 50 millions supplémentaires à long terme et accorderont à S.G.F. 50 millions de francs de crédits d'équipement en 1984. Un plan de licenciement est en préparation dans l'entreprise, qui compte huit mille personnes.

Agriculture

● **Les Etats-Unis vont livrer près de 200 000 tonnes de blé au Maroc,** annonce, le 18 juillet, le ministère de l'agriculture à Washington. Cette fourniture d'une valeur de 29 millions de dollars est faite dans le cadre d'un programme appelé « Aliments pour la paix ». Selon les termes de l'accord entre les deux pays, le Maroc n'aura pas à rembourser ses achats s'il s'engage dans des programmes destinés à améliorer son agriculture. – *(A.F.P.)*

● **Un nouveau type de « beurre de Noël »** pourrait être mis en vente dès le 1er décembre, selon une recommandation votée à l'unanimité, vendredi 15 juillet, par la commission budgétaire du Parlement européen. Ce « beurre de Noël » nouvelle manière consisterait à donner 3 kilos de beurre pour 2 kilos achetés. La commission espère ainsi ralentir l'augmentation des stocks de produits laitiers, qui ont plus que doublé depuis fin 1982.

Etranger

GRANDE-BRETAGNE

● **La croissance de la consommation des ménages,** enregistrée en mai en Grande-Bretagne, a continué en juin avec une nouvelle progression de 0,3 % en volume des ventes de détail par rapport au mois précédent, indiquent les statistiques provisoires publiées lundi 18 juillet par le ministère du commerce et de l'industrie. Le niveau des ventes au détail en volume, en juin, s'établit en hausse de 7 % par rapport à juin 1982 ; la progression cumulée des trois derniers mois atteint 2,5 %. – *(A.F.P.)*

Social

● **Plan de licenciements aux Ardoisières d'Angers.** – La direction des Ardoisières d'Angers (Maine-et-Loire) a annoncé trois cent dix-sept licenciements et cent trente départs en préretraite (sur mille cent cinquante salariés). Ce plan de licenciement, annoncé le 25 avril *(le Monde* du 18 mai), résulte de la situation difficile de l'ardoise française. Les Ardoisières d'Angers perdent 3 millions de francs par mois et avaient déjà dû mettre le personnel en chômage technique du 16 mai au 1er septembre avec seulement un mois de travail prévu du 13 juin au 13 juillet. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. ont manifesté leur hostilité au plan de la direction.

● **M. Bergeron a écrit une nouvelle fois au président de la République** afin qu'il « **réexamine** » la situation de quelque soixante mille salariés licenciés pour cause économique après l'âge de cinquante sept ans et demi, et cela avant le décret du 24 novembre 1982 réformant les taux des préretraites.

● **Protestations de la C.F.D.T. contre la mairie de Cannes.** – L'union régionale C.F.D.T. de Cannes proteste vivement, dans un communiqué publié samedi 16 juillet, contre la décision de la municipalité, conduite par Mme Anne-Marie Dupuy (R.P.R.), de supprimer les subventions versées depuis plus de quinze ans aux unions locales syndicales.

● **Portes ouvertes chez Montéfibre.** – A l'appel de la C.G.C. et de la C.G.T., plusieurs milliers de personnes sont venues soutenir, samedi 16 juillet, les cinq cent soixante-dix travailleurs de l'usine de textiles chimiques Montéfibre, à Saint-Nabord (Vosges). Les ouvriers de l'usine, à direction italienne, ont été tous licenciés le 1er juillet 1983.

● **Le Secours populaire et les vacances des enfants.** – La fédération de Paris du Secours populaire français organise, le 17 août, une « *grande journée exceptionnelle* » pour les enfants qui « *risqueraient d'être les oubliés des vacances* ». Six rames de T.G.V. seront mobilisées pour emmener cinq mille enfants d'Ile-de-France à Dijon, où seront organisés défilé, carnaval et jeux à leur intention.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 juillet

Nouveau bond du dollar-titre : 10,35 F

L'événement a été créé lundi une nouvelle fois par la devise-titre. Déjà parvenue à son plus haut niveau historique la semaine passée (10,25 F), cette monnaie de service s'est encore hissée de quelques crans pour s'échanger dans une fourchette de cours (plancher et plafond) records : 10,29 F-10,35 F contre 10,20 F-10,25 F.

Pourtant le dollar a fait une pause. Mais, manifestement, les professionnels sont catégoriques : les valeurs étrangères sont activement recherchées et les achats, somme toute très minces, enregistrés à Paris ne sont pas, à leur avis, représentatifs du flot montant réel, bien des investisseurs traitant directement.

Signe de défiance à l'égard des valeurs françaises ? Le marché des actions, qui avait bien résisté à la veille du week-end, s'est un peu alourdi. Le mouvement de repli devait s'amorcer presque à l'ouverture et en clôture l'indicateur instantané s'établissait à 0,4 % en-dessous de son niveau précédent.

Mais faut-il vraiment s'en étonner ? Deux facteurs ont joué en faveur de la baisse. D'abord, la proximité de la liquidation générale ; d'un mois sur l'autre, la Bourse est en gain de 4,3 % environ. Des prises de bénéfices se produisent donc. Ensuite, il y a Wall Street. Déjà lourd vendredi le New-York Stock Exchange a des chances de chuter encore après l'annonce d'un brutal gonflement de la masse monétaire avec, en arrière-plan, l'éternelle menace d'une baisse des taux d'intérêt.

L'or a peu varié, s'effritant un peu à Londres à 423,25 dollars l'once contre 423,75 dollars, mais se révélant plutôt soutenu à Paris avec le lingot à 106 000 F (+ 50 F).

Recul du napoléon : 679 F contre 684 F. Le volume des transactions a augmenté (6,32 millions de F contre 4,66 millions) sans que le phénomène apparaisse très significatif.

NEW-YORK

Encore la baisse

Comme l'on s'y attendait, l'annonce, à la fin de la semaine dernière, d'un brutal gonflement de la masse monétaire a provoqué, lundi, une nouvelle glissade des cours à Wall Street. Cette baisse, cependant, s'est ralentie en séance ; surtout, elle n'a affecté que les valeurs de seconde catégorie.

En effet, un moment tombé à 1 179,79, l'indice des industrielles s'est établi en clôture à 1 189,90 (– 2,40 points), tandis que le bilan de la journée faisait ressortir deux fois plus de baisses (1 078) que de hausses (523).

Consolidation ou poursuite de la baisse ? Autour du « Big Board », les analystes étaient perplexes, mais penchaient plutôt pour la seconde formule.

Le spectre d'une hausse des taux d'intérêt se profile toujours en toile de fond, et les investisseurs, méfiants de nature, prennent leur distance en attendant d'en savoir plus sur les intentions du Fed. Beaucoup cependant sont partagés et se cantonnent dans une prudente expectative.

La publication des premiers résultats des entreprises pour le second trimestre constituera pour eux un test, sinon déterminant, du moins instructif pour la suite des événements. L'activité très modérée (69,11 millions de titres échangés, contre 63,2 millions) est à la hauteur de cet attentisme.

VALEURS	Cours du 15 juil.	Cours du 18 juil.
Alcoa	36 5/8	37 1/8
A.T.T.	62 3/4	62
Boeing	44 5/8	43 3/4
Chase Manhattan Bank	52	52
Du Pont de Nemours	46 7/8	46 3/4
Eastman Kodak	70 1/8	69 3/4
Exxon	34 1/4	34 3/8
Ford	57	57 1/8
General Electric	60 5/8	59 1/8
General Foods	45 1/4	45 3/8
General Motors	71 1/4	72 1/2
Goodyear	29 1/4	29 1/4
I.B.M.	120	119 5/8
I.T.T.	44	44 1/8
Mobil Oil	30 5/8	30 5/8
Pfizer	40 1/2	40 3/4
Schlumberger	55 3/8	55
Texaco	35 3/8	35 1/8
U.A.L. Inc.	36 7/8	38 1/4
Union Carbide	65	66 3/4
U.S. Steel	24 1/2	24 1/8
Westinghouse	45 1/8	45
Xerox Corp.	44 7/8	46

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SANDOZ. – Le groupe pharmaceutique suisse n'a pas fait mieux que son rival Ciba-Geigy. Pour le premier semestre, son chiffre d'affaires a progressé de 5 % aussi, pour atteindre 3,3 milliards de francs suisses. Les divisions « pharmaceutique », « colorants » et, dans une moindre mesure, l'« agrochimie » ont contribué à ce résultat. En revanche, les secteurs « semences » et « nutrition » ont enregistré une baisse de leurs ventes.

C.d.F.-CHIMIE - CHLOE-CHIMIE. – C.d.F.-Chimie R.T. et Chloe-Chimie viennent de conclure un accord permettant à C.d.F.-Chimie R.T. d'assumer, sans attendre, la réalisation définitive des apports, la responsabilité industrielle et commerciale de l'activité Polyesters de Chauny (Aisne), à compter du 1er juillet 1983.

C.d.F.-Chimie R.T., qui disposait déjà des résines polyesters Norsodyne, commercialise donc dorénavant la gamme des résines polyesters Stratyl. Les deux gammes de produits sont conservées dans leur intégralité, et le développement de leurs applications bénéficiera de la mise en commun des acquis technologiques, ainsi que de l'unification des moyens de recherches.

FLICK. – Seule l'exportation de chars « Leopard » aux Pays-Bas, en Grèce et en Turquie a permis au groupe ouest-allemand d'augmenter son chiffre d'affaires au premier semestre 1983 (+ 6 % à 4,7 milliards de deutschemarks). Sans les ventes de blindés (+ 21 %), le chiffre d'affaires aurait baissé de 2,1 %.

En 1982, le chiffre d'affaires mondial du groupe avait légèrement progressé (18,9 milliards de deutschemarks, contre 18,1 milliards), mais son bénéfice avait baissé de 33,7 % à 94,6 millions de deutschemarks.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	15 juil.	18 juil.
Valeurs françaises	125,4	125,2
Valeurs étrangères	147	146,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	15 juil.	18 juil.
Indice général	125,4	125,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 19 juillet .... 12 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 juil.	19 juil.
1 dollar (en yens)	240,40	246,70

BOURSE DE PARIS – Comptant – 18 JUILLET

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 18/7

◆ : prix précédent.

Étrangères

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/7	Cours des billets aux guichets – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 811	7 798	7 560	7 980
Allemagne (100 DM)	300 690	300 780	290	310
Belgique (100 F)	15 030	15 026	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	269 170	269 110	258	276
Danemark (100 krd)	83 910	83 870	80	88
Norvège (100 k)	106 520	106 270	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 865	11 888	11 550	12 350
Grèce (100 drachmes)	9 240	9 217	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 094	5 094	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	367 500	367 600	354	375
Suède (100 krs)	101 420	101 280	96	103
Autriche (100 sch)	42 785	42 800	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 243	5 247	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 585	6 550	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 332	6 324	6 160	6 480
Japon (100 yens)	3 239	3 241	3 100	3 260

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/7
Or fin (kilo en barre)	106200	106200
Or fin (en lingot)	105950	106000
Pièce française (20 fr)	684	679
Pièce française (10 fr)	408	.....
Pièce suisse (20 fr)	675	671
Pièce latine (20 fr)	646	648
Souverain	827	821
Pièce de 20 dollars	3985	3990
Pièce de 10 dollars	2000	2000
Pièce de 5 dollars	1255	.....
Pièce de 50 pesos	4375	4370
Pièce de 10 florins	681	670

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

U.T.A. veut réduire ses effectifs de près de quatre cents personnes

La compagnie aérienne privée U.T.A. a déposé auprès du comité supérieur de l'emploi une demande de convention F.N.E. (1) tendant à la mise en retraite anticipée de trois cent quatre-vingt-dix-sept membres de son personnel sur un effectif de sept mille personnes. Le dossier devrait être examiné à la fin du mois.

Selon la direction, la compagnie traverse actuellement une période difficile. Son trafic global n'a augmenté, l'an passé, que de 4 % (contre 5,4 % en 1981), tandis que ses bénéfices chutaient de 75 %, et la tendance à la dégradation observée au cours du deuxième semestre s'est confirmée, et à certains égards amplifiée, depuis le début de 1983. Au cours des cinq premiers mois de cette année, l'activité a, affirment les responsables d'U.T.A., *« baissé dans des proportions inquiétantes »* : le trafic de fret a diminué de 6 %, celui des passagers sur l'Afrique de 6,5 %, et le plan de change de secteur industriel (fabrication, maintenance, entretien) de 20 %.

Les perspectives ne permettent pas d'espérer un redressement rapide, toujours selon la direction, qui s'attend à deux années de stagnation d'activité et qui avait, en conséquence, annoncé, il y a plusieurs mois, que des licenciements étaient inévitables et qu'ils pourraient concerner environ quatre cent cinquante personnes.

La C.G.T. ne partage pas cette analyse. Selon elle, les résultats de 1982 *« sont satisfaisants et à comparer aux meilleures années »* et ceux du premier semestre 1983, *« malgré un léger fléchissement par rapport à 1982, sont bons, de l'avis même du P.-D. G., M. René Lapautre »*. Pour la C.G.T., la direction d'U.T.A. *« essaie de s'offrir une restructuration sur le dos des contribuables »* afin de *« grossir ses profits »*. Le syndicat s'oppose donc à la conclusion d'une convention F.N.E. et il réclame l'ouverture de négociations sur la réduction du temps de travail hebdomadaire à trente-huit heures sans réduction de salaire, et sur l'abaissement à cinquante-cinq ans de l'âge de départ à la retraite des personnels en horaires décalés excécutant des travaux pénibles, ainsi que des femmes, avec, dans les deux cas, des embauches compensatoires. Il demande aussi la signature d'un contrat de solidarité permettant des départs en préretraite avec embauche correspondante.

(1) Fonds national de l'emploi.

FERMETÉ DU DOLLAR : 7,80 F

Après un bref repli lundi 18 juillet, le dollar s'est raffermi mardi 19 juillet, remontant un peu au-dessus de 7,80 F, au voisinage de son cours record de 7,81 F, établi à la veille du week-end à Francfort. Il est passé de 2,59 DM à 2,5950 DM.

Une fois de plus, ce sont les craintes d'une hausse des taux d'intérêt américain qui ont poussé vers le haut le « billet vert », sans que, dans l'immédiat, on puisse entrevoir un fléchissement quelconque de ses cours. Tout au plus, espère-t-on, le dollar pourrait limiter sa hausse dans les prochaines semaines si les autorités monétaires américaines ne prennent pas de mesures trop restrictives.

Pour la première fois

LES DÉPENSES DE SANTÉ AUX ÉTATS-UNIS ONT DÉPASSÉ LES 10 % DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Pour la première fois en 1982, les dépenses de santé ont dépassé aux Etats-Unis la barre des 10 % du produit national brut et atteint 10,5 %. Elles ont crû de 12,5 %. Elles ne représentaient, en 1965, que 6 % du produit national brut.

Selon les derniers chiffres publiés outre-Atlantique, par le ministère de la santé, les Américains ont dépensé pour se soigner, au cours de l'année 1982, 1 365 dollars en moyenne. Quelque 42 % de ces sommes leurs ont été remboursées par la Sécurité sociale, un tiers par les systèmes d'assurance privée et le reste par les individus.



En données corrigées

LE CHOMAGE A AUGMENTÉ DE 0,4 % EN JUIN

Le nombre des demandeurs d'emploi s'est accru de 0,4 %, entre fin mai et fin juin, a indiqué le ministère des affaires sociales le 19 juillet. Les effectifs, fin juin, ont été de 2 038 100. En mai, l'accroissement du chômage a été de 1,3 %. Ces résultats sont nets des variations saisonnières.

En données brutes, avant correction, les demandeurs d'emploi, fin juin également, ont été au nombre de 1 877 700, soit une baisse de 1,8 % en un mois.

LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DANS LE GROUPE PEUGEOT

La C.G.T. est reçue par M. Fabius

L'appel au débrayage lancé le 18 juillet par le syndicat C.G.T. à l'usine Talbot de Poissy (Yvelines), pour protester contre l'annonce de quatre mille quatre cent dix suppressions d'emplois (sur quatorze mille), a été largement suivi, a-t-on constaté à la direction comme à la C.G.T.

L'arrêt de travail de deux heures, selon le mot d'ordre, a été plus marqué dans l'équipe du matin que dans celle de l'après-midi ; l'atelier de montage le « B 3 » a débrayé à près de 95 %. Des réunions d'information se sont tenues dans les ateliers, les ouvriers se retrouvant le 18 juillet après une semaine d'absence (trois jours de chômage technique suivis du « pont » du 14 juillet).

Mais le 21 juillet reste la journée-clé, avec la réunion du comité central d'entreprise de Talbot, où la direction fera alors connaître officiellement ses intentions. Ce même 21 juillet, à Paris, se réunira également le comité central d'entreprise d'Automobiles Peugeot, où, selon la C.G.T., devrait être discuté un plan de préretraite pour environ trois mille personnes des usines de Sochaux, Mulhouse et Lille. Ce 21 juillet, la C.G.T. appelle à une grève générale pour Automobiles Peugeot et Talbot. Ce n'est qu'ensuite que le gouvernement sera saisi du dossier.

Des contacts ont déjà été pris entre la direction du groupe et le ministère des affaires sociales. Le 19 juillet, M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie C.G.T., devait être reçu par M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie. Une délégation de la Fédération de la métallurgie C.F.D.T. devait pour sa part rencontrer des membres du cabinet de M. Pierre Bérégovoy pour étudier les possibilités de réduction du temps de travail et de maintien des emplois

En attendant de connaître la position du gouvernement sur le fond du dossier, la polémique s'avive sur la réalité des difficultés financières du groupe P.S.A. La direction de P.S.A. justifie la nécessité de supprimer huit mille emplois par la perte, pour la seule année 1982, de 2 milliards de francs. Selon *l'Humanité* (édition du 19 juillet), la *« vérité des comptes »* est tout autre. Les pertes affichées par la direction *« sont comptables, pouvant varier en fonction des conventions adoptées... 3 milliards de profits depuis 1980 auraient en fait été dégagés »*.

Pour sa part, la C.F.T.C.-Métaux d'Ile-de-France a rejeté, dans un communiqué le 18 juillet, la responsabilité de la situation actuelle dans l'automobile chez Peugeot-Talbot sur le patronat et les pouvoirs publics. M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a tenu à préciser, le 18 juillet, que le gouvernement *« ne peut se désintéresser »* du problème. *« Il observe et s'inquiète en attendant d'avoir tous les éléments à sa disposition. »*

● *Peugeot-Mulhouse : recul de la C.G.T. aux élections professionnelles.* — Chez Peugeot à Mulhouse (Haut-Rhin), les élections des délégués du personnel, le 30 juin, ont montré un recul de la C.G.T., au profit essentiellement de F.O. et de la C.F.T.C., dans le premier collège.

Premier collège (ouvriers). — Inscrits : 11 567 ; exprimés : 8 988. C.G.T. : 16,6 % (– 5 points par rapport aux élections précédentes) ; C.F.D.T. : 25,9 % (+ 0,8 point) ; F.O. : 22,6 % (+ 2,6 points) ; C.F.T.C. : 12,4 % (+ 2,3 points).

Deuxième collège (encadrement). — Inscrits : 2 470 ; exprimés : 2 200. C.G.T. : 2,23 % (– 0,8 point) ; C.F.D.T. : 8.1 (– 3,21 points) ; F.O. : 20,97 % (– 1,03 point) ; C.F.T.C. : 7,98 % (+ 0,21 point) ; C.G.C. : 50,08 % (+ 2,98 points).

ANCIEN DIRIGEANT DES F.T.P.

M. Marcel Prenant est mort

Le biologiste Marcel Prenant, ancien chef d'état-major national des F.T.P., ancien membre du comité central du P.C.F., est mort le 15 juillet à Paris.

Marcel Prenant avait été l'une des grandes figures universitaires du parti communiste dans les années 30, puis dans la résistance et à la Libération. Né le 25 janvier 1893 à Nancy, il avait fait dans cette ville, puis à Paris, des études qui l'avaient conduit à l'École normale supérieure, en 1911. Mobilisé en 1914, officier d'infanterie, blessé, décoré de la croix de guerre et de la Légion d'honneur, il est reçu premier à l'agrégation de sciences naturelles en 1919.

Membre du parti socialiste S.F.I.O. et du Groupe des étudiants collectivistes, Marcel Prenant choisit, après la scission de Tours, en décembre 1920, le parti communiste. Professeur à la Sorbonne en 1931, il est, trois ans plus tard, l'un des animateurs du comité de vigilance des intellectuels antifascistes. Fait prisonnier en 1941, il rejoint ensuite la résistance armée et devient chef d'état-major national des francs-tireurs et partisans, au côté de M. Charles Tillon. Capturé, il est déporté à Neuengamme.

Député à l'Assemblée constituante, Marcel Prenant entre, en 1945, au comité central du P.C.F. Trois ans plus tard, c'est la querelle provoquée par les prétendues découvertes d'un agronome soviétique, Lyssenko, sur « l'hérédité des caractères acquis ». *Biologiste, Marcel Prenant est sommé par la direction de son parti de cautionner la théorie des « deux sciences », bourgeoise et prolétarienne, pour justifier des thèses lyssenkistes. Il s'y refuse et adresse à Maurice Thorez sa démission du comité central, que le secrétaire général du parti refuse.*

« On ne démissionne pas du comité central », *lui dit Thorez. On peut, en revanche, en être évincé, ce qui arrive à Marcel Prenant au congrès de 1950. Bien qu'inscrit sur la liste des candidatures, il est attaqué, notamment, par Mmes Annie Kriegel et Jeannette Vermeersch, après l'avoir été par M. Raymond Guyot. Jacques Duclos propose l' « indulgence » en raison des états service de Marcel Prenant, ce que celui-ci refuse.*

Il demeure, toutefois, membre du P.C.F., qu'il ne quitte qu'en 1959, en raison de ses désaccords avec la direction du parti sur la question du gaullisme et sur celle de la guerre d'Algérie. Marcel Prenant estimait que son parti aurait dû réagir de façon plus rigoureuse contre le coup de force de mai 1958 et ses conséquences. Il participe, en 1962, à la création d'une amicale d'anciens du P.C.F. « demeurés fidèles aux principes marxistes-léninistes » *et demande la réhabilitation d'André Marty, victime d'une « purge » en 1953.*

En 1966, Marcel Prenant, avec ses amis, demande en vain sa réintégration au P.C.F. Son groupe fusionne avec un autre groupe oppositionnel, UNIR, dont la publication Unir pour le socialisme, *cesse de paraître en 1975. En 1980, Marcel Prenant publie des mémoires* Toute une vie à gauche *(éd. Encre), dans lesquels il réaffirme sa fidélité aux principes qui avait motivé son engagement au P.C.F.*

Le numéro du « Monde » daté 19 juillet 1983 a été tiré à 471 557 exemplaires

A Dabo (Moselle)

MM. Mitterrand et Kohl tentent d'harmoniser leurs positions sur les euromissiles

C'est dans le petit village de Dabo (Moselle), à 20 kilomètres de Sarrebourg, que M. Mitterrand accueille ce mardi 19 juillet en fin de matinée M. Kohl, chancelier d'Allemagne fédérale, pour un « sommet informel » dont ni l'emploi du temps ni l'ordre du jour n'ont été annoncés.

On s'attend cependant que le problème des euromissiles sera au centre des entretiens, deux semaines après le voyage de M. Kohl à Moscou et au lendemain d'un séjour à Washington du ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher. Le chancelier a été également informé entre-temps de la teneur des conversations que M. Egon Bahr, expert du parti social-démocrate ouest-allemand pour les affaires de sécurité, a eues à la fin de la semaine dernière à Moscou. Selon ce dernier, les Soviétiques sont *« prêts à bouger »* à la négociation de Genève, et M. Bahr a esquissé les deux modèles qui pourraient, à son avis, faciliter une solution : soit réduction à cinquante du nombre de SS-20 soviétiques braqués sur l'Europe et non-déploiement du côté occidental, soit réduction des mêmes SS-20 à soixante-quinze, et déploiement de missiles de croisière américains, à l'exclusion des Pershing-2, selon les lignes du projet dit de la « promenade en forêt » de juillet 1982.

Or l'avis favorable exprimé dimanche par M. Genscher, sur ce compromis informel mis au point par MM. Nitze et Kvitsinski, les deux négociateurs de Genève (*le Monde* du 19 juillet), ne fait pas l'unanimité au sein du gouvernement de Bonn. Un porte-parole gouvernemental a fait lundi à ce sujet à Bonn une sèche mise au point affirmant qu'il n'est pas question de renoncer à *« quelque élément que ce soit de la double décision de l'OTAN »* de 1979 (en l'occurrence les Pershing-2) et qu'une telle renonciation *« n'est pas à l'ordre du jour »*. On sait pourtant qu'à la suite d'une visite que lui avait faite à Latche l'ancien chancelier Helmut Schmidt, M. Mitterrand avait dit le 8 juin (à Antenne 2) qu'il trouvait *« assez raisonnable »* le compromis Nitze-Kvitsinski sur les euromissiles. Une harmonisation des positions de Paris et de Bonn paraît donc souhaitable à ce sujet.

MM. Mitterrand et Kohl évoqueront sans doute aussi l'accord intervenu sur le document final de la conférence de Madrid. Le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré lundi 18 juillet que la France accueillait *« avec une grande satisfaction »* ces perspectives. Il a salué à cette occasion la *« remarquable coopération franco-espagnole »*, qui, à son avis, a permis ce résultat.

M. T.

Un projet de T.G.V. entre Paris, Bruxelles et Cologne est mis à l'étude

La mise à l'étude d'un projet de liaison ferroviaire rapide Paris-Bruxelles-Cologne a été décidée par les ministres des transports de France, de Belgique et de R.F.A., réunis le 18 juillet, à Paris.

Dans un premier temps, un groupe de travail composé de responsables des trois administrations va être constitué pour examiner les trois aspects principaux du dossier : le tracé de la ligne et le choix de la technique à utiliser, les modalités d'exploitation et l'intérêt économique et social, les mécanismes de financement et les procédures juridiques. Le groupe de travail, dont la première réunion aura lieu en septembre, présentera un rapport fin mars 1984.

L'industrie ferroviaire française et certains constructeurs allemands réclament depuis longtemps la construction d'une telle ligne, les Français pensant voir leur formule de T.G.V. choisie, de préférence à d'autres procédés, et accéder ainsi à une « vitrine » internationale. Toutefois, les incertitudes ne manquent pas, s'agissant d'un tel projet, à commencer par ses perspectives de rentabilité. Certaines études antérieures tendaient à démontrer que le T.G.V. nord européen n'était viable qu'à la condition de comporter une branche vers Londres... ce qui supposait la construction d'une liaison fixe à travers la Manche et alourdissait du même coup l'investissement.

536 kilomètres d'infrastructures nouvelles

Même réduite au seul axe Paris-Cologne, la ligne nouvelle coûterait cher puisqu'elle nécessiterait la construction de 536 kilomètres d'infrastructures nouvelles, soit presque le double que le T.G.V.-Atlantique en projet, dont le coût est estimé, pour les seules installations fixes, à 7,5 milliards de francs (aux conditions économiques de juin 1982).

Quelques autres problèmes épineux devraient être résolus avec nos partenaires. Les Belges se sont montrés traditionnellement réticents à voir construire sur leur territoire fortement urbanisé une ligne ferroviaire de 225 kilomètres génératrice de nuisances diverses et qui ne profiterait vraiment qu'à la région de Bruxelles, seul point d'arrêt prévu outre-Quiévrain. Quant aux Allemands, ils opposent à la formule française de train à grande vitesse leur propre technique : ils construisent déjà des trains circulant à 200 kilomètres-heure sur les infrastructures classiques et, surtout, ils misent pour l'avenir sur la technique de la lévitation magnétique (1) permettant d'atteindre des vitesses supérieures à 400 kilomètres-heure. La synthèse, en six mois, de préoccupations et d'ambitions aussi contradictoires ne sera certainement pas chose aisée.

JAMES SARAZIN.

(1) Technique faisant appel aux champs magnétiques pour la propulsion et la sustentation du véhicule qui, ne reposant pas sur un support au sol (rail, piste...), voit ses capacités de vitesse accrues par rapport au système classique de roulement sur le rail.

● *Les orages dans le Sud-Ouest ont causé la mort de deux personnes.* — Le centre privé de camping de Montalivet (Gironde) a été ravagé, le lundi 18 juillet, par un violent orage qui a causé la mort d'un Belge, M. Villy de Kayser, trente et un ans. Une dizaine de campeurs ont été blessés. Le dimanche 17 juillet, dans la soirée, une autre tempête, à Rouffignac (Dordogne), avait provoqué la mort d'une touriste néerlandaise, Mme Van Kajteren.

De violents orages accompagnés de très gros grelons se sont abattus d'autre part dans la nuit du 17 au 18 juillet sur le département des Pyrénées-Atlantiques et, lundi en fin d'après-midi, sur la ville de Nantes (Loire-Atlantique). M. Michel Chauty (R.P.R.), sénateur de Loire-Atlantique et maire de Nantes, a demandé, lundi soir, au préfet de la région des Pays de la Loire que Nantes soit déclarée ville sinistrée, en raison des importants dégâts causés par la grêle.

